

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LETTRES

DU

MARQUIS DE VAUDREUIL

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

Publiées sous la direction de l'abbé H.-R. CASGRAIN

D. ÈS L., PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ LAVAL, ETC.



QUÉBEC

IMPRIMERIE DE L.-J. DEMERS & FRÈRE

30, rue de la Fabrique, 30

1895

COLLECTION

DES MANUSCRITS

DU

MARÉCHAL DE LÉVIS

COLLECTION DES MANUSCRITS

DU

MARÉCHAL DE LÉVIS

Volumes déjà publiés :

1^o JOURNAL DU CHEVALIER DE LÉVIS.

2^o LETTRES DU CHEVALIER DE LÉVIS.

3^o LETTRES DE LA COUR DE VERSAILLES.

4^o PIÈCES MILITAIRES.

5^o LETTRES DE M. DE BOURLAMAQUE.

6^o LETTRES DU MARQUIS DE MONTCALM.

7^o JOURNAL DU MARQUIS DE MONTCALM.

LETTRES

DU

MARQUIS DE VAUDREUIL

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

LETTRES

DU

MARQUIS DE VAUDREUIL

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

Publiées sous la direction de l'abbé H.-R. CASGRAIN

D. ÈS L., PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ LAVAL, ETC.



QUÉBEC

IMPRIMERIE DE L.-J. DEMERS & FRÈRE
30, rue de la Fabrique, 30

1895

F5065

.9

L4.

A3

fol

v.8

243969

Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada,
en l'année 1895, par le gouvernement de la province de
Québec, au bureau du ministre de l'Agriculture, à Ottawa.

LETTRES

DU

MARQUIS DE VAUDREUIL

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

I

A Montréal, le 27 mai 1756.

J'ai appris avec un vrai plaisir votre destination pour cette colonie et il me tarde d'être à portée de vous témoigner la satisfaction que j'en ai. Je me flatte, Monsieur, que cette lettre vous trouvera arrivé à Québec en parfaite santé. M. le marquis de Montcalm m'a rendu compte qu'il vous avoit donné ordre d'y rester jusqu'après le départ du bataillon de Royal-Roussillon. Suivant mes intentions, il écrit à M. de Senzergues, commandant le bataillon de la Sarre, pour qu'il parte de Québec vendredi ou samedi de la semaine prochaine avec son bataillon pour se rendre en bateau

à Montréal. Je donne mes ordres en conséquence à M. de Longueuil et j'adresse à Monsieur l'intendant la route que le bataillon de Royal-Roussillon tiendra par terre, pour venir à Montréal. Je n'ai pu fixer le jour de leur départ, parce qu'il dépend des arrangements que Monsieur l'intendant prendra pour leur faire fournir l'étape.

Au surplus, M. Doreil doit partir incessamment pour Québec, où il travaillera à l'incorporation des nouvelles levées pour compléter les compagnies effectives des bataillons. Conformément aux intentions de la cour, il conférera avec vous à ce sujet. M. de Longueuil fera faire en même temps l'incorporation de ces nouvelles levées dans les troupes du détachement de la marine.

Soyez bien persuadé, je vous prie, Monsieur, que je ne négligerai rien pour vous procurer tous les agréments qui dépendront de moi dans ce pays-ci et vous donner des preuves parfaites de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

II

A Montréal, le 4 juin 1756.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 31 du mois dernier, par laquelle j'ai appris avec un sensible plaisir votre heureuse arrivée à Québec.

Vous devez, Monsieur, avoir une connoissance des ordres que j'ai donnés pour le départ des bataillons de

la Sarre et de Royal-Roussillon, et M. Doreil doit vous avoir fait part de mes intentions sur l'incorporation des recrues.

Quelque désir que j'aie d'avoir bientôt le plaisir de vous voir, je crois, Monsieur, que votre présence est nécessaire à Québec jusqu'à après le départ de la première division du bataillon de Royal-Roussillon. Vous pourrez d'abord après vous rendre à Montréal, où je serai très flatté de vous donner des preuves de l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

III

PIERRE DE RIGAUD DE VAUDREUIL

*Gouverneur et lieutenant général pour le Roi en toute la
Nouvelle-France, terres et pays de la Louisiane*

Nous ordonnons à M. le chevalier de Lévis, brigadier des armées du Roi, de partir incessamment de cette ville pour se rendre au fort de Carillon et d'y servir sous les ordres de M. le marquis de Montcalm, maréchal des camps et armées du Roi, commandant au dit poste.

VAUDREUIL.

Fait à Montréal, le 27 juin 1756.

IV

A Montréal, le 10 juillet 1756.

J'envoie à M. le marquis de Montcalm un ordre que je le prie de vous remettre par lequel vous verrez que je vous confie après son départ le commandement de l'armée. Vous voudrez bien, Monsieur, vous conformer aux instructions que j'avois données à M. de Montcalm et aux articles qu'il jugera à propos d'y ajouter suivant l'exigence des cas. Je suis plus que persuadé que vous vous acquitterez au mieux de ce commandement, que vous prendrez de justes mesures pour la sûreté de Carillon et postes en dépendant et que vous ferez usage de toutes vos forces, lorsqu'il sera nécessaire, pour rendre les tentatives de l'ennemi infructueuses et le faire échouer dans ses projets.

Je vous écris, Monsieur, brièvement parce que je suis pressé et que d'ailleurs les connoissances que vous avez déjà prises, mes instructions, et les additions que M. de Montcalm y mettra ne vous laisseront rien à désirer.

Vous sentez, Monsieur, combien il est essentiel qu'on pense que M. de Montcalm ne vient à Montréal que pour conférer avec moi sur des faits du service et que je n'ai point d'autre objet qui m'occupe que la sûreté de Carillon. Il faut que les troupes et milices en soient persuadées, pour qu'en cas de désertion de quelqu'un de vos soldats, l'ennemi ne puisse avoir connoissance de mon projet.

Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles le plus souvent que vous pourrez. J'aurai un vrai plaisir à les recevoir et à vous donner dans toutes les occasions des preuves de l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

V

PIERRE DE RIGAUD DE VAUDREUIL

Gouverneur et lieutenant général pour le Roi en toute la Nouvelle-France, terres et pays de la Louisiane

Nous ordonnons à M. le chevalier de Lévis, brigadier des armées du Roi, de prendre le commandement de l'armée campée à Carillon et dans ses dépendances aux lieu et place et après le départ de M. le marquis de Montcalm, maréchal des camps et armées du Roi.

Enjoignons à M. de Lévis de se conformer aux ordres et instructions que nous avons remis à M. le marquis de Montcalm concernant le dit commandement et en outre aux articles que M. de Montcalm trouvera à propos d'ajouter aux dites instructions, suivant que les circonstances l'exigeront.

VAUDREUIL.

Fait à Montréal, le 10 juillet 1756.

VI

A Montréal, le 26 juillet 1756.

J'ai reçu avec plaisir les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 5 et 19 de ce mois.

M. de Montcalm, Monsieur, ne m'a point laissé ignorer la confiance qu'il avoit en vous pour vous bien acquitter du commandement de l'armée de Carillon, Celle que j'ai en lui, jointe au zèle et à l'expérience que vous avez, me persuade que je ne pouvois mieux le placer qu'entre vos mains. Il m'a communiqué les instructions qu'il a ajoutées à celles que je lui avois données, qu'il vous a remises. Je les trouve à tous égards conformes à mes intentions. Je ne doute pas que vous vous y conformiez autant que les circonstances le permettront.

Vos forces doivent avoir insensiblement augmenté par les recrues qui vous ont été envoyées de Québec. Elles ne sont pas éloignées du nombre de trois mille hommes que M. le marquis de Montcalm et vous, Monsieur, estimiez être suffisant pour vous mettre en état de remplir l'objet de la défensive; je travaille à les compléter jusqu'à environ trois mille cinq cents, jusqu'à ce que les circonstances me permettent de faire davantage.

Je fais passer à Carillon tout ce que vous demandez, tant pour la subsistance que pour les autres besoins du service.

Pour que les transports ne soient désormais susceptibles d'aucun retardement, Monsieur l'intendant s'est donné la peine d'aller lui-même à Saint-Jean, en passant

par Sorel, pour établir l'ordre nécessaire, afin qu'il ne se glisse plus aucun abus dans ces transports et qu'ils soient accélérés.

Vous trouverez ci-jointe, Monsieur, une lettre que M. le marquis de Montcalm vous écrit. Il m'en a fait part ; mais, réflexion faite, je pense qu'il convient que vous n'annonciez point trop aux sauvages que vous voulez marcher à l'ennemi, parce qu'ils s'y attendroient et qu'ils ne seroient pas peu surpris de voir le contraire. Ces nations sont malaisées à mener et il est de notre politique de ne point chercher à les amuser par des projets que nous ne devons pas mettre à exécution. Vous ferez, Monsieur, ce que votre prudence vous suggérera suivant le bon effet que vous penserez que cela devra faire.

Le parti de M. de Saint-Martin n'a pas aussi bien réussi que je l'aurois espéré ; mais je suis bien certain que cet officier a fait de son mieux. Votre attention pour le sauvage blessé dans cette action doit leur avoir fait plaisir. Je désire qu'ils ne tardent pas à marcher pour aller venger leur blessé.

Le parti de M. de Pécaudy de Contrecoeur a mieux réussi. J'ai interrogé séparément les deux prisonniers qu'il a faits ; leurs réponses sont conformes à celles qu'ils vous ont faites. Nous n'apprenons par eux que ce que nous savions déjà, c'est-à-dire que le gros de leur armée est toujours campé en deça d'Albany. Nous sommes fondés à croire qu'elle ne sera pas de sitôt prête à vous aller attaquer.

Je suis bien aise, Monsieur, que vous ayez vous-même visité les deux camps avancés et que vous ayez

donné vos ordres pour faire embarrasser les endroits où l'ennemi pourroit tenter son débarquement.

Je sais qu'il est assez difficile de retenir les sauvages après qu'ils ont fait coup ; mais je suis dans la confiance que vous rendrez les vôtres constants.

Je m'acquitterai de la promesse que M. le chevalier de la Corne a faite à un chef népissing.

M. le marquis de Montcalm est parti du 23 de ce mois de Lachine. Je vous ferai part des premières nouvelles que je recevrai de lui après son arrivée à sa destination.

M^{me} de Vaudreuil est très sensible à votre souvenir. Elle me charge de vous faire mille compliments de sa part. Faites, je vous prie, les miens à tous vos messieurs.

VAUDREUIL.

P. S. — Je compte, Monsieur, faire partir dans deux ou trois jours environ quatre cents hommes de milice du gouvernement de Montréal. Vous pourrez les employer à former divers partis, à la tête desquels vous mettrez des officiers de la colonie. Vous pourrez aussi en placer dans les camps avancés, selon que vous jugerez à propos pour le bien du service.

J'envoie aussi tous les officiers de la colonie en état de servir.

VII

A Montréal, le 26 juillet 1756.

Je reçois dans le moment la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par M. de Bleury, le 22 de ce mois.

Nous ne devons plus craindre que l'ennemi fasse aucun mouvement du côté de la rivière à la Loutre puisque M. Duplessis, qui l'a parcourue, n'a trouvé aucun vestige d'établissement de la part de l'Anglois, pas même aucune trace qui dénote que cette partie soit fréquentée.

Le rapport du capitaine de Royal-Roussillon qui a eu connoissance de quelque apparence d'ennemi à la rivière Boquet, ne paroît point douteux. Je souhaite que le détachement que vous y envoyez joigne l'ennemi et le mette en fuite, de façon à lui faire perdre l'envie d'y revenir.

J'espère que le détachement commandé par M. de la Colombière pour aller faire coup dans le fond du lac Saint-Sacrement auprès du fort Georges ne reviendra point sans avoir frappé. Il est important de faire des prisonniers et d'inquiéter l'ennemi sur cette partie ; c'est le vrai moyen de l'empêcher de porter son attention ailleurs. Il auroit été bon que ce détachement fût plus considérable.

Il est certain que nos travaux pressent et qu'ils ne doivent être assujettis à aucun retardement. Cependant, Monsieur, je m'en rapporte à vous pour les mouvements

en avant que vous jugerez à propos d'ordonner relativement aux nouvelles que vous pourrez avoir de la situation de l'ennemi, étant plus qu'assuré que vous ne vous déterminerez à un semblable mouvement qu'avec connoissance de cause et apparence de succès.

J'ai lu avec plaisir votre ordre de marche et de bataille. Il ne peut qu'être au mieux dès que vous l'avez fait. Vous avez prévu à assurer votre retraite ; c'est bien essentiel ; car, si, par un événement fâcheux, vous étiez repoussé et que vous ne pussiez avoir une position favorable pour arrêter l'ennemi, cette frontière seroit à découvert pendant qu'une partie des forces de la colonie seroit occupée de l'expédition de Chouaguen.

Si le mouvement que vous pourrez faire, lorsque toutes les forces que je vous envoie, et principalement quatre cents bons Canadiens de ce gouvernement, seront arrivées, pouvoit avoir quelque succès, il opéreroit un très bon effet, parce que vous mettriez l'ennemi dans le cas de craindre que vous ne tarderez pas d'aller sur lui avec un corps d'armée considérable, et que, par conséquent, il seroit obligé de garder ses forces plutôt que de donner du secours à Chouaguen.

Mais, si vous étiez obligé de vous retirer sans succès, il y a lieu de penser que l'ennemi craindroit moins et feroit un effort pour secourir Chouaguen. Il est à souhaiter que cela n'arrive pas ; car vous savez, Monsieur, combien l'expédition de cette place intéresse cette colonie, et que, si elle peut être finie à bonne heure, je serai en état d'augmenter votre armée, surtout en bonnes troupes.

Ne gardez, je vous prie, que les bateaux nécessaires pour les va-et-vient. Nous en avons besoin à Saint-Jean pour être en état de vous faire passer les secours dont vous aurez besoin. M. Varin fait partir ce qu'il faut pour les calfater.

Le rapport des trois sauvages du détachement de M. de Saint-Martin change bien celui de nos prisonniers, puisqu'ils disent avoir vu arriver plus de deux mille hommes à Orange, qui, vraisemblablement, ne tarderont pas à se rendre au fort Georges.

Les bateaux de M. de Bleury sont toujours bien armés, et ce n'est que dans des cas extraordinaires qu'il peut être obligé de changer un ou deux hommes qui seroient fatigués. Il pourroit se passer des quatre hommes qu'il vous a demandés, puisqu'il n'a ramené que trois bateaux de plus et qu'il a même eu les vingt hommes de M. de la Perrière.

Je ne puis, Monsieur, que vous réitérer que je m'en rapporte entièrement à vous. Vous avez pris toutes les précautions que j'attendois de votre expérience et de votre zèle.

VIII

A Montréal, le 7 août 1756.

Je réponds aux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 24 juillet, 2 et 3 de ce mois.

J'apprends avec peine la désertion de quelques soldats de la marine. Faites-leur faire leur procès par les officiers

de ce corps, suivant les intentions du Roi et les ordonnances de Sa Majesté. Vous fîtes très bien, Monsieur, de mettre leur tête à prix pour engager les sauvages à faire leur possible pour les rattraper.

Vos dispositions, en cas d'attaque, sont au mieux et je ne puis que m'en rapporter à vous par rapport aux changements dont elles pourront être susceptibles, eu égard aux mouvements que l'ennemi pourroit faire et auxquels il n'auroit pas été possible de prévoir.

Monsieur l'intendant a reçu votre lettre ; il vous écrit. Tous les secours qui vous sont nécessaires pour les hôpitaux et pour le camp ont été accomplis, autant que la situation de la colonie peut le permettre.

Je crains que la maladie de la plupart des miliciens ne provienne de leur nonchalance à se tenir proprement et à faire un ordinaire réglé. Prenez la peine, Monsieur, de vous en faire rendre compte et d'établir un bon ordre à ce sujet.

J'avois espéré que M. de la Colombière vous auroit mené quelque prisonnier. Il n'y a pas de sa faute ; il a certainement fait de son mieux. C'est un officier très zélé.

Je souhaite que le détachement que vous avez fait partir, commandé par M. de Beaujeu, ait plus de succès. Il est très à propos que nous fassions frapper entre le fort Lydius et le fort Georges. C'est là où nous pouvons espérer d'intercepter quelque convoi et d'y faire des prisonniers ; mais il faut que ces détachements dirigent leur manœuvre de façon à ne pas être coupés par l'ennemi.

Il est déjà parti des sauvages pour vous aller joindre et dans peu d'autres suivront la même route. J'ai lieu de croire par les soins que je me donne, que vous n'en manquerez pas.

Je ne puis, Monsieur, que vous rappeler ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer par ma lettre du 26 du mois dernier sur vos mouvements pour aller sur l'ennemi. Suivant l'état de vos forces que vous avez envoyées à Monsieur l'intendant, vous avez environ trois mille trois cents hommes. Lorsque toutes vos forces seront arrivées, il sera fort aisé de fournir à M. de Lotbinière le nombre de travailleurs dont il a besoin et de compléter un détachement d'environ mille hommes des troupes de terre, de la colonie, Canadiens ou sauvages, en prenant sur chaque camp proportionnellement à ses forces. Vous prendrez, Monsieur, le commandement de ce détachement après avoir prévu à la sûreté du camp et à la célérité des travaux du fort. La route que vous projetez de tenir paroît la plus sûre pour avoir occasion de frapper entre le fort Georges et le fort Lydius. Il faudroit tendre une embuscade à l'ennemi, le faire attaquer par une centaine d'hommes qui, battant en retraite, l'amèneraient au piège et alors vous pourriez en tirer bon parti. Ce mouvement ne doit point être différé, à moins que vous ne sussiez par quelque prisonnier ou déserteur que les forces de l'ennemi ont augmenté. Je vous exhorte à vous ménager. Je ne suis point en peine du succès ; il suffit, Monsieur, que vous soyez à la tête de ce détachement. Il est à souhaiter qu'il puisse opérer la diversion des forces qui iroient au secours de Chouaguen. Je pense que, lorsque vous

frapperez, M. le marquis de Montcalm commencera son expédition. Je m'en rapporte à votre prudence et à vos lumières et je suis bien persuadé que vous prévoirez à tout, pour ne pas compromettre les armes du Roi.

Je sais, tout comme vous, qu'il seroit dangereux de faire passer des bateaux sur le chemin du Portage, parce que vous ouvririez ce passage à l'ennemi.

Dès que M. Duplessis n'a trouvé aucun vestige d'ennemi sur les deux rives du lac Champlain, il y a lieu de croire qu'il n'est point dans le dessein d'y envoyer de détachements ; cependant il sera bon d'envoyer de temps en temps des découvreurs de ce côté-là.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe la liste de la promotion, conformément à laquelle vous voudrez bien faire recevoir les officiers qui servent sous vos ordres qui s'y trouvent compris.

Il vaque une lieutenance par la mort de M. le chevalier de Gannes, et par conséquent il est juste que M. de Saint-Vincent, fils, en vertu de son expectative, soit reçu et serve en cette qualité.

Je suis bien sensible à la perte de M. de Contrecoeur, fils ; cet accident est bien fâcheux et j'entre bien dans la peine de Monsieur son père.

Les bateaux de M. de Bleury doivent être sujets, tout comme les autres, à l'exécution des ordres que vous avez donnés à M. de Lusignan. C'est le vrai moyen d'arrêter les fraudes et les vols qui se sont faits jusqu'à présent. Aussi approuvé-je la conduite de M. de Lusignan.

Je compte recevoir incessamment des nouvelles de M. le marquis de Montcalm. Tout étoit prêt pour son expédition ; il n'attendoit que l'arrivée des barques.

M^{me} de Vaudreuil est très sensible à l'honneur de votre souvenir ; elle me charge de vous dire mille choses de sa part. Mes compliments, je vous prie, à tous vos messieurs.

VAUDREUIL.

J'oubliois, Monsieur, d'avoir l'honneur de vous marquer que j'ai ici depuis quelques jours environ quatre-vingts sauvages des Cinq-Nations. Je les retiens pour donner le temps à M. le marquis de Montcalm de commencer son expédition. C'est ce qui empêche environ cent sauvages du Sault de partir, attendu qu'ils doivent être témoins de leurs paroles. J'espère cependant qu'ils partiront dans peu.

IX

A Montréal, le 10 août 1756.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 de ce mois, par laquelle vous m'informez du retour du détachement commandé par M. de Beaujeu. Il est fâcheux que les sauvages n'aient pas voulu le suivre pour attaquer le détachement anglois ; il y a lieu de croire qu'il auroit fait un joli coup. Il a cepen-

dant assez bien réussi puisqu'il vous a mené six prisonniers. Je suis bien aise que vous ayez reconnu son zèle et sa bonne volonté.

J'ai interrogé exactement et séparément les prisonniers anglois. Leurs réponses ont été conformes à celles que vous avez pris la peine de m'envoyer. Je crois bien que les principales forces de l'ennemi sont destinées pour attaquer Carillon; mais je ne pense pas qu'elles aillent à quinze mille hommes.

Je suis, Monsieur, dans la confiance qu'avec les forces que vous avez, vous serez en état de l'empêcher de faire aucun progrès. Si vous jugez qu'elles ne soient pas suffisantes, je ferai un effort pour les augmenter, quoique ce gouvernement-ci soit bien dégarni, lorsque vous le jugerez absolument nécessaire.

Vous ne sauriez, Monsieur, vous donner trop de soins pour accélérer les travaux du fort. J'espère qu'il sera en état de défense avant que l'ennemi puisse y venir.

Tout me confirme dans la bonne opinion que j'ai de l'expédition de M. le marquis de Montcalm sur Chouauguen. Le capitaine anglois a parlé contre ses propres lumières, lorsqu'il a dit que les Anglois ne s'en embarrassoient pas. Il pense bien différemment et, s'il disoit la vérité, il conviendrait qu'ils n'en retirent les troupes que dans la fausse persuasion où ils sont que je me bornerai à la défensive. Je me flatte qu'ils ne tarderont pas à reconnoître leur erreur. M. le marquis de Montcalm est parti le 4, et son arrière-garde le 7. Je compte qu'il a déjà fait son débarquement ou qu'il ne tardera pas.

Je ferai partir incessamment tous les sauvages du Sault. Ils le seroient déjà s'ils n'attendoient le dénouement des paroles des députés des Cinq-Nations. Il paroît qu'ils se sont décidés à rester neutres. Je n'en doute pas ; mais j'éluide le départ de ces députés pour donner le temps à M. le marquis de Montcalm de terminer son expédition ou de la bien avancer ; c'est le vrai moyen de contenir leur nation. Il n'est point arrivé d'autres sauvages ; je me serois hâté de vous les envoyer.

J'avois prévenu vos intentions à l'égard de M. de Lusignan. Je lui ai témoigné la satisfaction que j'ai de ses services et de son activité à exécuter vos ordres. C'est un très bon officier ; j'en connois depuis longtemps le mérite, et il est bien persuadé de la confiance que j'ai en lui.

Peu après avoir fait partir la dernière lettre que j'eus l'honneur de vous écrire, je reçus des lettres de la cour par lesquelles j'appris que la guerre avoit été déclarée à la France par l'Anglois le 18 mai.

La citadelle de Port-Mahon n'étoit pas encore prise ; mais la cour étoit assurée qu'elle ne résisteroit pas longtemps.

Je vous envoie vingt-quatre soldats de vos trois bataillons, qui sont sortis de l'hôpital et qui sont en bonne santé. Je fais partir avec eux un officier des troupes de terre et deux officiers de la colonie.

M^{me} de Vaudreuil est très sensible à l'honneur de votre souvenir. Elle me charge de vous faire mille compliments de sa part. Permettez-moi que je fasse ici les miens à tous vos messieurs.

VAUDREUIL.

J'ai, Monsieur, fait acquitter les billets que vous avez donnés aux sauvages pour avoir des fusils. Vous voudrez bien que je vous fasse observer que ces billets peuvent tirer à conséquence et que, si vous continuez à en donner, aucun sauvage n'aura de fusil. Ils ont, de tout temps, vendu leurs armes et ils le feroient encore mieux s'ils étoient assurés d'en avoir d'autres. D'ailleurs, il ne part aucun sauvage qui ne soit armé et équipé, et je leur recommande à tous de conserver leurs fusils. Ceux que vous leur avez fait remplacer ne leur étoient pas dus puisqu'ils leur avoient été prêtés et qu'ils n'ont fait que ce qu'ils devoient en les remettant dans les magasins.

Vous pourrez néanmoins, Monsieur, accorder des billets aux sauvages lorsqu'il s'agira de changer leur fusil. Ils sont si rares que nous ne saurions assez les économiser.

X

A Montréal, le 14 août 1756.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 10 de ce mois.

Monsieur l'intendant m'a dit que le sieur Arnoux, chirurgien-major des troupes de terre, avoit donné un mémoire général des remèdes et autres choses concernant son art, nécessaires pour vos hôpitaux. Ce mémoire

fut accompli et le tout envoyé à Carillon et par conséquent les aides-chirurgiens ne devoient manquer de rien. Monsieur l'intendant doit vous écrire à ce sujet.

Je vois qu'un parti anglois s'est porté jusqu'aux premières habitations de Saint-Frédéric et a tué quatorze chevaux. J'aurois bien souhaité que vous eussiez été informé assez tôt de cette affaire pour envoyer un détachement pour couper ce parti.

Vous avez été informé qu'hier un autre parti anglois défit trois hommes de la barque au bas de l'Ile-aux-Têtes à six lieues de Saint-Jean. M. de Bailleul arriva dans ce moment, et ce parti disparut.

L'un des derniers prisonniers m'a assuré que les Anglois avoient formé un corps de volontaires qui sont indépendants et vont en parti tout comme les sauvages, lorsqu'ils le jugent à propos. Il faut, Monsieur, que vous mettiez tout en usage pour multiplier vos partis et les rendre considérables. Ceux de ces volontaires sont au moins de cinquante hommes. Après ce qui s'est passé, il convient que vous ayez toujours des gens prêts à marcher pour aller couper l'ennemi, dès l'instant que vous aurez connoissance qu'il a frappé.

Je ferai partir au commencement de la semaine prochaine tous les sauvages qui restent dans nos villages et quelques Outaouais qui sont venus de Michillimakinac.

J'avois ordonné, il y a longtemps, qu'il fut établi des signaux entre Carillon et le fort Saint-Frédéric. Il est essentiel que ces deux forts puissent s'informer mutuellement des mouvements de l'ennemi.

Vous avez bien fait, Monsieur, d'aller reconnoître vous-même les chemins des Agniers, qui sont en avant du poste de M. de Contrecoeur, et le terrain que les troupes doivent occuper en cas d'attaque.

Il est à souhaiter que vous ayez souvent des prisonniers pour être informé des forces et des mouvements de l'ennemi.

J'espère que le fort de Carillon sera en état de défense avant la fin de ce mois par l'attention que vous avez à en faire accélérer les travaux. Si M. de Lotbinière n'a pas plus avancé son ouvrage, c'est parce qu'il n'a pas eu d'abord le monde qu'il lui falloit et que d'ailleurs il a éprouvé bien des difficultés et petites altercations. Vous savez, Monsieur, qu'il n'est rien de plus contraire aux opérations d'un ingénieur et que la direction des ouvrages le regarde directement. Je vous prie de vouloir bien continuer à lui faire fournir le nombre de travailleurs qu'il aura l'honneur de vous demander et de lui procurer tout l'agrément qui dépendra de vous.

Il est à propos, Monsieur, que vous évitiez autant que vous le pourrez de permettre à Messieurs les officiers de partir de Carillon parce qu'ils prennent des miliciens pour les conduire. Cela cause un grand dérangement. Ceux de Québec doivent venir en droiture à Montréal, où ils trouvent des occasions pour retourner chez eux, si le rétablissement de leur santé l'exige.

Je permettrai au lieutenant de Royal-Roussillon, dont vous me parlez, de passer en France, s'il me le demande ; mais je ne lui laisserai point ignorer l'ordonnance du Roi.

Je ferai punir le nommé Philisbrot de sa désertion. Il me sera difficile de le trouver parce que vous ne m'avez pas marqué le nom de sa paroisse.

M. de Gaspé est capitaine de cette année. Je ne puis lui envoyer sa commission parce qu'elle n'est point encore contrôlée. Vous pourrez, Monsieur, le faire servir en cette qualité sans difficulté.

M. Le Verrier * n'a pas laissé ignorer à M^{me} de Vaudreuil ni à moi les bontés que vous avez eues pour lui. Nous avons l'honneur de vous en remercier et de vous prier de vouloir bien les lui continuer et de lui procurer quelques douceurs pendant sa maladie ; nous y serons très sensibles. M^{me} de Vaudreuil me charge toujours de vous faire mille compliments de sa part.

XI

A Montréal, le 18 août 1756.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire part de l'heureux événement de mon expédition sur Chouaguen. Elle a eu tout le succès que je pouvois désirer. Je vais vous en faire un détail le plus exact qu'il me sera possible sur les premières nouvelles que je viens de recevoir.

* M. Le Verrier était le fils en premières noces de M^{me} de Vaudreuil.

J'ai su à midi par un courrier de M. le marquis de Montcalm que l'avant-garde commandée par mon frère de Rigaud prit poste la nuit du 9 au 10 à la petite anse.

M. le marquis de Montcalm y arriva le 10 à minuit et fit débarquer quatre pièces d'artillerie qu'il avoit avec lui.

Le 11, les barques angloises vinrent nous reconnoître et nous saluèrent à coups de canon. Nous leur ripostâmes, et leur en imposâmes par nos quatre pièces qui étoient en batterie.

Le même jour trois cents soldats de troupes de terre ou Canadiens furent occupés à faire un chemin à notre artillerie, qui ne put arriver que le 12. En vain les barques angloises voulurent-elles s'opposer à son débarquement.

Le soir, M. le marquis de Montcalm fit ouvrir la tranchée par trois cents travailleurs soutenus par trois cents hommes armés.

Notre artillerie devoit tirer le 13 et ruiner le fort Ontario, mais nous nous aperçûmes sur les quatre heures que l'ennemi l'avoit évacué. M. de Bourlamaque, colonel d'infanterie, s'en empara. M. le marquis de Montcalm s'y transporta sur-le-champ; il y trouva cinq pièces de canon enclouées et quelques munitions.

Mon frère de Rigaud fut dès le même jour, avec les Canadiens et sauvages, prendre poste pour s'opposer à tous secours et à la retraite de l'ennemi.

Voilà, Monsieur, ce que mes premières dépêches m'ont appris. Ma satisfaction a été parfaite. Le fort

Ontario pris, l'ancien fort, quoique le plus considérable, ne pouvoit que subir le même sort.

• Pendant que j'étois à table, on m'a dit qu'il paroisoit cinq drapeaux anglois déployés sur la rivière. C'étoit M. de Villiers qui avoit été détaché avec les sauvages pour me porter ces drapeaux. Il me les a remis avec une nouvelle dépêche qui me combla de joie.

M. le marquis de Montcalm m'écrit que, le même jour de sa précédente, il employa cinq cents travailleurs pour conduire à bras d'hommes notre artillerie et établir nos batteries, sans avoir trouvé aucun obstacle de la part de l'ennemi. Nous commençâmes à le canonner et à le chauffer. Il fit un feu terrible de son artillerie. Mais sur les dix heures, il accepta les articles de la capitulation que M. de Montcalm lui accorda, dont ci-joint copie. M. de Bourlamaque, qui étoit de tranchée, marcha au fort et en prit possession avec nos grenadiers, nos piquets et cent hommes des troupes détachées de la marine.

Je ne puis que me louer du zèle que Messieurs les officiers et les troupes de terre ont marqué dans cette affaire. Cela n'est pas surprenant de leur part ; j'en étois plus que persuadé. Messieurs les officiers de la colonie, nos troupes, Canadiens et sauvages se sont également distingués.

Je n'ai pu savoir le nombre d'hommes que l'ennemi a perdus. Le général anglois, qui étoit dans l'ancien fort, fut tué. Nous n'avons eu que trois de nos soldats de tués, M. de Bourlamaque blessé légèrement de même que sept à huit Canadiens ; mais, malheureusement, M. Des Combes, ingénieur, a été tué d'un coup de fusil

qu'un de nos sauvages, qui l'avoit conduit à la reconnaissance qu'il fit après notre débarquement, tira sur lui, le prenant pour un Anglois.

M. de Léry est en route pour venir ici avec les officiers Anglois.

Les prisonniers anglois sont nombreux, il n'en a point échappé.

M. le marquis de Montcalm étoit occupé à faire passer à Frontenac les vivres et munitions de l'ennemi. Il y en a en quantité, et au moins cent pièces d'artillerie. Nous avons toutes les barques, bateaux et berges angloises, rien n'ayant été dénaturé.

M. le marquis de Montcalm m'a écrit à grande hâte. Il me marque qu'il n'a pas eu le moment de vous donner de ses nouvelles. Il me prie d'y suppléer, et je le fais avec grand plaisir.

J'écris à M. de Montcalm d'envoyer, sitôt après avoir reçu ma lettre, un bataillon à la Prairie, d'où il passera par Saint-Jean à Carillon. Le surplus de son armée, c'est-à-dire les troupes, s'y rendra aussi, sitôt qu'il aura terminé l'évacuation des forts de Chouaguen et qu'il les aura totalement détruits. J'espère que ce sera dans peu.

Je fais partir environ deux cent cinquante à trois cents sauvages pour vous aller joindre. Je suis certain que le succès que nous venons d'avoir à Chouaguen, les piquera d'honneur, les animera et leur fera faire des progrès.

Lorsque toutes nos forces seront réunies à Carillon, nous n'aurons pas à craindre le général Loudon. Peut-être les [circonstances nous permettront-elles de faire

quelque chose de mieux que de l'attendre. C'est bien à désirer, et que nous puissions avoir l'avantage sur lui. La campagne seroit des plus brillantes.

Ayez la bonté de faire part de ma lettre à tous vos messieurs et de leur faire mille compliments pour moi. M^{me} de Vaudreuil me charge toujours de vous faire les siens.

J'attends incessamment de vos nouvelles.

VAUDREUIL.

P. S. — Nous devons, Monsieur, des actions de grâces à Dieu du succès que nous venons d'avoir à Chouaguen. Je vous prie de les lui faire rendre dans votre camp. Monsieur l'aumônier ne fera pas de difficulté de chanter le *Te Deum*. Je lui garantis l'agrément de Monsieur l'évêque. Vous ferez tirer du canon et une décharge de toute votre mousqueterie suivant l'usage, sans cependant occasionner une trop grande consommation de poudre.

XII

A Montréal, le 22 août 1756.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17 de ce mois.

Je vous sais très bon gré de n'avoir point formé le détachement de mille hommes que j'avois destiné à

aller entre le fort Lydius et le fort Georges, supposé que vous fussiez certain que les forces de l'ennemi n'auroient point augmenté comme elles ont fait. J'avois fait les mêmes réflexions que vous, Monsieur, sur les suites fâcheuses qu'un pareil mouvement pourroit occasionner dans les circonstances présentes, et j'avois eu l'honneur de vous en faire part.

Les nouvelles que j'ai de toutes parts me préviennent que l'ennemi portera ses forces du côté de Carillon; mais je suis dans la confiance qu'avant qu'il soit en état de vous aller attaquer, les troupes qui ont réduit Chouaguen seront réunies à votre armée. Je souhaiterois que nous pussions alors aller de l'avant. Cela dépend de la situation où sera l'ennemi et de l'ordre que nous pourrons tenir dans notre marche pour lui barrer le chemin de Carillon. Vous me ferez plaisir de me dire quel seroit votre projet à cet égard.

Il est fâcheux, Monsieur, que les Anglois fassent quelques petits partis aux environs de Carillon et de Saint-Frédéric. J'espère qu'ils s'y méprendront à la fin et que les mesures que vous aurez prises pour les couper auront le succès que j'en attends.

Il me tardera d'être informé du retour du parti de M. du Sablé. Le sieur Perthuis, interprète des Iroquois, part avec les sauvages que je vous ai annoncés. Vous en aurez au moins trois cents, et dans peu je vous enverrai tous ceux qui ont fait la campagne de Chouaguen. Le dit sieur Perthuis est un excellent interprète et il vous sera fort utile, non seulement pour parler aux sauvages, mais même pour aller en détachement. Je vous le recommande.

Il convient que les sauvages soient aux camps avancés de Carillon, d'où ils seront plus à portée d'aller sur l'ennemi. Il faudroit aussi qu'il y eut constamment à Saint-Frédéric un certain nombre de sauvages pour donner après l'ennemi, suivant l'exigence des cas.

Je témoigne à M. de Sabrevoix, par la lettre ci-jointe, la satisfaction que j'ai de la façon dont il s'acquitte du commandement de son camp.

Si M. Le Verrier continue à souffrir de son rhumatisme, il n'y aura pas de difficulté à son retour en cette ville. Je vous prie de vouloir bien lui continuer vos bontés.

MM. Challemaison et La Morandière sont cadets à l'aiguillette ; vous voudrez bien les faire servir en cette qualité.

J'ai recommandé à M. Varin d'envoyer à M. de Lotbinière les quatre scies qu'il demande pour le moulin.

M^{me} de Vaudreuil est très sensible au souvenir dont vous l'honorez. Elle me charge toujours de vous dire mille choses de sa part.

XIII

A Montréal, le 30 août 1756.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous prévenir que je faisais passer à Carillon les troupes qui avoient été employées à l'expédition de Chouaguen. Il y en a déjà qui sont en

route, et je presserai les autres à suivre la même destination.

M. le marquis de Montcalm est arrivé depuis quelques jours. J'aurois bien souhaité qu'il eût fait quelque séjour en cette ville ; mais il me témoigne un grand empressement à vous aller joindre. Soyez persuadé, Monsieur, que je n'ai aucune inquiétude pour les forts de Carillon et Saint-Frédéric. Je sais que la défense de cette partie ne sauroit être en meilleures mains et on ne sauroit rien ajouter à la confiance que j'ai à votre zèle et à vos lumières.

Je presse le transport des vivres qui vous sont nécessaires et j'espère que vous en serez bien pourvu dans peu.

Lorsque la réunion des troupes sera faite, vous serez en état de disputer le terrain à l'ennemi et de le repousser vivement. Les trois bataillons que je vous envoie se sont signalés dans l'expédition de Chouaguen. Ils ne pouvoient que faire des progrès sous les ordres de M. le marquis de Montcalm qui, par sa prévoyance, a aplani toutes les difficultés et, par son exemple, a rendu ses troupes infatigables.

J'attends incessamment de vos nouvelles.

XIV

A Montréal, le 6 septembre 1756.

Monsieur,

J'ai reçu avec plaisir les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'apprends par celle du 31 l'heureux retour du parti de M. du Sablé, dont nous étions en peine avec raison.

Je ne puis, Monsieur, qu'approuver vos sages dispositions pour résister à l'ennemi.

Je viens d'interroger un montagnard d'Ecosse. Suivant ce qu'il m'a dit, il ne paroît pas que l'ennemi soit de longtemps en état de venir vous attaquer. J'espère que vous ne tarderez pas à avoir des nouvelles plus positives de ses forces et de ses vues. Il seroit bien à souhaiter que nous puissions aller de l'avant sur lui ; mais il faudroit pour cela une circonstance bien favorable.

Je compte que M. le marquis de Montcalm ne tardera pas à vous joindre ; il est actuellement à Saint-Jean.

Dans les comptes que je rends à la cour, j'ai une attention particulière à lui parler de votre zèle, de vos lumières et de votre expérience. Je sens bien que vous n'en n'avez pas besoin ; mais je dois cette justice à la vérité.

Je vous souhaite la plus parfaite santé.

XV

A Montréal, le 13 septembre 1756.

Monsieur,

J'ai reçu avec plaisir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 de ce mois.

La découverte que M. de Florimond a faite du fort Georges, ne nous laisse aucun doute sur les forces considérables de l'ennemi. Le nombre de hangars qu'il y a prouvé qu'il y fait de grands amas de vivres, et les barques qu'il a et qu'il construit donnent lieu de croire qu'il s'attache à avoir la supériorité sur le lac. Il paroît aussi que les ennemis occupent toujours les îles en force.

Il est heureux que les deux bateaux que vous avez constamment sur le lac en aient imposé par les trois coups de fusil qu'ils tirèrent aux trois barques et aux dix bateaux anglois. Les grenadiers et les piquets que vous envoyâtes dans le moment au camp de M. de Contreccœur lui auroient été d'un grand secours, si le cas l'eût exigé ; la découverte que vous fîtes vous-même le lendemain avec quatre canots jusqu'à l'endroit où les barques ennemies étoient venues, a opéré le meilleur effet, puisque depuis ce temps-là rien n'a paru sur le lac.

Il faut espérer que les partis anglois qui sont venus jusqu'à présent aux environs du camp de M. de Contreccœur s'y méprendront et que nous parviendrons à en prendre quelqu'un. Il est bon pour cet effet que vous ayez fait passer la plus grande partie des sauvages aux postes avancés.

Je souhaite que le petit parti de sauvages qui a été du côté du fort Georges, réussisse à faire un prisonnier.

Il n'est rien de mieux que les deux ou trois gros partis que vous devez envoyer en même temps du côté du fort Lydius et du fort Georges. Je suis dans la confiance que non seulement ils reconnoîtront les îles que les ennemis occupent sur le lac Saint-Sacrement, mais même qu'ils trouveront occasion de frapper avec succès.

Je suis bien sensible au triste sort de MM. de Biville et de Tarsac ; je les regrette beaucoup. Cet accident est d'autant plus fâcheux qu'ils y ont donné occasion en franchissant les bornes des défenses que vous aviez faites à Messieurs les officiers d'aller à la chasse ni à la pêche. Je suis bien persuadé de l'activité du détachement que vous avez envoyé après ce parti, et que, si l'ennemi avoit eu moins d'avance, il l'auroit joint. Si le vent contraire ne vous avoit empêché d'envoyer du côté des Deux-Rochers, peut-être l'auriez-vous coupé.

J'avois eu l'honneur de vous prévenir que je faisois passer à Carillon les troupes de terre qui revenoient de Chouaguen ; j'aurois eu celui de vous écrire par le bataillon de Béarn, si mes grandes occupations ne m'eussent privé de ce plaisir.

Je vous suis bien obligé de vos observations sur les mouvements qu'il seroit possible de faire pour marcher en avant ; elles sont justes et faites avec beaucoup de connoissance du local. Vous aurez vu par la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire à ce sujet que je n'étois point dans le dessein de faire un mouvement décisif, mais seulement de profiter de la situation où l'ennemi

pourroit se trouver pour l'engager dans une action dont l'événement ne pût que nous être avantageux. Je suis bien persuadé, Monsieur, que vous voudrez bien faire part de vos réflexions à M. le marquis de Montcalm et qu'il opérera suivant que les circonstances pourront favoriser ses projets, sans cependant rien donner au hasard, pour ne pas courir le risque de compromettre les armes du Roi.

Je ne sais que penser de l'inaction de l'ennemi. Il est certain que, s'il a envie d'opérer cette année, il est temps qu'il commence. Peut-être n'est-il pas encore prêt ? Peut-être veut-il user de ruse et attendre que je fasse revenir l'armée ? Nous ne serons pas longtemps sans savoir à quoi nous en tenir. Les sauvages ont pris deux Anglois qui, de la façon qu'on me les a dépeints, sont des montagnards écossois. Ils les ont menés à Carillon ; vous saurez vraisemblablement quelque chose par eux.

Agréez, Monsieur, mes remerciements et les assurances de ma vive reconnoissance à la part que vous avez bien voulu prendre à l'heureux événement de mon expédition sur Chouaguen. Je la mérite par mon attachement sincère à tout ce qui vous intéresse et le désir que j'aurai toujours de vous en donner des preuves.

Je suis très sensible aux bontés dont vous avez honoré M. Le Verrier ; M^{me} de Vaudreuil ne l'est pas moins, et je me joins à elle pour vous en faire nos remerciements et vous en demander la continuation.

Vous avez très bien fait de me renvoyer les bateaux qui ont mené le bataillon de Béarn ; c'est ce que nous avons de plus rare.

XVII

A Montréal, 16 octobre 1756.

Monsieur,

J'ai reçu avec un sensible plaisir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11 de ce mois, par laquelle vous me faites part de la liberté que vous avez bien voulu accorder à M. d'Albergatti. Il doit vous en avoir bien de l'obligation. J'oublie la faute puisque vous la lui avez pardonnée.

M. le marquis de Montcalm me prévient qu'il partira de Carillon au premier voyage de M. de Bleury. Il vous remettra le commandement de l'armée ; il sera en très bonnes mains, et je ne puis, Monsieur, que *..... entièrement à vous.....

..... parfaitement cette partie

il sera essentiel que vous ayez constamment des découvreurs aux environs du camp de M. de Contrecoeur pour avoir connoissance des mouvements de l'ennemi, qui pourroit tenter de s'en emparer.

J'espère que vous ne tarderez pas à avoir quelques prisonniers qui vous instruiront de la situation et des vues de l'ennemi. La rivière au Chicot mérite une attention particulière, et même que nous y envoyons

* Le bas de la première page de cette lettre étant déchiré, il ne reste visible que les mots qui suivent.

un détachement considérable pour forcer les ennemis qui y sont vraisemblablement établis ou campés à en déloger. J'écris à ce sujet à M. le marquis de Montcalm.

Au surplus, je suis bien persuadé que M. le marquis de Montcalm vous fera part avant de partir de sa façon de penser sur tout ce que je lui écris.

J'ai appris, Monsieur, avec peine que votre santé avoit été dérangée ; je souhaite qu'elle soit actuellement des meilleures, et je vous prie d'être bien persuadé que personne n'y prend plus d'intérêt que moi.

M^{me} de Vaudreuil me charge de vous faire mille compliments de sa part.

XVIII

A Montréal, le 10 juillet 1757.

Monsieur,

Je souhaite que vous soyez actuellement arrivé à Carillon et que vous y jouissiez d'une parfaite santé. Je suis bien persuadé que votre présence aura grandement contribué à la célérité de tous les préparatifs de la campagne et je compte qu'ils seront bien avancés, lorsque M. le marquis de Montcalm arrivera. Il partira d'ici le 12 de ce mois. Nous n'avons aucune nouvelle intéressante de France qui ne vous ait été mandée. Nous sommes toujours bien courts de vivres, et il est bien à désirer que l'expédition en question ne soit point longue. M^{me} de Vaudreuil me charge de vous faire mille compliments de sa part.

XIX

A Montréal, le 19 juillet 1757.

Monsieur,

J'ai eu un vrai plaisir à apprendre votre heureuse arrivée à Carillon. Je suis bien persuadé que votre présence et vos ordres auront fait accélérer tous les préparatifs et que tout aura été disposé pour le départ de l'armée à l'arrivée de M. le marquis de Montcalm. Je suis, je vous assure, Monsieur, dans la confiance que vous allez faire une campagne brillante et décisive pour cette colonie. Je vous souhaite la plus parfaite santé. Je me flatte que vous êtes bien convaincu de tout l'intérêt que j'y prends ainsi que M^{me} de Vaudreuil, qui me charge de vous faire mille compliments pour elle.

Depuis votre départ, il n'est arrivé aucun navire de France ; on n'a pas même connoissance qu'il y en ait en rivière. La disette où nous sommes de vivres augmente chaque jour. Québec souffre beaucoup et, si sous quinze jours, nos bâtimens de transports n'arrivent, nous serons fort embarrassés. Vous pouvez juger de là, Monsieur, combien il importe de ne pas différer l'expédition en question.

Un courrier qui est arrivé de l'Acadie, a rapporté qu'un sauvage lui a dit que la flotte ennemie, au nombre de cent soixante voiles, avoit paru devant Louisbourg, mais qu'elle avoit été obligée de rentrer à Halifax, et qu'il y avoit dans ce fort beaucoup de

maladies occasionnées par la petite vérole. Il est bien à souhaiter dans les circonstances présentes que nous ayons la confirmation de cette nouvelle.

XX

A Montréal, le 31 juillet 1757.

Monsieur,

Je profite avec plaisir de l'occasion de M. de Totabel pour avoir l'honneur de vous adresser plusieurs lettres que j'ai reçues pour vous. M. de Paulmy m'a témoigné toute la satisfaction que le Roi a de vos services et des preuves que vous avez constamment données, la campagne dernière, de votre zèle. Je sais, Monsieur, que vous êtes très recommandable par vous-même ; mais je dois à la justice les comptes que je rends à la cour de vos services. J'entre dans la satisfaction que M. le marquis de Montcalm aura à distribuer les grâces du Roi à Monsieur les officiers des troupes de terre pendant son expédition. Je suis bien persuadé qu'elles ne contribueront pas peu à augmenter leur zèle et leur ardeur pour la gloire des armes de Sa Majesté. J'aurois bien souhaité recevoir en même temps la promotion de la marine ; mais je n'ai reçu qu'une seule lettre de M. le garde des sceaux, du mois de janvier. J'espère que Messieurs les officiers de ce corps ne perdront rien pour attendre.

Je compte, Monsieur, que lorsque ma lettre vous parviendra, l'expédition du fort Georges sera bien avancée. Les principaux des prisonniers m'ayant assuré qu'il n'y a aucun retranchement, vous ne serez par conséquent pas longtemps à vous porter au fort Lydius. C'est l'objet capital de l'expédition ; car la seule réduction du fort Georges ne pourroit anéantir totalement les projets des Anglois sur la frontière. Je suis très persuadé, Monsieur, que vous en sentez toute la conséquence et que vous aplanirez toutes les difficultés qui pourroient se présenter à cet égard. Vous voyez que je vous parle avec la confiance que je dois à l'amitié dont vous m'honorez, et aux sentiments que je vous ai voués de l'attachement le plus vif et le plus sincère, avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Permettez, Monsieur, que je place ici mille compliments de la part de M^{me} de Vaudreuil.

XXI

A Montréal, le 31 août 1757.

Monsieur,

Comme nous manquons de vivres et que même il y a grande apparence que nous n'en recevrons point de France, la saison étant fort avancée, je vous prie de faire continuer à ne donner aux troupes que la livre et

demie de pain et un quarteron de lard, ainsi que M. le marquis de Montcalm m'a dit l'avoir ordonné avant son départ. Je vous prie aussi de vouloir bien donner vos ordres pour que l'on ait une attention particulière à faire consommer les lards qui pourroient se garder le moins, ou qui seroient douteux. Je m'en rapporte bien à tout ce que vous ferez à ce sujet, étant fort persuadé que vous en sentez la nécessité et la conséquence qui est des plus importantes.

VAUDREUIL.

P. S. — De la façon dont M. de Montcalm m'a parlé, il me paroît que le Portage doit être fini ; cela me donne espérance de vous voir sous quelques jours et de vous embrasser, et ce sera avec bien du plaisir.

XXII

A Québec, le 16 octobre 1757.

Monsieur,

Je profite avec plaisir de la première occasion pour avoir l'honneur de vous donner de mes nouvelles, nous avons fait notre voyage très heureusement et, quoique nous ayons eu une journée de vent contraire, nous sommes arrivés mercredi après-midi. Nous nous amusons parfaitement, et la satisfaction de M^{me} de Vaudreuil et la mienne seroient parfaites, si vous étiez en cette ville.

Nous n'avons encore aucune nouvelle de France et

nous nous ressentons plus que jamais de la disette des vivres. M. le marquis de Montcalm en est parfaitement informé, et il voit lui-même qu'il est indispensable que nous prenions des arrangements dès à présent pour ne pas nous trouver dans le cas de manquer bientôt totalement. Nous sommes en conséquence convenus, qu'à commencer du 1^{er} du mois prochain, la ration seroit de livrer aux soldats des troupes de terre et de la marine qui tiennent garnison dans les villes, comme il suit, savoir :

4 livres de pain, à $\frac{1}{2}$ livre par jour, pour huit jours,
6 livres de bœuf frais à 1 livre par jour, pour six jours,
2 livres morue sèche, à 1 livre par jour, pour deux jours,
2 livres de pois, à 4 onces par jour.

M. le marquis de Montcalm doit vous écrire à ce sujet, et je donne mes ordres à M. Duplessis. Cette réduction de ration doit d'autant moins faire de difficulté, que le traitement du soldat est incomparablement meilleur que celui du peuple et du bourgeois, qui sont également taxés à un quarteron de pain par jour, et qui vraisemblablement auront bien de la peine à trouver de la viande. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien prévenir les officiers du bataillon qui hiverne à Montréal de tenir chacun la main à ce que leurs soldats soient contents de cet arrangement.

M^{me} de Vaudreuil me charge de vous dire mille choses de sa part. Nous comptons avoir l'honneur de vous voir au commencement du mois prochain. En mon particulier, je serai bien flatté de vous renouveler les assurances de l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

XXIII

A Québec, le 19 octobre 1757.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 de ce mois.

J'envoie à M. Duplessis ma réponse aux paroles des députés onotagués. Je ne tarderai pas à savoir positivement si les Anglois construisent réellement des bateaux du côté de Corlar, parce que, dès l'instant que M. de Lorimier a eu cette nouvelle, il a fait partir dix sauvages pour aller dans ce continent. Le détachement de M. de Bellestre y arrivera fort à propos ; j'espère qu'il produira à tous égards un bon effet.

Je ne doute pas, Monsieur, que vous n'ayez été informé des nouvelles que nous reçûmes dimanche au soir de France, et néanmoins je profite avec plaisir de ce courrier pour vous envoyer les gazettes que j'ai reçues. Nos affaires vont parfaitement bien en Europe. Les Prussiens et les Anglois ont été également battus et ces derniers n'ont fait que paroître et disparaître devant Louisbourg. Voilà le résultat de leurs immenses préparatifs ; reste à savoir si ces heureux événements opéreront la paix ou une continuation de guerre. C'est ce que nous apprendrons l'année prochaine. J'ai reçu des lettres bien satisfaisantes du ministre en réponse à celles que je lui avois écrites pour lui rendre compte du succès de l'expédition de mon frère de Rigaud.

Je n'ai point encore travaillé à mes dépêches pour France ; il me tardera de les avoir finies et d'être à portée de vous renouveler les assurances de l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Agréez, Monsieur, que M^{me} de Vaudreuil vous fasse ici mille compliments.

XXIV

A Montréal, le 11 juillet 1758.

Monsieur,

Je me flatte que vous êtes bien persuadé du plaisir que j'ai eu en recevant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 9 de ce mois. Je suis extrêmement sensible au compliment que vous voulez bien me faire sur la brillante victoire que vous avez remportée sur nos ennemis. Recevez, je vous prie, mon cher chevalier, le compliment que je vous fais à mon tour ; il est aussi sincère que les sentiments que je vous ai voués, dont vous connoissez toute l'étendue. Qu'il est heureux pour moi d'avoir changé votre première destination ! Vous fûtes témoin de la violence que je faisois au désir que j'avois de vous confier une mission importante. Vous n'y avez rien perdu, mon cher chevalier, puisque, dès votre arrivée à Carillon,

vous avez trouvé matière à exercer votre zèle et que vous l'avez particulièrement fait briller dans l'affaire la plus critique et qui, par l'heureux événement, est devenue très brillante pour nous. Vous avez bien dû juger que les nouvelles que j'ai eues par les deux premiers courriers m'ont fait désirer votre arrivée à Carillon. Je sentoais avec raison le bon effet qu'elle produiroit à tous égards, et j'entrois bien dans le plaisir que M. le marquis de Montcalm auroit de vous avoir avec lui. Vous avez, mon cher chevalier, couru de grands risques ; il ne falloit rien moins que votre audace. Je remercie Dieu de vous avoir conservé. Qu'il est fâcheux que tous nos Canadiens et nos sauvages ne fussent pas arrivés également ! Nos ennemis auroient-ils pu éviter de succomber à la vive chasse qu'ils leur auroient donnée ? Je ne perds pas un instant pour augmenter les forces de M. le marquis de Montcalm et, malgré la disette où nous sommes de vivres, j'espère que sous peu de jours il aura environ dix mille hommes à ses ordres, au moyen de quoi, je compte qu'il sera en état de profiter de toutes les circonstances heureuses pour rendre sa campagne décisive pour cette colonie. Je suis très convaincu, mon cher chevalier, que vous le seconderez de votre mieux. Vous savez la confiance que j'ai en vous, et vous connoissez l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — La joie de M^{me} de Vaudreuil est inexprimable. Elle est très sensible à l'honneur de votre souvenir et

me charge de vous dire mille choses de sa part. Elle fait des vœux pour votre santé et votre conservation.

Je manque de bateaux; j'écris à M. le marquis de Montcalm qu'il importe qu'il les renvoie à Saint-Jean à mesure qu'ils lui arriveront, sans quoi il ne me seroit pas possible de lui envoyer des vivres ni du monde.

XXV

A Montréal, le 12 juillet 1758.

Monsieur,

J'ai eu un vrai plaisir en apprenant par une lettre de M. le marquis de Montcalm que nos ennemis se sont retirés du Portage. Leur retraite et même leur terreur ne peuvent qu'augmenter mon empressement à hâter le départ des forces de ce gouvernement qui me restent à envoyer à M. le marquis de Montcalm. Nous sommes, mon cher chevalier, dans les circonstances les plus favorables pour mettre dehors par la baie et par le lac des détachements très considérables pour harceler vivement nos ennemis, couper leur communication du fort Lydius à l'ancien fort Georges, intercepter leurs convois et enfin les forcer à abandonner leur artillerie, bateaux, train de campagne, vivres, etc., et à se retirer de façon à leur ôter pour toujours l'envie de renouveler leur tentative. J'écris à ce sujet à M. le marquis de Montcalm. Tout doit nous engager à ne pas perdre un

instant : le peu de vivres que nous avons, et la nécessité du prompt retour des Canadiens pour faire leurs récoltes. Je suis très convaincu, mon cher chevalier, que, de votre côté, vous ne négligerez rien pour contribuer à l'exécution de mes vues, parce que vous en sentez mieux que personne toute la conséquence. Mes grandes occupations me privent du plaisir de vous faire part des nouvelles que je reçois de Québec. Je prie M. le marquis de Montcalm de vous les communiquer. Vous verrez que nous avons des vivres en rivière, et que nous nous défendons bien à Louisbourg. Il ne me reste qu'à vous renouveler les vœux que je fais pour votre santé. Vous savez l'intérêt que j'y prends, et qu'on ne peut rien ajouter à l'attachement sincère que je vous ai voué et avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — M^{me} de Vaudreuil vous prie d'agréer ici mille compliments de sa part. Elle fait toujours des vœux pour votre conservation.

XXVI

A Montréal, le 22 juillet 1758.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14 de ce mois. Je me flatte que vous êtes bien persuadé du plaisir qu'elle m'a fait et de ma recon-

noissance à tout ce que vous m'avez marqué. Vous avez vu mon empressement à augmenter les forces de M. le marquis de Montcalm et à le bien approvisionner. Mon objet en cela, comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer, est de le mettre à son aise pour qu'il puisse envoyer de gros détachements pour harceler nos ennemis, interrompre leur communication à Lydius, et enlever quelques convois. Je ne doute pas, mon cher chevalier, que vous ne sentiez toute la conséquence de ces mouvements. Elle est fondée sur la retraite précipitée des Anglois, et rien n'est plus propre à nous donner de grandes espérances que leur consternation et leur découragement. Nous en avons des preuves trop certaines, et nous aurions à nous reprocher d'avoir négligé de semblables circonstances. D'ailleurs vous savez qu'il est des moments heureux qu'on ne trouve qu'en les cherchant. Notre activité à faire harceler nos ennemis ne pourra qu'augmenter leur découragement, tandis que nous leur donnerions à penser par notre inaction qu'il ne nous est pas possible de faire mieux, qu'insensiblement ils reprendroient courage et de nouvelles mesures pour revenir à la charge. Du succès de ces détachements dépend le prompt retour de nos Canadiens pour les récoltes et même la tranquillité de notre frontière. Je ne suis point en peine, mon cher chevalier, que vous ne concouriez de tout votre possible à l'exécution de mes vues. Nous n'avons encore aucune nouvelle de la Belle-Rivière ni de Louisbourg. J'ai envoyé M. de Longueuil en paroles chez les Cinq-Nations, où tout m'annonce qu'il sera bien reçu. Je suis de plus en plus sensible à votre bonne volonté. Soyez, je vous prie,

bien convaincu du désir que j'ai de vous donner une destination aussi importante que vous avez de zèle et d'expérience. Vous connoissez assez mes sentiments à cet égard ; il ne me tarde pas moins qu'à vous de vous en donner des preuves aussi parfaites que l'attachement sincère que je vous ai voué et avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — M^{me} de Vaudreuil est extrêmement sensible à l'honneur de votre souvenir. Elle me charge de vous dire mille choses de sa part.

XXVII

A Montréal, le 8 août 1758.

Monsieur,

Tout doit vous persuader du plaisir que j'ai eu à recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 21 du mois dernier.

Le détachement de M. de Saint-Luc a parfaitement bien réussi ; il auroit été à souhaiter qu'il fût plus considérable, parce que les quinze cents Anglois qui vinrent au secours du convoi qu'il défit, auroient vraisemblablement subi le même sort. Vous sentez parfaitement combien il est essentiel de continuer à faire de semblables détachements. La position des Anglois à l'ancien

fort Georges n'exige rien moins que notre empressement à cet égard ; car, s'ils s'y fortifioient, ils nous donneroient de l'occupation.

J'ai beaucoup de confiance au détachement que M. le marquis de Montcalm étoit dans le dessein de confier à M. Marin. Ce n'est pas, mon cher chevalier, un petit ouvrage que de vous envoyer des sauvages ; vous en savez la raison ; cependant je suis enfin parvenu à en faire partir et j'espère que vous n'en manquerez pas.

Je ne suis pas moins impatient que vous d'apprendre quel aura été le sort de Louisbourg. J'en ai les espérances les plus flatteuses. J'aurai un vrai plaisir à vous faire part des premières nouvelles que j'en recevrai. Vous pensez bien, mon cher chevalier, que j'ai rendu le compte le plus exact à la cour de vos importants services à l'affaire du 8, que je l'ai entretenue de la confiance que j'ai en vous. Les sentiments que vous me connoissez vous mettront, mon cher chevalier, en état de suppléer ou d'interpréter ce que je ne puis vous marquer ici à ce sujet.

M^{me} de Vaudreuil est très sensible à l'honneur de votre souvenir ; agréez mille compliments de sa part.

Continuez-moi, je vous prie, votre amitié ; il me seroit difficile de rien ajouter à celle que j'ai pour vous ni à l'attachement vif et sincère avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

XXVIII

A Montréal, le 12 septembre 1758.

Monsieur,

J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; celle du 5 de ce mois ne m'est parvenue que dans ce moment.

Je me suis satisfait moi-même, Monsieur, en rendant compte à la cour de votre zèle, de votre expérience et de vos services dans cette colonie. J'aurai une vraie joie si je puis enfin contribuer à vous procurer le grade de maréchal de camp, que vous méritez à tous égards.

J'espère que les petits partis que vous avez en avant vous mèneront quelques prisonniers qui pourront vous instruire plus positivement des forces et des vues de nos ennemis. Je n'ai jamais été plus tranquille que je le suis sur tout ce qui concerne notre frontière ; il me suffit que vous y commandiez pour que je me repose entièrement à votre prévoyance et à vos lumières. M. le marquis de Montcalm n'a pas fait ici un long séjour ; il m'a annoncé son départ pour demain. J'ai conféré avec lui sur la situation présente de la colonie. Je ne vous entretiendrai pas exactement de mes dispositions et des mouvements que je médite parce que je suis bien persuadé que M. le marquis de Montcalm vous en fera part. Je lui ai témoigné le désir que j'ai de vous voir à la tête des forces que j'aurai dans peu sur le lac Ontario ; je vous ai même demandé, Monsieur, par un mémoire que je lui ai remis. J'aurai l'honneur de vous

faire part dans cette même lettre de ce qui aura été déterminé. Soyez, je vous prie, bien convaincu de la solidité des sentiments que je vous ai voués, et qu'on ne peut rien ajouter à l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — M^{me} de Vaudreuil, Monsieur, est très sensible à votre souvenir ; elle me charge de vous dire qu'elle le mérite par les vœux qu'elle fait journallement pour vous. Agréez ici mille compliments de sa part.

AUTOGRAPHE. — Je finis dans le moment, Monsieur, ma dernière conférence avec M. le marquis de Montcalm. Il vous rend la justice qui vous est due ; mais il m'a témoigné qu'il seroit flatté d'être chargé de la mission en question, si elle a lieu, connoissant cette partie. Cependant, mon cher chevalier, je ne désespère pas de vous la faire échoir. Tout ce qui peut tendre à votre satisfaction fera toujours la mienne. Cette lettre vous sera remise par mon frère qui en ignore le sujet. Vous sentez bien qu'elle ne doit être vue que de vous seul.

XXIX

A Montréal, le 18 septembre 1758.

Monsieur,

J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je suis très sensible à l'attention que vous avez bien voulu avoir de me donner de vos

nouvelles. Elles m'ont fait un vrai plaisir. J'étois bien tranquille pour notre frontière du lac Saint-Sacrement, connoissant tout votre zèle et votre expérience. J'espère que M. de Repentigny nous procurera au moins des prisonniers. Je suis persuadé qu'il fera de son mieux pour se bien acquitter de la mission que vous lui avez confiée. Les Anglois ont brûlé nos deux grandes barques qu'ils avoient prises à Frontenac, de même qu'un plus grand nombre de leurs berges. Ils n'ont pas fait un grand séjour à Chouaguen ; il paroît qu'ils se sont retirés avec beaucoup de précipitation. Je n'entre pas, Monsieur, ici en détail sur les réflexions que je fais concernant Carillon, persuadé que M. le marquis de Montcalm vous fera part de tout ce que je lui écris à ce sujet. Agréez, Monsieur, que je vous renouvelle les assurances de la solidité des sentiments que je vous ai voués. Je ne serai jamais plus flatté que lorsque je pourrai vous en donner des preuves ainsi que de l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — M^{me} de Vaudreuil est très sensible à l'honneur de votre souvenir ; elle me charge toujours de vous dire mille choses pour elle.

Je m'imagine bien, Monsieur, que vous êtes très persuadé du plaisir que j'aurois eu à vous fournir l'occasion de vous signaler dans la partie du lac Ontario, si les choses eussent tourné différemment. Il faut espérer que je serai à même de vous dédommager l'année prochaine, et même avant, si les circonstances me le permettent.

XXX

[Autographe]

LETTRE DE M^{ME} LA MARQUISE DE VAUDREUIL AU
CHEVALIER DE LÉVIS

A Montréal, le 22 septembre 1758.

Il semble, Monsieur, que tout s'oppose au plaisir que nous nous faisons de vous voir. J'avoue que votre séjour est long ; il m'ennuie très fort, et je m'aperçois qu'il en coûte, quand on s'est accoutumé à une douce société telle que la vôtre, d'en être privé. J'adresse, Monsieur, au Seigneur, les vœux les plus ardents pour votre conservation. Ménagez donc une santé qui nous intéresse si fort, et souvenez-vous quelquefois de ceux qui vous ont voué pour la vie l'attachement le plus sincère.

Monsieur,

Votre très humble et très obéissante servante,

FLEURY VAUDREUIL.

XXXI

A Montréal, le 22 septembre 1758.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 18 de ce mois.

Le parti que les Anglois ont pris de brûler les deux grandes barques qu'ils nous avoient prises et de se

retirer de Chouaguen, ne me permet pas de penser, quant à présent, à autre chose qu'à l'approvisionnement de Niagara et de tous nos postes de la Belle-Rivière. Mais j'espère qu'eu égard à la mission que je vous avois destinée, ce ne sera qu'un différé. Voilà la seconde fois que le désir constant que j'ai de vous employer devient infructueux. J'espère que je serai plus heureux au premier mouvement que les circonstances pourront me favoriser. Soyez, je vous prie, Monsieur, bien persuadé que j'en aurai en mon particulier la plus grande satisfaction et que rien n'égale l'intérêt que je prendrai toujours à ce qui vous regarde. Tout bien considéré, nous devons nous attendre que les Anglois feront une nouvelle tentative sur Carillon cet automne. Je m'arrange pour faire passer toutes les forces qui sont à ma disposition à M. le marquis de Montcalm, lorsque le cas l'exigera ; je l'en ai prévenu. Il me faut cependant environ trois mille Canadiens pour suffire au va-et-vient de Frontenac et à celui de Niagara. Continuez-moi votre amitié ; vous connoissez l'étendue de celle que j'ai pour vous et l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — M^{me} de Vaudreuil est toujours très sensible à l'honneur de votre souvenir et me charge de vous dire mille choses de sa part.

XXXII

A Montréal, le 27 septembre 1758.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

J'étois bien persuadé du plaisir que vous auriez à apprendre que les Anglois ont abandonné la partie du lac Ontario. Ils ont vraisemblablement eu connoissance de mon activité à y faire marcher des forces considérables. Il est toujours bienheureux qu'ils aient pris ce parti et qu'ils n'aient pas profité de nos deux grandes barques.

M. de Montigny s'est rendu à Niagara le septième jour de son départ. J'ai reçu des nouvelles de M. Des Ligneris du 29 du mois dernier ; il n'avoit encore aucune certitude d'être attaqué. M. de Rocheblave, qui a fait la dernière découverte à Cumberland, y a trouvé le camp de l'ennemi à peu près dans le même état qu'il l'avoit vu précédemment. Les forces de M. Des Ligneris sont considérables. J'ai su que M. de Bellestre étoit en route pour l'aller joindre avec les milices et les nations sauvages du Détroit. Il me marque qu'il craint plus la disette des vivres que les Anglois. J'ai environ trois mille Canadiens en mouvement pour approvisionner cette partie.

Il est bien à souhaiter, Monsieur, que les Anglois se retirent bientôt de l'ancien fort Georges ; mais je suis toujours dans la persuasion qu'ils hasarderont cet automne une nouvelle tentative sur Carillon ; aussi me

tiens-je en état de faire passer tous les secours qui sont en mon possible, sitôt que le cas l'exigera.

Il faut espérer que les deux partis que nous avons en avant nous mèneront quelques prisonniers qui nous donneront des connoissances plus certaines des vues de l'ennemi.

Je ne néglige rien pour vous envoyer des sauvages. Il n'est en effet rien de plus essentiel que de harceler les ennemis sur le chemin du fort Lydius.

Vous connoissez, mon cher chevalier, la pureté et la solidité des sentiments que je vous ai voués. Je ne puis que vous réitérer le désir que j'ai de vous en donner les preuves les plus parfaites. Vous voyez vous-même que les choses ont d'elles-mêmes assez bien tourné pour que je ne sois obligé d'exécuter aucune entreprise ; mais je saisirai avec plaisir la première occasion qui se présentera pour vous confier une mission qui vous convienne, au zèle et à l'expérience que je vous connois. Je serai bien charmé d'avoir l'honneur de vous voir, lorsque les circonstances vous permettront de descendre et de vous renouveler les assurances de l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

XXXIII

A Québec, le 25 mai 1759.

Monsieur,

Dès mon arrivée, je vous envoie un courrier pour vous informer que des nouvelles plus détaillées de la jorce et de l'espece des bâtimens qui composent l'avant-

garde de la flotte angloise me font espérer que nous aurons du temps. Je ne perds cependant pas un moment à mettre tout en règle ici. La nécessité de ménager les vivres me détermine à suspendre le départ de la totalité des Canadiens que je destine à la défense de Québec. J'écris à mon frère pour qu'il en fasse partir quinze cents. A l'égard des cinq bataillons, vous ne sauriez mettre trop de diligence pour nous les faire arriver. Je vous prie aussi de me joindre de votre personne, dès que vous aurez tout mis en mouvement. Vous voudrez bien, avant votre départ, envoyer les instructions que vous croirez convenables, soit à Carillon, soit à Saint-Jean pour mettre en état l'Ile-aux-Noix, et vous voudrez bien, Monsieur, conférer avec mon frère sur ce que vous croirez de plus avantageux au service pendant votre absence.

XXXIV

Au camp, le 1^{er} juillet au matin.

Je souhaite, Monsieur, que vous ayez dormi plus tranquillement que moi, qui ai été reveillé plusieurs fois par les nouvelles de la Pointe-de-Lévis. A s'en tenir aux dernières, les ennemis paroissent y cheminer avec des charriots et peu de train d'artillerie. Je voudrois pouvoir conférer avec vous sur la question de savoir si nous y enverrions un gros détachement que nous ne pouvons faire partir qu'à marée montante, sur les huit

heures un quart. Aussi, je vous serois obligé de venir dîner avec moi ou tout au moins en sortant de votre dîner, à votre plus grande commodité, avec un officier-major de nos troupes de la colonie pour le renvoyer porter des ordres que vous pourriez avoir à donner.

Je vous serai aussi obligé de demander à M. de Charly l'état de la force des troupes que vous commandez.

XXXV

Au camp, le 2 juillet 1759.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il n'est rien de mieux que ce que vous me faites celui de me marquer. Je compte avoir le plaisir d'en conférer incessamment avec vous.

Je fais partir M. de Niverville avec quelques sauvages et quelques habitants de la Pointe-de-Lévis, pour aller faire la découverte en question sur cette île (d'Orléans).

Comme M. de Florimond connoît parfaitement l'île d'Orléans, je l'ai chargé d'aller dans l'instant joindre M. de Courtemanche et de travailler avec lui pour avoir le plus grand nombre de sauvages qu'il sera possible, qui, avec une quinzaine de Canadiens, se porteront cette [nuit] sur l'île d'Orléans et rechercheront l'occasion de frapper. M. de Florimond me témoigne beaucoup

de zèle pour cette petite expédition, et j'y ai beaucoup de confiance.

Vous savez qu'on ne peut rien ajouter à l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

XXXVI

A Québec, le 5 juillet 1759.

Monsieur,

J'apprends par des femmes retirées à la quatrième concession, vis-à-vis de Beauport, qu'il y a des sauvages de la partie du Sault campés dans ces environs, qui, non content de tuer les bestiaux qu'ils rencontrent, enlèvent aussi les filles et les enfants. Comme il est de la dernière importance d'arrêter au plus vite ce désordre, je vous prie, Monsieur, de faire partir, sitôt ma lettre reçue, un détachement d'une vingtaine d'hommes pour en imposer à ces sauvages, avec des interprètes pour distinguer de quelle nation ils sont et leur parler avec fermeté. Le porteur de cette lettre les conduira au lieu où ces sauvages sont campés. Vous les ferez rendre à votre camp. Je vous prie, lorsque vous saurez de quelle nation ils sont, de parler à leurs chefs, pour qu'ils prévoient à ce qu'il n'arrive désormais aucune incartade de cette espèce de la part de leurs gens. Je vous serai obligé, Monsieur, de vouloir bien m'informer de quelle nation sont les dits sauvages.

XXXVII

Au camp, le 11 juillet 1759.

Il arrive, Monsieur, dans le moment deux courriers de Montréal. J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointes les lettres que j'ai trouvées à votre adresse. Les Abénaquis m'ayant demandé M. de Noyelle-Lanoë, j'ai consenti qu'il fût avec eux. Ainsi, Monsieur, vous pourrez l'employer, c'est-à-dire consentir qu'il marche avec eux, lorsque l'occasion s'en présentera.

J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonjour.

XXXVIII

M. DE VAUDREUIL A M. DE MONTCALM

Au camp, ce 19 [juillet 1759], à onze heures et demie.

Je reçois dans le moment la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à dix heures et demie du soir. Il est bien heureux que nous ayons eu un déserteur domestique d'un officier-général; il est bien à souhaiter qu'il soit mieux instruit que ceux que nous avons eus jusqu'à présent. Je suis très sensible aux soins que vous voudrez bien vous donner pour m'envoyer sa déposition. M. de Bougainville est prévenu de tout ce dont j'ai eu l'honneur de vous informer; il est actuelle-

ment à la Canardière avec les six cents Canadiens choisis prêts à se porter où besoin sera. Languedoc est aussi sous les armes. Il n'est rien de mieux que l'ordre que vous avez donné aux bataillons de la Sarre et de Béarn et la disposition que vous avez faite pour vous porter, avec ce secours et Languedoc, au secours de la partie qui pourra être attaquée. Je m'aperçois qu'on tire depuis près d'une heure du canon vers Sillery ; ce qui me persuade que l'ennemi fait son débarquement. Je ne dois pas tarder à en avoir des nouvelles, ainsi que de Québec. J'aurai l'honneur de vous en faire part dans l'instant.

Je fais passer votre lettre à M. de Bougainville.

XXXIX

20 juillet, à 9 heures du matin.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce matin, avec le déserteur anglois. M. le marquis de Montcalm m'avoit envoyé sa déposition dès la nuit dernière.

Nous avons été sur pied jusqu'au jour, ainsi que le bataillon de Languedoc et le détachement que nous avons formé pour se porter au secours de la partie qui auroit été attaquée. Nous comptions fort que ce seroit vers Sillery ; il y avoit effectivement toute apparence que l'ennemi y tenteroit son débarquement ; mais

M. Dumas m'écrit qu'il a passé une nuit très tranquille.

La petite fusillade que vous avez eue ce matin, est sans doute une cérémonie que les volontaires des deux armées continueront.

Je n'ai pas reposé de la nuit, et vraisemblablement je n'en aurai pas le temps de la journée.

J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonjour et d'être avec l'attachement le plus vif et le plus sincère, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — M. Dumas n'a sans doute pas entendu le bruit du canon et la mousqueterie qu'ils tiroient vers le lieu où sont nos cajeux.

Nous expédions un courrier extraordinaire ; si vous souhaitez en profiter, ayez la bonté de m'envoyer tout de suite vos dépêches.

XL

M. DE VAUDREUIL A M. DE MONTCALM

Au quartier général, à Beauport, le 22 juillet 1759.

Je suis très sensible, Monsieur, à l'attention que vous avez bien voulu avoir de me faire part de la lettre de M. le chevalier de Bernetz. Vous la trouverez ci-jointe. Je pense tout comme vous que tout ce qu'il dit est bien vraisemblable, hors la consommation de la poudre.

M. de Ramezay m'écrit qu'un nommé Michaud, qui a été blessé à la Pointe-aux-Trembles, vient de lui dire qu'un chirurgien anglois l'avoit assuré que, cette nuit, il devoit passer devant la ville six gros vaisseaux pour aider à une descente à l'Anse-des-Mères. Nous avons vu d'ici beaucoup de troupes qui embarquoient sur des berges à la Pointe-de-Lévis ; on croit même y avoir vu des pontons ou cajeux ; nous saurons si M. le chevalier de Lévis s'est aperçu de quelque mouvement au Sault.

A l'égard de M. Dumas, il s'est mis en route ; peut-être rétrogradera-t-il, lui ayant fait dire par M. de Saint-Rome de suivre ses premiers ordres et ses dispositions, nonobstant la lettre que je lui ai écrite ce matin d'après vos réflexions ?

J'ai l'honneur de vous assurer de mon respect.

VAUDREUIL.

P. S. — Je reçois dans le moment votre dernier billet qui se rapporte fort à ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer. Il faudroit du monde à l'Anse-des-Mères, des sauvages et particulièrement de la cavalerie, dont nous nous sommes trop tôt dénantis.

XLI

25 juillet [1759].

J'ai reçu le prisonnier que vous m'avez envoyé avec sa déposition. Il paroît effectivement qu'il est peu instruit; cependant je l'interrogerai de nouveau quoique bien persuadé qu'il ne m'en dira pas plus qu'à vous.

Il n'est rien de mieux que le parti que vous avez pris d'envoyer des sauvages avec M. de Langlado pour se joindre à M. de Boucherville. Il sera très à propos de remplacer ce détachement lorsqu'il rentrera.

Vous aurez pu, Monsieur, vous apercevoir tout comme moi que les Anglois se familiarisent dans la côte du Sud, d'où ils ont mené cette après-midi à la Pointe-de-Lévis des familles au nombre de plus de cent cinquante et une quantité d'animaux. Il est bien essentiel que nous prenions un arrangement pour arrêter le cours de ces partis. Ce sera bien faire la guerre à notre ennemi que de le priver des ressources qu'il trouve dans la colonie.

Nous n'avons aucune nouvelle.

XLII

Ce 27 juillet 1759.

M. de Boucherville, Monsieur, vient de me rendre compte de sa mission. Je n'ai pas l'honneur de vous en faire de détail, parce qu'il vous en a instruit. Il est

fort à propos de renvoyer un semblable détachement, mais d'y mettre autant de sauvages que de François. Vous pourrez même y mêler des soldats de bonne volonté, des troupes de terre et de la marine. Cela ne pourra que produire un bon effet.

J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonsoir.

VAUDREUIL.

P. S. — Ci-joint une lettre au curé de l'Ange-Gardien, que je vous prie de lui faire passer par ce détachement.

XLIII

Ce 27 juillet 1759.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce matin.

Il est bien fâcheux que les sauvages aient été à l'ordinaire trop vifs. Vous aviez, Monsieur, disposé et suivi l'affaire de façon à devenir considérable et très avantageuse pour nous. Je souhaite fort que tout ce que vous avez dit à ces sauvages les corrige, et qu'ils soient une autre fois moins impatients. J'étois bien assuré que vous auriez lieu d'être content de M. de Repentigny; c'est un officier rempli de zèle et d'intelligence. C'est effectivement une très bonne affaire d'avoir obligé les ennemis, qui commençoient à se retrancher, à se retirer. Je vois avec plaisir que vous avez fait

passer ce matin un parti de sauvages de l'autre côté de la rivière. Je suis bien charmé que vous alliez vous-même faire un tour en cette partie.

Je m'en rapporte fort à vous, Monsieur, pour tout ce qui concerne vos sauvages et pour tout ce que vous jugerez à propos de leur donner. Je compte, tout comme vous, que M. de Boucherville se sera retiré par les profondeurs.

J'ai l'honneur de joindre ici une lettre à votre adresse. Le courrier pourra partir la nuit prochaine.

J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonjour et d'être toujours avec l'attachement le plus vif et le plus sincère, etc.

XLIV

Au quartier général, le 28 juillet 1759.

Je vous remercie de m'avoir envoyé M. le curé de l'Ange-Gardien ; il pourra vous instruire de la conversation que j'ai eue avec lui et vous communiquer la lettre que j'écris à Messieurs les curés.

Hâtez, je vous prie, le départ du détachement que vous confiez à M. de Florimond. M. le curé de l'Ange-Gardien m'a lui-même observé qu'il seroit très-à propos qu'il y eût dans ce détachement des volontaires de nos troupes mêlés avec les Canadiens et les sauvages, que cela inspireroit beaucoup plus de confiance et de courage

aux habitants ; ainsi je vous prie, Monsieur, de vouloir bien suivre cet arrangement.

Nous n'avons rien de nouveau.

J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonjour.

XLV

Ce 29 juillet 1759.

J'ai l'honneur de souhaiter le bonjour à M. le chevalier de Lévis et de lui envoyer deux paquets à son adresse. Je recommande bien fort qu'on ne l'éveille point s'il dort. Nous n'avons rien de nouveau ici. Le courrier partira demain, à midi, pour Montréal.

XLVI

Ce 31 juillet [1759].

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce matin avec le sergent déserteur de Royal-Américain. Je l'ai interrogé et je l'ai fait passer tout de suite à M. de Montcalm, afin qu'il pût en faire autant de son côté. Je lui ai envoyé à cet effet sa déposition.

Je suis très sensible à l'attention que vous avez eue de m'envoyer ce déserteur.

Il y a tout lieu de juger d'après le mouvement des Anglois du côté du Sault qu'ils veulent en venir à une affaire. J'ai fait défilér les troupes qui étoient à portée d'ici et le camp de Québec en usera de même sitôt qu'il sera nécessaire. Il occupe maintenant celui des Trois-Rivières qui a aussi avancé. Il me tardera de savoir ce qui se passe. J'envoie à M. de Saint-Martin cent hommes d'augmentation sous les ordres de M. de Montesson pour se porter dans tel poste de cette partie où l'ennemi parottra vouloir faire quelque tentative. Il doit y avoir cinquante Canadiens et cinquante sauvages que M. de Boishébert y a fait passer la nuit dernière. J'ai l'honneur de vous souhaiter bien le bonsoir.

XLVII

1^{er} août 1759.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe une lettre que j'ai reçue pour vous qui vraisemblablement est de M^{me} de Vaudreuil. Monsieur l'intendant s'est chargé des autres lettres qui sont venues par le courrier à votre adresse.

Je joins aussi ici quelques lettres pour votre camp.

Le courrier partira demain à huit heures ; vous voudrez bien m'envoyer vos dépêches.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous souhaiter le bonjour.

XLVIII

Au quartier général, 1^{er} août 1759.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce matin. Je n'ai pas ignoré la vivacité et la fermeté des mouvements que vous ordonnâtes. Je sais que vous avez constamment surveillé et que vous vous êtes porté partout. Tout le monde étoit occupé du danger auquel vous vous exposiez. C'étoit mon unique inquiétude par les sentiments que je vous ai voués. Je vous prie d'éviter à l'avenir, autant que vous le pourrez, des risques aussi évidents. La journée fut effectivement brillante, et elle auroit été certainement décisive pour nous, si les Anglois eussent été un peu moins prudents. Cet heureux événement est une suite de vos conjectures que j'ai toujours bien goûtées. Recevez-en, je vous prie, mon compliment et soyez bien persuadé que je vous le fais d'un très grand cœur. Je serai bien flatté d'avoir le plaisir de vous voir et que vous puissiez me donner un détail de l'action. Elle est pour nous une très bonne époque. J'en conçois les plus grandes espérances pour la campagne.

Je pense comme vous que les Anglois ne tenteront plus fortune du même côté qu'hier et que, s'ils ont à nous attaquer, ce sera par les gués que M. de Repentigny garde à la rivière du Sault-de-Montmorency. Il sera très essentiel d'y rassembler tous nos sauvages.

Il est bon que vous ayez ordonné les arrêts à M. Monin et que vous ayez renvoyé à Monsieur l'évêque l'aumônier

avec lequel cet officier avoit eu dispute, puisqu'il en avoit déjà eu de semblables avec d'autres officiers.

J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonjour et d'être toujours avec les sentiments les plus vifs et les plus sincères, etc.

XLIX

2 août 1759.

J'ai communiqué la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à M. le marquis de Montcalm ; il va vous joindre. Vous serez à même de déterminer avec lui les mouvements que vous jugerez le plus convenables. Il est bien à souhaiter que les Anglois veuillent en venir à une affaire générale.

Vous savez qu'on ne peut rien ajouter à la confiance que je vous ai vouée ni à l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Ménagez-vous, je vous prie ; nous en avons besoin.

L

4 août [1759].

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

Je ferai délivrer du plomb aux sauvages pour tirer aux tourtes ; il me suffit que vous donniez votre approbation à leur demande.

M. de Boishébert m'a écrit ce matin que cinq déserteurs se sont fait traverser de Saint-Nicolas à Saint-Augustin, qu'ils ont rapporté que leur armée n'étoit présentement que six mille hommes de troupes réglées ; qu'ils attendoient toujours le général Amherst ; que, s'il ne venoit pas, ils n'espéroient pas de prendre Québec, M. de Boishébert va m'envoyer ces déserteurs ; j'aurai l'honneur de vous faire part de ce qu'ils m'auront appris d'intéressant, sitôt que je les aurai interrogés.

M. de Boishébert m'a ajouté que cinquante sauvages, traversés à la côte du Sud viennent de se fusiller avec un petit bateau échoué auprès d'une côte, que les sauvages ont l'avantage parce qu'ils sont sur la hauteur, et que ce bateau ne peut se retirer qu'à la faveur des navires qui en sont proches. Nous saurons le dénouement de cette petite affaire.

Je m'étois arrangé à aller dîner avec vous ; mais, au moment que j'ai voulu partir, je n'ai eu ni cocher ni voiture. Je m'en serois dédommagé en allant vous voir cette après-midi, si je n'avois appris que vous alliez visiter vous-même le poste de Repentigny.

Vous avez vu passer comme moi un parlementaire ; je ne sais pas encore quel est le sujet qui l'amène et je vous en instruirai.

Vous savez qu'on ne peut rien ajouter à l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Depuis ma lettre écrite, j'ai fait délivrer à M. de Langlade du plomb pour ses sauvages, ainsi [que] tous les autres articles qu'il m'a demandés.

LI

5 août 1759.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce matin.

Je souhaiterois fort savoir hier au soir, s'il avoit été réellement tiré du canon au Sault. On me dit qu'on en avoit entendu ici une volée. Je vois avec plaisir que cela s'est réduit uniquement à empêcher la continuation de nos travaux.

Il est heureux que le soldat de Béarn qui a déserté, ne soit point instruit.

J'ai l'honneur de vous envoyer toutes les lettres que j'ai reçues pour vous par le courrier.

M. de Bourlamaque est à l'Ile-aux-Noix.

Je n'ai eu que très indirectement des nouvelles de Niagara qui me laissent en doute sur la situation et le parti que M. Pouchot pourra avoir pris.

J'aurai le plaisir d'aller dîner avec vous, mais à condition que vous me recevrez sans façon. Je profiterai du premier intervalle que j'aurai pour m'absenter.

J'ai l'honneur d'être, avec l'attachement le plus vif et le plus sincère, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Le courrier partira demain au soir ; je tiens les nouvelles dont je vous parle secrètes.

LII

6 août 1759.

J'ai reçu le billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce matin avec un déserteur et sa déposition, par laquelle je vois qu'effectivement il y a tout lieu de croire que les Anglois ne tarderont pas à nous attaquer et qu'ils feront leurs plus grands efforts pour pénétrer par la rivière de Montmorency. Je sens, tout comme vous, que ce sera une affaire de bois, que par conséquent nous aurons besoin de beaucoup de sauvages dans cette partie. Indépendamment de ceux que vous avez, il y en a encore un certain nombre dans ces environs que je rassemblerai lorsqu'il sera temps. Comme ce sont des nations différentes de celles que vous avez, elles ne peuvent se tenir au Sault parce qu'elles auroient vraisemblablement quelque démêlé ensemble.

Nous eûmes hier trois soldats déserteurs, et avant-hier cinq ; ils ne sont point instruits à beaucoup près, comme celui que vous avez eu.

Nous avons eu une petite alerte vers une heure après-minuit. M. de Ramezay m'ayant écrit qu'il passoit beaucoup de berges au-dessus de Québec, je lui ai envoyé dans l'instant les piquets de Languedoc, des Trois-Rivières et de Québec ; mais tous les mouvements de ces berges n'ont abouti à rien.

J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonjour et d'être avec un attachement vif et sincère, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Les sauvages dont j'ai l'honneur de vous parler sont campés près de moi ; ils se rendront d'abord chez vous, lorsqu'il sera nécessaire.

LIII

Au quartier général, le 10 août 1759.

Les sentiments que je vous ai voués vous persuaderont aisément la peine que je ressens de votre départ, et qu'il n'a fallu rien moins que les puissants motifs que j'eus l'honneur de vous communiquer hier pour me déterminer à vous éloigner ; mais la partie que je vous ai confiée est dans ce moment si capitale que tout a dû céder à l'excellent effet que votre présence va y produire. Je suis très convaincu, Monsieur, que vos sages et fermes dispositions en imposeront à l'ennemi. Vous êtes parfaitement instruit de mes intentions à tous égards, et je ne puis que m'en rapporter à vous, quels que puissent être les événements, connoissant votre zèle, votre prudence et vos ressources.

Vous trouverez ci-jointe une lettre que j'ai reçue de M. de Bourlamaque et celle que je lui écris en réponse. Il me tarde bien qu'il ait eu des nouvelles du général Amherst. J'ai vu une lettre écrite par un officier du régiment de Berry qui assure que les sauvages ont rapporté à M. de Bourlamaque que le général Amherst avoit rétrogradé. Si cela se confirme et que le fait soit constant, il y aura tout lieu de présumer que ce général, étant instruit de notre position à l'Île-aux-Noix, fera les démarches convenables pour nous obliger à la conserver pendant qu'il se portera de sa personne avec ses meilleures troupes à Chouaguen pour percer par nos

Rapides. Ce sont des réflexions que je fais, qui n'auront pas échappé à votre prévoyance.

Vous voyez, Monsieur, que [je] renvoie M. de Bourlamaque aux ordres que vous jugerez à propos de lui donner. M. de Montesson part actuellement avec son détachement ; le surplus fera route dès demain.

Nous n'avons ici aucune nouvelle intéressante. Les Anglois sont bien tranquilles ; M. le marquis de Montcalm est actuellement à votre poste.

J'entre bien dans le plaisir que M^{me} de Vaudreuil aura eu de vous voir ; c'est la seule chose qui puisse me dédommager de votre absence. Je vous souhaite la plus grande réussite en tous points. Vous savez combien je désire que vous en recueilliez tout le fruit.

Ménagez-vous, je vous prie, et soyez assuré que rien n'égale le solide attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Vous voudrez bien, Monsieur, décacheter toutes les lettres à mon adresse, de quelque part qu'elle vienne. Vous en trouverez ci-joint deux qui me sont parvenues pour vous.

J'adresse à mon frère la lettre pour M. de Bourlamaque craignant que vous ne soyez plus à Montréal.

LIV

Du quartier général, 11 août 1759.

Quoique je n'aie absolument aucune nouvelle intéressante à vous apprendre, je ne puis néanmoins me refuser au plaisir de vous écrire par ce courrier.

Nous avons eu ce matin une petite fusillade au Sault ; elle n'a pas été longue. Les Anglois en ont été quittes pour environ cent quarante hommes tués ou blessés. De notre côté il nous manque un Canadien, et nous en avons eu six de blessés.

Vous savez, Monsieur, le pressant besoin où nous sommes de vivres. Monsieur l'intendant vient de me dire qu'il nous falloit vivre sur la nouvelle farine d'automne du gouvernement de Montréal au 20 ou 25 du mois prochain. Quelle dure situation ! Il est d'une nécessité absolue que nous prévoyions d'avance à faire couper, battre et moudre le blé d'automne du gouvernement de Montréal. Nous n'avons pas de temps à perdre puisque l'armée manquera totalement de vivres si nous ne recevons, avant ou dans le temps que je viens d'avoir l'honneur de vous le dire, les farines en question. Voyez, Monsieur, de prendre l'arrangement que vous jugerez le plus convenable pour remplir cet objet sans lequel il faut renoncer à tous les autres. Je souhaite fort que les choses aillent beaucoup mieux à tous égards que nous ne l'avons pensé à votre départ ; il ne faut, dans des circonstances aussi critiques, rien moins que vos lumières et vos ressources. L'expédient

le plus court et le plus prompt est le meilleur. Il faudra, de toute nécessité, détacher un certain nombre d'hommes, suivant la demande que M. Martel pourra vous faire pour hâter une opération aussi essentielle. Plus nous tarderons, plus elle deviendra difficile. J'entre fort, Monsieur, dans les embarras que vous avez. Je serois bien charmé de les partager avec vous; mais il est indispensable que je sois ici.

Je vous souhaite la plus parfaite santé, et j'ai l'honneur d'être toujours avec l'attachement le plus vif et le plus sincère, etc.

LV

Au quartier général, le 12 août 1759.

Je profite d'un courrier que Monsieur l'intendant envoie à Montréal pour avoir le plaisir de vous donner de mes nouvelles.

Hier, sur les dix heures du soir, nous eûmes une alerte qui donna lieu de croire que les Anglois vouloient nous attaquer à la Canardière et faire passer plusieurs vaisseaux devant la ville. Tout cela s'est terminé par le passage d'une goélette, qui a été joindre les vaisseaux qui sont vers la Pointe-aux-Trembles. L'armée a passé la nuit au bivouac, d'un très mauvais temps.

Vous voudrez bien, Monsieur, que j'aie l'honneur de vous réitérer tout ce que j'ai eu celui de vous marquer sur la nécessité de faire récolter et mettre en farine tout

le blé d'automne qui, dès le 20 du mois prochain, sera notre unique ressource pour la subsistance de l'armée. Vous en sentez toute la conséquence, et je suis bien persuadé que vous aurez pris l'arrangement le plus convenable et le plus prompt à cet égard.

Vous savez que rien n'égale l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LVI

Au quartier général, le 13 août 1759.

J'ai reçu avec un très grand plaisir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire des Trois-Rivières. Je suis bien charmé que vous ayez M. de Longueuil près de vous. Je suis très convaincu qu'il fera de son mieux et qu'il vous sera utile par les connoissances qu'il a des Rapides et par ses liaisons avec les Cinq-Nations iroquoises. Il sera très flatté de rester avec vous tout le temps que vous jugerez à propos ; M. de Noyelle suppléera à son défaut fort aisément.

Vous trouverez ci-joint copie de la lettre que M. de Bourlamaque a écrite à mon frère. Vous serez à même d'examiner toutes choses, de les réfléchir et de donner les ordres que vous jugerez le plus convenables. Je ne puis que vous réitérer la confiance que j'ai en vous et l'espérance que j'ai que rien ne sera à l'épreuve de votre zèle et de votre pénétration. Votre présence aura rassuré et encouragé les esprits timides. Quant à moi,

il me suffit que vous soyez à Montréal pour que je n'aie aucune inquiétude. Vous aurez eu vraisemblablement des nouvelles de M. le chevalier de La Corne en arrivant.

Les ennemis nous laissent toujours ici bien tranquilles. Ils ont ravagé les maisons de la baie Saint-Paul. Ils augmentent en nombre par le sud au-dessus des paroisses qui sont vis-à-vis la Pointe-aux-Trembles ; j'aurai attention de vous envoyer les dépositions des premiers prisonniers ou déserteurs que nous aurons.

Il ne me reste qu'à vous renouveler les vœux que je fais pour votre santé. Ménagez-vous, je vous prie ; je crains que vous ne succombiez aux fatigues que vous avez eues et que vous ne cessiez d'avoir.

Vous savez que rien n'égale l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Nous ne devons rien épargner, Monsieur, pour conserver nos Rapides. Si les corvettes du Roi pouvoient y contribuer, il n'y auroit pas difficulté à les faire échouer, même de faire de plus grands sacrifices si vous le jugez nécessaire. C'est sur quoi, comme sur toutes autres choses, je vous laisse une entière liberté.

Permettez, Monsieur, que je fasse ici mille compliments à M. Le Mercier et à tous vos messieurs.

LVII

Au quartier général, le 18 août 1759.

J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 13 et 14 de ce mois.

Il n'est rien de mieux que les arrangements que vous avez pris à tous égards ; aussi suis-je fort tranquille pour l'Ile-aux-Noix et pour nos Rapides, y ayant tout lieu d'espérer que l'ennemi vous donnera le temps de pourvoir solidement à la sûreté de ces deux parties.

Vous trouverez ci-joint trois lettres de M. de Bourlamaque et une lettre de M. le chevalier de La Corne ; je marque au premier que je m'en remets entièrement à vous.

Nos récoltes font un objet capital. Vous avez pris, Monsieur, les mesures les plus convenables relativement aux circonstances, et d'après cela, je me flatte que nous sauverons nos grains. Cela est d'autant plus essentiel que notre disette augmente chaque jour et qu'il faut nécessairement que nous soutenions la colonie avec ses propres ressources. C'est dans cette vue que je donne ordre à mon frère, ainsi que Monsieur l'intendant à M. Martel de ne plus faire bluter les farines, d'en faire faire du pain telles qu'elles sortiront du moulin. Nous n'en mangerons pas d'autre ici ; je suis bien assuré que vous voudrez bien en user de même à votre table.

Je suis bien charmé que vous ayez trouvé bien les dispositions et l'ordre que mon frère avoit établi. Je suis bien convaincu de son empressement à vous

seconder dans toutes les occasions et de la satisfaction qu'il y trouvera lui-même.

Votre arrivée à Montréal a produit un effet merveilleux ; les esprits timides ont acquis un degré de force supérieur ; les dames, à commencer par M^{me} de Vaudreuil, ont cessé de craindre l'ennemi ; votre présence les a non seulement rassurées, mais même aguerries ; les demoiselles, moins expérimentées, ne désirent pas moins de faire éclater la confiance qu'elles ont en vous. Elles méritent les unes et les autres, que vous leur en teniez bon compte ; mais il faut nécessairement qu'elles vous donnent du répit. Vous avez une besogne beaucoup plus sérieuse et plus pressée. Vous allez, mon cher chevalier, être le héros de la colonie et celui des cœurs ; vous en méritez le titre par les excellentes qualités que vous réunissez.

Le général Wolfe est toujours très pacifique ; il n'a point envie de venir nous tâter ; il augmente ses retranchements ; il ne fait plus mystère de dire que l'expédition du Canada est manquée et qu'il ne compte plus sur la jonction du général Amherst. La seule ressource qu'il trouve dans son désespoir est de piller, ravager et brûler les habitations qui sont à sa proximité. Un procédé si contraire aux lois de la guerre ne laisse pas que de lui coûter cher par le nombre d'hommes qu'il perd journellement. Certains prisonniers et déserteurs ont assuré que, le 1^{er} du mois prochain, les troupes de la marine rentreroient dans leur bord. Il est bien à souhaiter qu'il en soit de même de celles de terre. Du reste, on canonne et bombarde toujours Québec. Le dernier détachement de M. de Repentigny n'a rien fait,

parce que les sauvages ont hésité de donner sur un corps de cinq à six cents Anglois.

Continuez-moi, je vous prie, la même part dans votre amitié; rien n'égale celle que je vous ai vouée et l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LVIII

Au quartier général, le 21 août 1759.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Lachine, le 15 de ce mois.

J'ai vu M. de la Colombière et je l'ai prévenu que je ne pourrois me dispenser de le punir, s'il m'étoit porté des plaintes au sujet de l'affaire qu'il a eue.

J'espère que vous serez de retour à Montréal peu de jours après l'arrivée de ce courrier. Je ne suis pas en peine que vous n'ayez disposé toutes choses pour rendre nos Rapides impénétrables; c'est sur quoi je n'ai pas la moindre inquiétude; il me suffit que vous ayez le temps d'opérer.

La lettre que vous trouverez ci-jointe m'a été communiquée et remise à cachet volant. Tout ce que je puis avoir l'honneur de vous marquer à ce sujet, c'est que je suis inviolable dans la confiance que je vous ai vouée pour la sûreté des frontières et du gouvernement de Montréal. Du reste, je suis bien persuadé que M. de Bourlamaque ne se trouvera que plus à son aise par

votre proximité et les ordres que vous pourrez donner suivant l'exigence des cas.

Tout nous annonce que les Anglois ne feront pas un bien long séjour dans la colonie ; il y a du moins lieu de le conjecturer d'après le parti violent qu'ils prennent de piller, ravager et brûler les habitations qui sont à leur proximité.

Mais nous ne devons pas moins prévoir à assurer la subsistance de l'armée. Je ne puis que vous réitérer ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer à ce sujet sur la récolte de nos grains. J'ai écrit par le précédent courrier à mon frère de suivre les arrangements que vous avez pris à cet égard et de plus de destiner deux cents hommes, et même un plus grand nombre pour accélérer cette opération, étant d'une conséquence décisive que, du 15 au 20 du mois prochain, nous fassions vivre l'armée à même la farine que produira le blé de cette année.

Vous connoissez l'étendue des sentiments que je vous ai voués de l'attachement le plus vif et le plus sincère, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — M^{me} de Vaudreuil m'a fait part de la lettre que vous avez eu la bonté de lui écrire des Cèdres. Je ne puis que vous réitérer ma vive sensibilité aux nouvelles preuves que vous voulez bien me donner de votre amitié ; vous savez que rien n'égale la vivacité et la solidité de ma reconnaissance.

LIX

Au quartier général, le 26 août 1759.

J'ai tout lieu d'espérer que cette lettre vous trouvera de retour à Montréal en parfaite santé. Je me flatte que vous êtes bien convaincu que personne n'y prend plus d'intérêt que moi et que rien n'égale les sentiments que je vous ai voués.

Le général Wolfe ne paroît occupé que de faire piller, ravager et brûler les habitations où il peut faire passer des détachements. Le camp et les vaisseaux qu'il a au-dessus de Québec paroissent fort indécis dans leurs mouvements. On ne sait s'ils veulent monter plus haut ou descendre; aussi continuai-je à leur faire la guerre à l'œil. Plusieurs vaisseaux de la flotte ont descendu le fleuve; cela donneroit lieu de supposer son prochain départ; mais je ne m'y fie pas.

Nos Abénaquis ont donné une grande preuve de leur fidélité; ils ont arrêté sept Loups qui guidoient et escortoient deux officiers anglois détachés par le général Amherst. Ils sont tous actuellement aux fers à bord de la frégate du sieur Canon. Suivant les instructions de ces officiers, ils devoient haranguer et porter les Abénaquis à la neutralité; du reste ils devoient pénétrer jusqu'au général Wolfe et revenir sur leurs pas pour rejoindre le général Amherst. Il paroît que cette instruction n'étoit qu'un honnête prétexte; car, à la vue de nos Abénaquis qu'ils ont rencontrés dans les bois, ils ont fui. Il n'est point d'instance qu'ils n'aient faite et

de somme d'argent qu'ils ne leur aient offerte, pour les engager à les mettre en lieu de joindre le général Wolfe ; mais ils ont été incorruptibles. Vous jugez bien, Monsieur, que je leur donnerai beaucoup au delà de la somme qu'ils ont refusée.

Parmi les papiers qui ont été trouvés sur ces officiers, il n'y a pas une seule lettre du général Amherst. Il y en a plusieurs écrites par des officiers, dont une rapporte fort exactement l'affaire de Niagara, l'évacuation de Carillon et de Saint-Frédéric. L'officier qui l'écrit paroît très éclairé ; il dit qu'il n'est pas bien décidé si le général Amherst avancera pour nous attaquer au fort Saint-Jean, ce qui donne tout lieu de présumer qu'il ignore le poste que nous occupons à l'Ile-aux-Noix. Il ajoute que ces mouvements dépendent des succès que le général Wolfe aura. Il faut espérer qu'ils ne l'induiront qu'à faire sa retraite. Cependant mon frère m'écrit que trois déserteurs, arrivés à M. de Bourlamaque, lui ont rapporté que les Anglois construisoient à Saint-Frédéric une barque de quatorze à quinze canons et deux bâtimens plats qui porteront chacun quatre canons de 24, et d'après cela on conclut qu'il ne tardera pas d'être attaqué. Vous aurez été à même de questionner ces déserteurs.

Aucune des lettres dont ces deux officiers étoient porteurs ne parle en aucune façon des Rapides. Il seroit bien à souhaiter que les Anglois n'eussent point de vues de ce côté-là ; en tout cas, je n'ai aucune inquiétude, me reposant entièrement sur les arrangements que vous aurez pris.

L'objet de nos récoltes devient chaque jour plus intéressant et plus urgent. Il est d'une nécessité absolue que nous ayons ici des nouvelles farines dès le 10 du mois prochain, pour la subsistance de l'armée. Il est aussi très important que nous ne perdions pas un seul épi de blé, parce que la récolte du gouvernement de Montréal est presque notre unique ressource, pour faire vivre toute la colonie pendant l'hiver. Je suis bien assuré que mon frère aura, en votre absence, employé tous les moyens imaginables pour remplir mes intentions à cet égard ; mais je vous prie, Monsieur, de vouloir bien y donner vos soins et de forcer de monde, si les circonstances peuvent vous le permettre. Il est indispensable de faire convertir en pain la farine telle qu'elle sortira du moulin, sans être blutée, du moins jusqu'à ce que nous ayons le temps d'en user différemment.

J'oubliois d'avoir l'honneur de vous marquer que j'ai instruit M. de Bourlamaque par un courrier que je lui expédiai hier de la détention des deux officiers anglois. Je lui ajoutai qu'ils avoient fait leur route par le portage de la baie de Missiscoui et ensuite par les bois de Maska. Je le priai d'avoir toujours des partis de ce côté-là et dans tous les autres endroits par où il pourroit pénétrer quelque parti ou espion anglois. J'écrivis aussi à mon frère de faire bien valoir la fidélité des Abénaquis auprès des gens du Sault et du Lac, et d'être très surveillant, ayant tout lieu de croire que les Anglois auront mis tout en œuvre pour faire passer des paroles dans leur village. Je suis bien persuadé que vous ne laisserez rien à dire à ces sauvages à cette occasion et

que vous donnerez des ordres à M. de Bourlamarque pour qu'il ait toujours des partis en mouvement sur toutes les routes que l'ennemi pourroit tenir.

J'entre fort dans le plaisir que M^{me} de Vaudreuil aura à vous revoir. J'en aurai toujours un bien grand lorsque je pourrai vous donner des preuves de l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LX

[Autographe]

Ce 26 [août 1759], au soir.

Je vous écris cette lettre pour vous seul. Je joins ici celle que M. de Bourlamaque m'a écrite ; vous verrez assurément qu'il n'a pas été charmé de la destination que je vous ai donnée et qu'il est fort jaloux de commander en chef. M. le marquis de Montcalm à qui j'ai communiqué cette lettre m'a engagé à écrire à M. de Bourlamaque celle que vous trouverez ci-jointe, même à l'autoriser par un ordre à venir servir ici. Son objet en cela, m'a-t-il dit, est de vous mettre à même de [ne] renvoyer M. de Bourlamaque que lorsque vous le jugerez à propos, et que ce n'est que dans cette vue qu'il vous adresse cet ordre.

Vous jugez bien, Monsieur, qu'il s'en faut de beaucoup que j'approuve M. de Bourlamaque. Je vous prie de ne pas vous gêner avec lui, mais au contraire de laisser mon ordre comme non avenu. Mon intention est qu'il reste à l'Île-aux-Noix, et qu'il se conforme à

ce que vous lui prescrirez, que vous vous portiez vous-même dans ce poste comme partout ailleurs toutes les fois que vous le jugerez à propos. Je ne puis que vous réitérer toute la confiance que j'ai en vous. Vous connoissez mes sentiments d'attachement, avec lesquels je suis, etc.

LXI

Du quartier général, le 28 août 1759.

Les sentiments que je vous ai voués vous persuaderont aisément combien je désire recevoir de vos nouvelles et apprendre que le voyage que vous avez fait n'a point altéré votre santé ; vous savez que rien n'égale l'intérêt que j'y prends.

Vous aurez sans doute vu la déposition de trois déserteurs arrivés à l'Ile-aux-Noix le 18 de ce mois. J'espère que M. de Bourlamaque en aura d'autres ou des prisonniers qui l'auront plus particulièrement instruit des vues du général Amherst. Il seroit bien à souhaiter qu'il s'attachât uniquement cette année à s'établir solidement à Saint-Frédéric, comme les déserteurs le pensent eux-mêmes. M. le marquis de Montcalm lui a écrit par le dernier courrier pour l'informer du sort des deux officiers qu'il avoit détachés vers le général Wolfe sous la conduite de sept Loups. Comme, suivant des lettres particulières, les mouvements du général Amherst dépendoient du succès du général Wolfe, il pourroit se faire que, n'ayant plus aucune

ressource pour avoir de ses nouvelles, il hésitera à pénétrer plus avant ; cependant il est de la prudence de ne pas s'y fier.

Nous eûmes hier un déserteur du Sault qui nous assura que tout se disposoit pour le prochain départ de la flotte, qu'on n'attendroit même pas la maturité des grains (et en effet les Anglois les font faucher, ne pouvant les brûler), qu'il y avoit beaucoup de malades dans la flotte, outre ceux de l'armée et les blessés.

Les vaisseaux qui sont au-dessus de Québec ont rembarqué le monde qu'ils avoient campé à la côte du Sud et manœuvré de façon à donner lieu de penser qu'ils désiroient rejoindre la flotte ; mais, hier, vers les huit heures et demie du soir, il passa sous le canon de la ville cinq bâtimens qui ont joint les premiers. Je les ai fait examiner ; il y a lieu de croire que ce n'est qu'une frégate de trente-deux canons, et les autres de deux et quatre canons, grésés en brûlots ; peut-être ne sont-ils pas ainsi armés.

L'unique chose qui nous occupe actuellement est l'arrivée des farines que nous avons demaillées à Montréal ; ce qui est notre unique ressource pour faire vivre la colonie. Comme nous sommes extrêmement pressés et qu'il se présente beaucoup de difficultés à cette opération, dont la principale provient de l'insuffisance du monde qui y est employé, je charge mon frère de vous voir à ce sujet et je vous prie, Monsieur, de vouloir bien prendre les arrangements convenables pour hâter une besogne aussi capitale, de laquelle dépend le salut de la colonie, dussiez-vous rappeler le monde nécessaire des Rapides ou même de l'Île-aux-

Noix. Nous ne devons rien négliger pour nous assurer qu'il ne se perdra pas, s'il est possible, un seul épi de blé parce que nous n'avons presque point d'autre ressource que la récolte du gouvernement de Montréal pour faire vivre toute la colonie jusqu'au printemps prochain.

Dès demain l'armée n'aura que trois quarts de pain. Il est de la plus grande conséquence de réduire la ration à Montréal, à l'Île-aux-Noix et à l'Île-aux-Galops à une livre de pain. Cet arrangement est d'autant plus indispensable que, si notre armée savoit qu'on en use différemment à Montréal et dans ces deux postes, elle seroit très mécontente. D'ailleurs nous ne saurions assez économiser, eu égard à l'extrême disette que nous éprouverons certainement cet hiver. C'est pourquoi, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien donner vos ordres pour cet effet, de façon qu'on s'y conforme.

Il ne me reste qu'à vous renouveler les assurances de l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Depuis ma lettre écrite, Monsieur, j'ai été informé par un marin qu'il a vu le vaisseau de cinquante-quatre canons avec six frégates. Il y a tout lieu de penser qu'ils en veulent à nos vaisseaux. Suivant le journal d'un Anglois il paroît que c'étoit d'abord leur mission, ayant aussi pour objet de faciliter la jonction de l'armée du général Amherst. Il faut espérer que nous saurons dans les suites plus exactement leurs vues qui pourroient [être] aussi de couper toute communication.

LXII

M. DE VAUDREUIL AU CHEVALIER DE LA CORNE

Au quartier général, le 1^{er} septembre 1759.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 de ce mois. M. le chevalier de Lévis m'a témoigné beaucoup de satisfaction de votre zèle et de vos bonnes dispositions à tous égards. J'en étois d'avance très persuadé. Je ne le suis pas moins de votre activité à faire suivre les travaux qu'il a jugés nécessaires, particulièrement ceux de la barque de la Pointe-au-Baril. Je compte fort sur vous pour l'exécution des ordres qu'il vous donnera, lorsqu'il jugera à propos de revenir à Montréal. Je sais fort que cette partie ne peut être en meilleures mains.

Il est bien à souhaiter que le parti que vous avez envoyé du côté de Chouaguen, vous mène des prisonniers qui nous donnent une exacte connoissance de la position et des vues de l'ennemi.

Je vous ai rendu toute la justice que vous pouviez désirer dans votre affaire de Chouaguen; je vous ai fort approuvé. J'ignore qu'il ait été fait aucun raisonnement à cette occasion; en tout cas, vous devez fort peu vous en inquiéter.

J'ai donné mes ordres pour que toutes les récoltes se fassent également à Montréal. Celles de votre ferme de Repentigny ne seront point négligées; cependant je saisirai avec plaisir le premier moment favorable pour renvoyer les trois hommes que vous m'avez demandés.

La disette où nous sommes des vivres exige que vous réduisiez la ration de votre troupe à une livre de pain, sans quoi nous ne saurions suffire aux besoins du service ; mon frère doit vous avoir écrit à ce sujet. Je vous prie de vous y conformer exactement. Votre troupe sera en cela beaucoup mieux traitée que ne l'est ici l'armée puisqu'elle est réduite à trois quarterons de pain.

Vous savez qu'on ne peut rien ajouter à la sincérité des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Permettez-moi, Monsieur, que j'assure ici de mon respect M. l'abbé Piquet et que je lui réitère la confiance que j'ai aux soins qu'il se donne pour raffermir ses sauvages dans leur zèle et leur attachement aux François.

LXIII

Au quartier général, le 4 septembre 1759.

Rien n'égale le plaisir que j'ai eu à recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 du mois dernier ; elle est très satisfaisante à tous égards. La déposition du prisonnier que les sauvages vous ont mené, jointe à celle des prisonniers que nous avons eus du côté de Saint-Frédéric nous confirment dans la confiance où nous sommes que les Anglois ne donneront

pas plus d'étendue à leurs progrès sur les lacs Ontario et Champlain. Il n'est rien de mieux, Monsieur, que vos dispositions, les mesures que vous avez prises et les ouvrages que vous avez ordonnés pour la sûreté des Rapides. Il faut espérer que le second parti que vous avez envoyé du côté de Chouaguen, ne réussira pas moins bien que le premier.

Il seroit bien à souhaiter, Monsieur, que le départ de la flotte fût le 8 de ce mois, comme vous le pensez. Toutes vos sages prévoyances ont été jusqu'à présent vérifiées par la réalité. Le camp du Sault n'existe plus ; depuis plusieurs jours les Anglois en avoient commencé le déblai ; il fut totalement terminé hier au matin. Les Anglois brûlèrent eux-mêmes leurs retranchements ; pendant ce temps-là, ils embarquèrent beaucoup de troupes sur une quantité de berges qui formèrent une chaîne à l'abri de leurs vaisseaux pareille à celle du 31 juillet. Nous nous attendions à être attaqués ; mais, soit que le vent devint trop fort, soit la réflexion du général Wolfe, ces berges se retirèrent et se tinrent quelque temps en panne à l'île d'Orléans et à la Pointe-de-Lévis, ayant leurs troupes à bord. Après quoi, nous vîmes renforcer le camp de la Pointe-de-Lévis, et en former un très considérable sur une plaine qui domine la batterie qui bat la ville. On voit aujourd'hui nombre de tentes à l'île d'Orléans. Les vaisseaux anglois, qui ont, en trois différentes fois, passé au-dessus de la ville, avoient, après s'être réunis, monté jusque vis-à-vis l'église de la Pointe-aux-Trembles ; mais avant-hier ils descendirent tous à Sillery, où ils sont encore. Du reste les Anglois continuent à incendier partout où ils

peuvent pénétrer. Il est bien difficile de définir leurs desseins ; quelque flatteuse que puisse en être l'idée, je ne m'y arrête pas, et il est de la prudence que je m'arrange pour faire vivre l'armée jusqu'au 15 d'octobre. Nous n'avons pour cela d'autres ressources que les vivres que Monsieur l'intendant a demandés à Montréal. Il faut en même temps approvisionner l'Île-aux-Noix et les Rapides. Tous ces objets réunis en forment un qui est très considérable. Le temps presse et quelques soins qu'on ait pu se donner, cette besogne ne se fait pas avec toute la célérité que les circonstances exigent. Cependant elle ne peut être différée, et il importe de mettre tout en œuvre pour cela. Ce motif me fait beaucoup désirer que cette lettre vous trouve de retour à Montréal, parce que je suis bien persuadé que vous prendrez l'arrangement le plus solide à cet égard. Je vois avec peine que, de quelque façon que nous nous y prenions, nous ne pourrions nous dispenser de faire venir le plus promptement qu'il sera possible trois cents hommes de l'Île-aux-Noix, sauf à les y renvoyer lorsque le cas l'exigera. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien pour cet effet donner vos ordres à M. de Bourlamaque. Comme la chose presse, je lui écris dans l'appréhension où je suis que vous ne soyez point de retour à Montréal lorsque ce courrier y arrivera. Ayez la bonté de vous faire rendre compte de la répartition qui a été faite dans les différentes paroisses et d'établir le meilleur ordre pour qu'une opération aussi capitale soit faite avec autant de discernement que d'activité. Le sieur Perrot pourra vous être utile à cette occasion ; vous connoissez tout comme moi sa bonne volonté.

M^{me} de Vaudreuil se fait une fête d'avoir bientôt le plaisir de vous voir ; je me flatte que vous êtes bien convaincu que je ne désire pas moins qu'elle d'être bientôt à portée de vous renouveler de vive voix les assurances de l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — J'ai déjà donné ordre à mon frère d'employer exactement tous les voyageurs aux récoltes à mesure qu'ils descendent des pays d'En-Haut. Il doit en arriver tous les jours à Montréal. Il faut qu'on s'attache à couper les grains des côtes du bord du fleuve qui sont le plus à portée des moulins.

Je reprends l'évacuation du Sault : les Anglois n'avoient point d'autre objet que de la favoriser dans leur manœuvre d'hier. Ils n'ont brûlé que les maisons du Sault et peu de chose à leurs retranchements, qui sont faits avec toute la solidité possible.

LXIV

Au quartier général, le 7 septembre 1759.

Le camp du Sault est totalement évacué depuis le 4, comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer. Leurs retranchements étoient dans le même état ; je les fais abattre et je conserve seulement quelques redoutes. Leur armée, qui se joignit à celle de la Pointe-de-Lévis,

fit défilér, le 5, une colonne très considérable, qui se rendit à portée de leur petite flotte vis-à-vis Sillery. Il défila une autre colonne hier au soir, et, sur les cinq heures, il passa devant la ville un esquif, malgré le feu de notre artillerie. Leur escadre est donc maintenant de dix-huit voiles, sur laquelle ils ont embarqué une très grande quantité de troupes. Nous avons vu jusqu'à soixante berges autour de leurs vaisseaux. Leur manœuvre n'a jusqu'à présent rien qui paroisse bien décidé ; il est bien difficile de définir quel est leur dessein. Peut-être veulent-ils masquer les détachements qu'ils ont envoyés pour incendier le nord et [le] sud du bas du fleuve. Peut-être ont-ils envie de tenter une descente au-dessus de Québec et de nous faire changer de position. C'est à quoi ils ne réussiront pas ; car, par les mesures que j'ai prises, nos retranchements sont bien gardés, et, s'ils veulent mettre à terre au-dessus de Québec, ils trouveront à qui parler. Il en sera de même s'ils visent à attaquer la ville, parce que le détachement ambulante que j'ai, sera toujours à même de se porter où besoin sera. Peut-être en veulent-ils à nos vaisseaux ; ils se tiennent sur leurs gardes. Le temps nous apprendra quelles sont leurs vues. Quoi qu'il en soit, je suis bien assuré qu'ils se retireront avec le seul avantage d'avoir pillé, ravagé et brûlé. Il est naturel de penser qu'ils voudroient fort couper notre communication ; mais pourquoi n'ont-ils pas profité du bon vent de nord-est qu'ils ont eu pendant plusieurs jours ? On ne sait en vérité quelle est leur idée.

Je ne puis, Monsieur, que vous renouveler tout ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer par mes précé-

dentes au sujet de la récolte des grains du gouvernement de Montréal ; plus nous allons et plus elle nous devient précieuse.

Je souhaite fort que cette lettre vous trouve de retour en parfaite santé. Vous connoissez tout l'intérêt que j'y prends. Il est fondé sur l'attachement vif et sincère que je vous ai voué et avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LXV

Au quartier général, le 9 septembre 1759.

J'ai appris avec un sensible plaisir par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire votre retour de la tête des Rapides à Montréal.

J'ai lu l'instruction que vous avez donnée à M. le chevalier de La Corne ; elle est au mieux ; vous avez, Monsieur, exactement prévu à tout.

Le détail que vous voulez bien me faire des arrangements et des ouvrages que vous avez ordonnés pour la sûreté de cette partie ne me laissent rien à désirer. Agréé, je vous prie, que je vous témoigne toute la satisfaction que j'en ai ; je ne m'attendois à rien moins de vos lumières et de votre expérience.

Comme le fort que vous faites établir sur l'île Oracointon est votre ouvrage, je le nomme dès à présent *le fort Lévis* ; il ne peut avoir un nom qui me flatte plus et qui soit d'ailleurs plus capable de faire impression aux ennemis. Je vous prie de l'agréer comme un

témoignage de la vivacité et de la solidité des sentiments que je vous ai voués.

Il est à souhaiter que les circonstances continuent à nous être favorables au point que nous puissions diminuer les forces qui sont dans cette partie ; c'est sur quoi je m'en rapporte fort à vous. J'espère que la campagne sera finie avant le retour de M. le chevalier de La Corne. Je prendrai alors avec vous, Monsieur, les arrangements qui seront les plus convenables tant pour l'automne que pour l'hiver.

A l'égard de l'hivernement des sauvages, je vous en laisse le choix ; vous serez à même de le décider sur ce que M. l'abbé Piquet vous écrira.

La croisière constante de nos barques ne pourra que porter ombrage à nos ennemis et peut-être même leur en imposer, ce qui pourroit rendre leur communication à Niagara difficile.

Le collier que vous avez envoyé par Pénissault et un interprète dans les terres des bords du lac Ontario, produira un excellent effet.

Je suis bien aise, Monsieur, que vous vouliez bien vous en rapporter à mon frère pour le traitement des nations des pays d'En-Haut, qui sont sur leur départ. Il est d'une très grande conséquence qu'il en reste à Montréal un petit nombre de chaque nation. Mon frère se donnera le même soin pour celles qui vont d'ici à Montréal pendant le séjour qu'elles y feront.

Il est bien à souhaiter que les trois cents hommes d'augmentation que vous avez accordés à M. Martel le mettent en état de compléter la quantité de farine

nécessaire pour la subsistance de l'armée et de Québec, pour l'approvisionnement des parties de l'Île-aux-Noix et des Rapides. L'objet des récoltes est également capital ; vous en sentez mieux que personne toute la conséquence, et il me suffit que vous vouliez bien y donner votre attention.

Vous ne vous donnez pas le temps de vous délasser. A peine arrivez-vous que vous m'annoncez votre départ pour l'Île-aux-Noix. Votre présence ne pourra inspirer qu'une nouvelle ardeur à l'armée, et votre conférence avec M. de Bourlamaque effacera sans doute les difficultés qu'il pourroit trouver à la défense de cette île.

J'entre fort dans le plaisir que M^{me} de Vaudreuil a de ce que vous avez fixé votre séjour à Montréal jusqu'à ce que l'une des deux parties exige votre présence.

J'ai eu l'honneur de vous écrire par tous les courriers et de vous instruire des mouvements de l'ennemi. Depuis ma dernière lettre, il a paru dans l'intervalle de dix heures à minuit, le 7, plusieurs berges à portée de la rivière de Beauport, qui, suivant le rapport qui me fut fait, se tenoient en panne, formant deux colonnes. L'armée passa la nuit au bivouac, et sur les deux à trois heures du matin, il passa devant la ville quatre petits bâtimens, malgré le feu de nos batteries, en sorte que leur flotte est maintenant de vingt-deux voiles. Elles sont toujours mouillées au Cap-Rouge. Une frégate et quelques berges qui s'en étoient détachées, ont rétrogradé de la Pointe-aux-Trembles. L'objet des Anglois est vraisemblablement d'opérer une grande diversion de nos forces. Je prévois à tout pour que le

général Wolfe échoue s'il veut nous tâter avant son départ.

Vous savez que rien n'égale la vivacité et la sincérité de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LXVI

Au quartier général, le 12 septembre 1759.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 de ce mois.

Il me suffit que vous vouliez bien prendre des arrangements au sujet des récoltes du gouvernement de Montréal, et des farines à faire fabriquer pour la subsistance de cette armée, de celle de l'Île-aux-Noix et des Rapides, pour que je sois fort tranquille à cet égard.

Les vaisseaux anglois sont toujours vers le Cap-Rouge; ils montent et redescendent presque en même temps, ce qui prouve qu'ils n'ont pas un objet bien déterminé. Nous avons vu hier et aujourd'hui plusieurs gros canons de fonte de la Pointe-de-Lévis, qu'ils ont à la vérité remplacés par de moyennes pièces, sans doute dans la vue de masquer cette manœuvre. Si les vaisseaux qui sont au-dessus de Québec rejoignoient la flotte, je regarderois leur départ comme très prochain; mais, dans le fond, il ne doit pas tarder bien longtemps. Les observateurs du bas du fleuve ont vu descendre vingt-six navires.

J'espère, Monsieur, que cette lettre vous trouvera de retour de l'Île-aux-Noix. Je ne suis pas en peine que vous n'y ayez mis toutes choses en règle.

L'établissement des postes proposés par MM. de Saint-Luc et de la Vérendrye convient très fort, eu égard aux circonstances. J'écris en conséquence à mon frère de prendre les arrangements les plus convenables à cet égard. Je pense que vous voudrez bien vous en rapporter à lui.

Il me tarde infiniment d'être à portée de vous renouveler de vive voix les assurances de l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Vous savez, Monsieur, les malheurs que le sieur Perrot a eus ; je crois qu'il seroit bon qu'il pût faire un tour à Deschambault ; vous voudrez bien le lui permettre, à moins que vous ne trouviez à l'employer nécessairement.

LXVII

Au quartier général, ce 13 septembre 1759,

à 4½ heures du soir.

Nous venons d'avoir une très malheureuse affaire. Dès l'aurore, les ennemis ont surpris M. de Vergor qui commandoit à l'Anse-du-Foulon. Ils se sont bien vite emparés des hauteurs, et ont insensiblement débouché sur le chemin de Saint-Jean, dont ils se sont rendus

maîtres avec au moins cinq mille hommes de leurs troupes. Vous jugez bien que je n'ai pas perdu de temps à faire défilier nos forces pour déposter l'ennemi. M. le marquis de Montcalm est arrivé avec le premier détachement. Je faisais l'arrière-garde et faisais hâter le pas aux troupes de milices qui étoient sur ma route. J'avois fait prévenir M. de Bougainville, qui, dans l'instant, s'est mis en marche du Cap-Rouge avec les cinq compagnies de grenadiers, deux pièces de campagne, la cavalerie et tout ce qu'il avoit de meilleur. Quoique l'ennemi nous eût prévenus, sa position étoit très critique. Il ne nous falloit qu'attendre le moment de l'arrivée de M. de Bougainville, parce que, tandis que nous l'attaquerions avec toutes nos forces, il seroit pris par les derrières ; mais le malheur nous en a voulu, au point que l'affaire s'est engagée avec trop de vivacité. L'ennemi, qui étoit sur une éminence, nous a repoussés, et, malgré notre opiniâtreté, nous a contraints à faire notre retraite. J'ai rallié cependant deux fois notre armée ; mais j'ai reconnu la nécessité de céder le champ de bataille, le découragement de l'armée nous donnant tout lieu de nous attendre à un désavantage encore bien plus grand. Nous avons eu beaucoup de monde de tué et de blessé. Le temps ne sauroit me permettre de vous faire aucun détail à ce sujet ; d'ailleurs je n'en suis pas encore bien instruit. Ce qu'il y a de certain et de plus fâcheux, c'est que M. le marquis de Montcalm a reçu plusieurs blessures également dangereuses ; on craint beaucoup pour lui. Personne ne désire plus que moi que ce ne soit rien. D'après cet événement, voici, Monsieur, dans quelles circonstances nous nous trouvons

réduits : 1^o Nous ne sommes pas en état de prendre notre revanche dès ce soir ; notre armée est trop découragée et nous ne saurions la ranimer ; si nous attendons à demain, l'ennemi sera retranché dans une position inattaquable. 2^o Je ne puis ni ne consentirai jamais à capituler pour toute la colonie. 3^o Notre retraite devient donc indispensable, d'autant mieux que nous y sommes forcés par nos propres subsistances. D'après toutes ces considérations, je pars dès ce soir avec les débris de l'armée pour aller prendre poste à Jacques-Cartier, où je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me venir joindre sitôt ma lettre reçue. Vous sentez qu'il est d'une très grande conséquence que vous fassiez toute la diligence possible. Je vous y attendrai avec beaucoup d'impatience. Je serai bien charmé d'avoir l'honneur de vous voir ; mais je voudrais fort que ce fût dans une circonstance plus heureuse. M. le marquis de Montcalm s'est fait porter à Québec. Je laisse cette ville à ses propres forces.

Je n'écris point à M^{me} de Vaudreuil ni à mon frère ; permettez que je vous prie de leur dire bien des choses pour moi.

LXVIII

De la Pointe-aux-Trembles de Québec,

ce 14 septembre 1759, à 8 heures du soir.

Je reçus hier au soir, sur ma route, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11 de ce mois. J'ai lu celle de M. le chevalier de La Corne. Quoique le

rapport que les sauvages lui ont fait d'un prochain mouvement des Anglois dans la partie des Rapides mérite confirmation, néanmoins il ne laisse pas que d'inquiéter, dans les circonstances où nous nous trouvons. Le général Amherst, connoissant la force de notre position à l'Île-aux-Noix, pouvoit bien s'être réduit aux ouvrages qu'il fait faire à Saint-Frédéric, dans l'unique vue de nous faire prendre le change en faisant marcher par Chouaguen des forces capables de pénétrer par nos Rapides. Cependant le dernier déserteur que j'aie eu, m'assura que depuis environ huit jours, le général Wolfe avoit reçu par une frégate des lettres du général Amherst qui lui marquoit qu'il avoit perdu toute espérance de faire aucune tentative par le haut du Canada, qu'ainsi il n'avoit qu'à opérer lui-même si la chose lui étoit possible. Vous avez d'abord, Monsieur, fait pour le mieux en disposant un corps de quatre cents hommes pour faire passer à M. le chevalier de La Corne. Je désire que l'ennemi nous donne le temps de conférer ensemble, parce que nous serons en état d'envoyer quelque chose de mieux à M. le chevalier de La Corne, si le cas l'exige. Si les Anglois ne font bientôt ce mouvement, la saison qui avance tous les jours leur en rendra l'entreprise très difficile et peut-être même les obligera à y renoncer pour cette année.

Les dépêches que j'ai reçues des pays d'En-Haut se réduisent à la demande que M. de Bellestre me fait des munitions de guerre. Je donne ordre à mon frère de lui faire passer dans deux canots deux milliers de poudre, quatre milliers de balles et le surplus en marchandises de traite pour les sauvages. Cet envoi est absolument

indispensable. Je ne dois pas vous cacher que nous sommes très courts de munitions, n'ayant pu, faute de charrettes enlever un seul baril de poudre du dépôt que nous avons près de la ville.

Je vous apprends avec peine que M. le marquis de Montcalm est mort de ses blessures ce matin, à quatre heures. Je le regrette infiniment, quoique je sois fort dédommagé de sa perte, le commandement des troupes de terre vous échouant. Je me flatte que vous êtes bien convaincu de la joie que j'aurai de vous en voir en possession. Comme je me flatte que cette lettre vous trouvera en chemin, je remets à avoir l'honneur de vous dire bien des choses, lorsque j'aurai le plaisir de vous voir.

M. de Ramezay m'écrit qu'il sait positivement que le général Wolfe fut tué hier dans l'action.

Vous savez qu'on ne peut rien ajouter à l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LXIX

De Jacques-Cartier, le 16 septembre 1769.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 de ce mois. J'y réponds par M. le chevalier de Montreuil qui m'a demandé à aller faire un tour à Montréal. Je souhaite fort que les nouvelles que vous avez eues par des sauvages d'un prochain mouvement des Anglois du côté de l'Île-aux-Galops ne

se soient point confirmées. Quoi qu'il en soit, je me flatte que cette lettre vous trouvera en route pour venir ici.

Il n'est rien de mieux que les arrangements que vous avez pris à tous égards. Il me tarde bien de conférer avec vous sur toutes choses.

M. le chevalier de Montreuil vous remettra la lettre que le général Amherst a écrite à M. le marquis de Montcalm. Rien n'égale le plaisir que j'aurai à vous renouveler de vive voix l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LXX *

A Montréal, ce 3 octobre 1759.

Je profite avec grand plaisir de l'occasion de M. de Lusignan pour vous donner de mes nouvelles.

J'arrivai en cette ville le 1^{er} de ce mois sur les dix heures du matin avec Monsieur l'évêque. Nous abrégâmes beaucoup les fatigues du voyage en profitant d'une goélette qui étoit aux Trois-Rivières prête à mettre à la voile.

Je n'ai eu rien de plus pressé que de m'assurer du nombre de Canadiens de ce gouvernement. Je dispose

* A partir de cette lettre, toutes les adresses sont ainsi conçues : Monsieur le chevalier de LÉVIS, *maréchal des camps et armées du Roi, commandant en chef à.....*, et signées VAUDREUIL.

toutes choses pour les postes dans les parties qui seront le plus menacées et pour les approvisionner.

Vous trouverez ci-joint, Monsieur, deux lettres de M. de Bourlamaque. Quoique je sois bien persuadé qu'il vous instruit exactement de toutes choses, je vais avoir l'honneur de vous faire part de ce qu'il m'écrit.

Il désireroit beaucoup que les Anglois voulussent attaquer nos retranchements de l'Ile-aux-Noix ; mais il croit qu'ils chercheront à le tourner. Il ne se fonde pas beaucoup plus sur nos chebecs parce qu'ils peuvent être aisément coupés. Il juge que le général Amherst pourra opérer avec neuf à dix mille hommes. Il m'ajoute que la rivière du Sud est présentement navigable pour tout bateau chargé, que le portage qui la joint avec la baie n'est que d'une lieue et demie beau chemin, qu'il fait faire un mauvais retranchement à l'embouchure dans l'eau jusqu'à mi-jambe ; mais que, ne pouvant y mettre du canon, sa ressource pour défendre cette partie est dans les chebecs ; que, si les Anglois redoutent ce passage, ils feront, s'ils veulent, d'autres portages dans les bois ; que cela sera à la vérité difficile, s'il y a du monde à y opposer. Je prépare toutes choses pour lui en faire passer sitôt qu'il m'en demandera.

M. de Bourlamaque a fait commencer un fort de pieux pour l'hiver ; il me marque que c'est un ouvrage prodigieux vu le peu de monde et la saison où nous sommes ; que d'ailleurs, si l'ennemi paroît, il faudra y renoncer et que l'on s'établira pour l'hiver comme l'on pourra.

Il a actuellement quatre cents hommes embusqués dans la baie de Missiscoui, au lieu où ses découvreurs trouvèrent dix-sept berges il y a huit jours. M. de Longueuil doit vous avoir fait part de la lettre que M. de Bourlamaque lui écrivit à ce sujet. J'ai mis en mouvement tous les Abénaquis de Saint-François et un nombre de Canadiens vigoureux pour aller à la recherche des Anglois qui étoient dans ces berges. Les Abénaquis de Bécancourt avec un autre parti de Canadiens doivent aussi avoir été à la recherche de ce parti. Il est fort à désirer que nous puissions l'arrêter. Si le 5 de ce mois M. de Bourlamaque n'a point de nouvelles par l'intérieur du pays de ce que les Anglois sont devenus, il repliera son détachement qui pourroit être enlevé, s'il restoit là plus longtemps. Il a donné ordre à l'officier qui le commande de faire faire des découvertes dans les profondeurs pour tâcher de trouver les courriers que le général de l'armée de Québec pourroit avoir expédiés. Il est persuadé que le général Amherst aura été instruit par plus d'une voie de la prise de Québec, et il ne doute pas que la colonie ne soit attaquée à l'Ile-aux-Noix dans six ou huit jours au plus tard.

J'aurois déjà mis nos milices en mouvement, si les vivres ne m'arrêtoient. Tout ce que je puis faire de mieux actuellement, c'est de disposer toutes choses pour les faire marcher aussitôt que M. de Bourlamaque me les demandera. Il n'a encore aucune nouvelle de l'ennemi. Je lui ai fait passer une cinquantaine de sauvages de très bonne volonté qui, j'espère, lui mèneront des prisonniers. Je vais lui écrire sur tous les faits essentiels.

Je n'ai aucune nouvelle des Rapides ; j'écrirai incessamment à M. le chevalier de La Corne aussi sur tous les points.

Il me tardera d'apprendre le résultat de la conférence de M. de Bougainville avec le général anglois à Québec relativement à l'instruction que vous lui avez donnée de vive voix.

Je n'ai aucune inquiétude pour les parties où vous commandez ; il me suffit, Monsieur, que vous soyez à la tête des forces que j'y ai laissées. Ménagez, je vous prie, votre santé ; vous savez que rien n'égale l'intérêt que j'y prends et qu'il seroit difficile de rien ajouter à l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LXXI

A Montréal, le 3 octobre 1759.

Je viens de recevoir dans le moment une lettre de M. Desandrouins qui ne me parle que des ouvrages qu'il fait pour achever le fort Lévis, suivant les ordres que vous lui avez donnés. Cette lettre est du 1^{er} de ce mois ; il ne paroît pas qu'on eût alors aucune nouvelle de l'ennemi.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien permettre à M. de Lotbinière de me venir joindre sitôt que cette lettre vous sera parvenue. Il me sera utile pour faire faire des petits forts de pieux à Châteauguay et dans

les autres paroisses où on a été en usage d'en établir dans l'ancienne guerre.

Vous savez que rien n'égale la sincérité et la vivacité de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — J'ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer ci-joint plusieurs lettres à votre adresse qui viennent des Rapides. Vous voudrez bien m'excuser si j'en ai décacheté quelques-unes, d'autant mieux que vous n'ignorez pas le motif qui m'y a engagé ; mais comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer déjà, il n'y a rien d'extraordinaire dans cette frontière.

LXXII

A Montréal, le 5 octobre 1759.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 du mois dernier.

J'ai donné ordre à M. d'Anville de partir sur-le-champ pour rejoindre l'armée ; vous serez à même de le réprimander à son retour ainsi que M. de Montbeillard qui lui avoit permis de monter en cette ville.

J'ai fort désapprouvé les permissions qui ont été accordées à des habitants du gouvernement de Québec pour retourner chez eux.

Depuis que je suis en cette ville, je travaille à dis-

poser toutes choses pour secourir l'Île-aux-Noix ou les Rapides, suivant que les circonstances l'exigeront.

Il conviendra effectivement que nous fassions hiverner deux ou trois frégates ou bâtimens; ils nous serviront fort utilement le printemps prochain.

Vous aurez sans doute été informé que, hier au matin, le détachement de deux cents et quelques Anglois à la poursuite desquels j'avois envoyé des Canadiens vigoureux avec les Abénaquis de Saint-François et de Bécancourt, se rendit, sans être découvert, au village de Saint-François et y mit le feu. Apparemment que les Abénaquis n'ont pas tenu la route des Anglois et qu'ils auront pris celle de Maska. J'ai su en même temps qu'il avoit été envoyé beaucoup de monde à la poursuite de ces Anglois. J'en donne avis à M. de Bourlamaque, afin que les quatre cents hommes qu'il avoit embusqués au même lieu où ces Anglois ont laissé dix-sept berges, y restent constamment jusqu'à leur retour. Je lui envoie aussi les Iroquois qui paroissent bien disposés. D'après toutes ces mesures, il faut espérer qu'ils ne nous échapperont pas.

M^{me} de Vaudreuil est très sensible à l'honneur de votre souvenir et vous prie d'agréer ici mille choses de sa part; nous n'avons pas de plus grand plaisir que lorsque nous parlons de vous. Nous avons eu celui de boire plusieurs fois à votre santé; elle nous intéresse également; nous nous flattons que vous en êtes bien persuadé.

J'ai l'honneur d'être toujours avec l'attachement le plus vif et le plus sincère, etc.

LXXIII

A Montréal, le 5 octobre 1759.

(Pour vous seul)

Je fus informé à mon arrivée en cette ville qu'il y avoit beaucoup de papiers appartenant à M. le marquis de Montcalm dans la maison qu'il occupoit, sur lesquels le scellé n'avoit point été mis. Je donnai ordre à M. Duplessis-Fabert de se porter avec mon secrétaire dans la dite maison et d'apposer le scellé avec mon cachet sur les coffres, valises, caisses et armoires qui renferment ces papiers; ce qui fut fait hier avec beaucoup d'exactitude. Je laisserai tenir ce scellé jusqu'à votre retour, nous visiterons alors ensemble ces papiers. Cependant, comme il y en a vraisemblablement qui intéressent le service et la colonie, dont il seroit essentiel que vous et moi eussions connoissance avant de faire nos dépêches pour la cour, je les visiterai, si vous le jugez à propos, et je pourrai prier Monsieur l'intendant de se joindre à moi pour cet effet. Lorsque j'aurai reçu votre réponse, j'aurai soin de vous faire part de ce qu'il pourra y avoir d'intéressant. Ayez la bonté de me renvoyer sur-le-champ un courrier.

LXXIV

Ce 6 octobre 1759.

M. Pénisseault m'avoit instamment demandé, avant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 4

de ce mois, mon agrément pour passer en France. Je le lui accordai, persuadé, comme il me l'a dit, que vous y preniez intérêt et qu'il vous auroit même engagé à m'écrire à ce sujet. Depuis avoir reçu votre lettre, je lui ai parlé. Je vais travailler à retirer ma permission; mais il me marque toujours une nouvelle envie de se retirer. Du reste je n'ai donné de semblables permissions qu'à des personnes qui ne sont d'aucune utilité dans la colonie, qui n'y ont d'autre attachement que leur commerce, et dont le retour en France est nécessaire pour l'arrangement de leurs affaires.

L'affaire de nos équipages finie, nous ferons effectivement très bien de rompre toute correspondance avec l'ennemi.

Je recevrai toujours avec plaisir vos réflexions. Je connois vos sentiments pour moi, et rien n'égale l'attachement inviolable avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LXXV

A Montréal, le 7 octobre 1759.

J'ai reçu les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 2 et 4 de ce mois.

Il me suffit, Monsieur, que vous preniez intérêt à l'avancement de M. Johnstone pour que je m'emploie avec plaisir pour le lui procurer autant qu'il pourra dépendre de moi.

J'ai lu la réponse du général Monckton. Il n'est rien de mieux que celle que vous lui avez écrite sur un de mes blancs-seings. Je suis très convaincu que M. Bernier n'usera que très sagement et pour notre plus grand avantage de mon plein pouvoir.

Je joins ici à cachet volant la lettre que je lui écris, par laquelle vous verrez que je m'en remets fort à tout ce que vous lui aurez prescrit à cette occasion. Nous verrons ce qu'il en sera.

J'ai reçu des lettres de M. de Bourlamaque du 6 et de M. le chevalier de La Corne du 4. Il n'y avoit rien de nouveau dans ces deux parties, à cela près qu'un petit parti de sauvages ennemis nous a enlevé cinq soldats à la côte du Nord, à deux portées de fusil de la Présentation. M. le chevalier de La Corne se flatte que les détachements qu'il a fait marcher dans l'instant reprendront ces cinq soldats.

M. de Bourlamaque doit vous avoir écrit que sa santé ne pouvoit lui permettre d'hiverner sur la frontière, que même si Québec n'eût pas été pris il auroit laissé le commandement de son armée à M. de Roquemare. Je lui ai répondu que je prenois trop d'intérêt à son rétablissement pour l'engager à rien faire qui pût y être contraire.

Je lui ai fait passer votre lettre; je le prie de mon côté de prévenir les officiers de terre et de la marine d'envoyer leurs domestiques pour retirer les équipages qu'ils peuvent avoir laissés à Québec.

M. de Longueuil vous a informé que, le 4 de ce mois à six heures du matin, le détachement anglois frappa sur le village de Saint-François. Les Abénaquis le

poursuivirent. Je me flatte que ceux qui s'échapperont seront pris au lieu où ils avoient laissé leurs berges, M. de Bourlamaque y ayant envoyé un détachement dès le 6.

Je fais faire une recherche exacte des miliciens déserteurs de l'armée, je les ferai hiverner dans les forts de préférence à tous autres.

Je ne suis point en peine des ouvrages que vous faites faire; il me suffit que vous soyez présent pour que je sois fort tranquille à tous égards. Ménagez-vous, je vous prie. M^{me} de Vaudreuil vous y engage tout comme moi et vous prie d'agréez ici mille choses de sa part.

Vous savez que rien n'égale la vivacité et la solidité de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LXXVI

A Montréal, le 10 octobre 1759.

Je réponds aux trois lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

Je n'ai encore aucune nouvelle du détachement anglois qui a brûlé le village de Saint-François. J'espère qu'il ne nous échappera pas par les mesures que nous avons prises de tous côtés.

Je suis très sensible à l'attention que vous avez eue de me faire part des lettres que vous avez reçues de M. Bernier. Je les ai communiquées à Monsieur l'in-

tendant. Je joins ici à cachet volant la lettre que j'écris à M. Bernier.

Je suis bien persuadé que M. de Lotbinière fera de son mieux pour se bien acquitter de l'ouvrage dont vous l'avez chargé. M. de Pontleroy en avoit déjà pris ombrage et se plaignoit beaucoup de ce qu'il n'avoit pas pris ses ordres. Il m'a mis dans le cas de lui répondre que je m'étois toujours aperçu qu'il cherchoit à lui donner des désagréments, que ses services n'étoient pas moins utiles que les siens et que, s'il ne lui avoit donné du dégoût, il s'en seroit au moins aussi bien acquitté que lui dans cette campagne.

M. le major général m'a fait voir les pouvoirs que vous lui avez donnés au sujet des papiers de feu M. le marquis de Montcalm. Je lui ai remis les clefs de l'armoire et du coffre sur lesquels j'avois fait apposer mon scellé, et je lui ai laissé la liberté de le faire lever. Je n'avois, Monsieur, en vue que d'assurer la conservation de ces papiers.

Nous n'avons aucune nouvelle de l'Ile-aux-Noix ni des Rapides.

M^{me} de Vaudreuil est très sensible à l'honneur de votre souvenir ; elle vous prie d'agréer ici mille choses de sa part.

Vous savez qu'on ne peut rien ajouter à l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

F. S. — Je ferai partir après-demain les deux goélettes que j'envoie à Québec pour prendre les équipages

de Messieurs les officiers. Le capitaine prendra vos ordres en passant et recevra à son bord les domestiques que vous voudrez y faire mettre. Je me suis déterminé à profiter de cette voie pour renvoyer MM. Lemaître et Douglas, garde-marine. J'avois promis à l'amiral Saunders la liberté de ces deux messieurs au moment de son départ ; il est temps que j'y satisfasse.

Il me suffit, Monsieur, que vous ayez jugé à propos de permettre à M. Duplessis de venir faire un tour en cette ville ; vous savez que sur toutes choses je m'en remets entièrement à vous.

J'ai reçu des nouvelles de l'Ile-aux-Noix et des Rapides ; il n'y avoit rien de nouveau le 9 de ce mois dans ces deux postes.

LXXVII

A Montréal, le 11 octobre 1759.

Conformément à la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, je fais partir les deux goélettes que j'ai eu celui de vous annoncer pour aller chercher les équipages que Messieurs les officiers ont laissés à Québec. Ces goélettes prendront vos ordres en passant à votre camp. Si vous y faites embarquer des domestiques, il sera fort à propos que vous leur fassiez délivrer des vivres pour huit jours, sans quoi ils en manqueroient à Québec.

Il n'y a pas à douter que les Anglois savent que je suis maintenant à Montréal, plusieurs lettres que j'ai écrites en étant datées. Je ne crois pas, Monsieur, qu'il convienne que vous fassiez usage des blancs-seings que je vous ai laissés.

J'ai l'honneur d'être avec l'attachement le plus vif et le plus sincère, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — J'ai reçu des lettres de l'Ile-aux-Noix ; il n'y avoit rien de nouveau le 10 au soir.

LXXVIII

A Montréal, le 12 octobre 1759.

J'ai l'honneur de vous adresser un billet par lequel M. le chevalier de Montreuil me demande un passeport pour deux domestiques de feu M. le marquis de Montcalm. Comme j'ai su qu'ils étoient mariés et qu'il pourroit se faire qu'ils abandonnassent leurs femmes pour se retirer en France, j'ai jugé à propos de vous renvoyer cette affaire ; je m'en rapporterai à ce que vous déciderez à ce sujet avec M. de Montreuil.

LXXIX

A Montréal, le 13 octobre 1759.

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré le 10, celle du général Monckton et celles de M. Bernier à M. de Bougainville.

Je vous envoie copie de ma lettre à M. Monckton, qui vous mettra au fait de ce qui concerne les deux officiers dont vous me parlez.

Je pense, ainsi que vous, qu'il est essentiel de mettre ordre à la fréquentation des négociants. La circonstance mérite des ménagements à leur égard ; pour ce qui est de leurs négociations, comme elles sont sans mon aveu, elles ne peuvent avoir de suite ; si cependant je peux en découvrir les auteurs, je les punirai.

Si j'avois des subsistances et des moyens de tenir des partis autour de Québec, je traiterois avec la dernière rigueur les sujets du Roi qui communiqueroient avec l'ennemi. Dans la position où nous sommes, ce seroit sacrifier tous les habitants du voisinage de la ville, si je me servois de cette voie.

J'ai lu avec beaucoup d'attention les propositions de M. Bernier. La chose est délicate ; je vais la balancer, connoître notre état et nos ressources ; après quoi, je vous ferai part de ma façon de penser. S'il est vrai qu'ils soient obligés de renoncer à Québec, la mauvaise saison les y aura contraints avant que j'entre en aucune négociation. Je vous observerai seulement qu'il est douloureux de faire la guerre dans son propre pays où les avantages sont toujours onéreux à la nation.

La lettre du général Monckton m'a paru assez polie ; je lui écris dans le même goût.

Je fais repartir MM. de Figuiéry et de Braux.

A mesure que la saison avance, vous ne pouvez mieux faire, Monsieur, [que] de réduire notre armée à l'indispensable pour vos travaux, afin d'économiser, autant que nous pourrons, les vivres.

Il me paroît que quoique les lettres de M. Bernier soient adressées à M. de Bougainville, ce dernier ne vous marque rien de sa façon de penser à ce sujet.

M^{me} de Vaudreuil est très sensible à l'honneur de votre souvenir ; elle me charge de vous dire mille choses de sa part.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus vifs et les plus sincères, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Je vous envoie plusieurs lettres qui me sont parvenues à votre adresse.

LXXX

A Montréal, le 16 octobre 1759.

Le général Amherst s'est mis enfin en mouvement. Il a une petite marine qui porte du 24 et du 18. Ces bâtiments ont serré de près M. de Laubara. Il a été obligé de couler à fond six chebecs et de se sauver par terre. Il avoit déjà fait quelques prisonniers qui ont rapporté que l'armée ennemie est de dix mille hommes. M. de Bourlamaque croit qu'elle auroit déjà paru, si

elle n'avoit été retardée par le vent de nord-est. Mais il n'est pas instruit de la route qu'elle peut avoir tenue, ni par où il sera attaqué. Je vais envoyer au secours de M. de Bourlamaque toutes les milices de ce gouvernement. Je donne ordre aussi à M. de Longueuil de lui faire passer aussi les milices des Trois-Rivières. Je prévois que tout cela n'ira pas à plus de quinze cents hommes parce que nous avons beaucoup de malades. Voyez, Monsieur, si les circonstances ne pourroient pas vous permettre de renvoyer les milices du gouvernement de Montréal. Il faudroit qu'elles eussent des officiers afin qu'aucun milicien ne pût s'écarter, et que ces milices pussent se porter de suite à l'Île-aux-Noix. Je ne doute pas que vous ne preniez des précautions pour que cette nouvelle ne pénètre pas jusqu'à Québec. Nous n'avons aucune nouvelle des Rapides.

J'ai l'honneur d'être toujours avec l'attachement le plus vif et le plus sincère, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Je joins ici, Monsieur, la lettre de M. de Bourlamaque.

LXXXI

A Montréal, le 16 octobre 1759.

La rareté des vivres de toute espèce, la difficulté de faire battre du blé assez à temps pour faire les approvisionnements, la disette de marchandises dans les maga-

sins du Roi comme chez le particulier, tout m'oblige à réduire le poste de Jacques-Cartier à cinq cents hommes, soldats de la colonie, savoir : trois cents hommes dans le retranchement, une compagnie de cent cinquante volontaires à la Pointe-aux-Trembles, et cinquante hommes à la côte du Sud, comme vous me paraissez déterminé à les y établir. Auriez-vous le temps de les y mettre à couvert ? Je vous prie de me marquer comment vous comptez les y faire subsister ; toutes ces difficultés m'inquiètent.

Tous les miliciens depuis Saint-Augustin jusqu'à Sainte-Anne se tiendront prêts à marcher au premier ordre du commandant de Jacques-Cartier. Ces paroisses fourniront au moins trois cents hommes d'élite. Je ferai commander dans le gouvernement des Trois-Rivières un bon détachement de cinq cents hommes choisis pour marcher au Nord ou au Sud au besoin. Je ne doute pas que nous tirions bien meilleur parti de nos miliciens par cet arrangement qu'en les mettant en garnison, car ils sont harassés et se rebutent. D'ailleurs, comme nous sommes obligés de placer les troupes chez l'habitant, il ne s'accoutume pas à leur livrer sa maison pendant qu'il va tenir leur place sur la frontière.

J'avois déterminé de faire hiverner tous les miliciens qui ont quitté l'armée sans permission ; mais les rôles que l'on m'en a donnés sont fautifs ; le plus grand nombre a des permissions. M. de Blau en a donné grand nombre ; il est vrai que son poste a manqué de vivres pendant six jours. Outre cela, je vous dirai qu'il y a maintenant dans toutes les paroisses plus d'infirmes que de gens en santé. Je vais prendre le parti de laisser

l'habitant tranquille pendant l'hiver, en tenant pourtant tout ce qu'il y a de bons hommes commandés pour marcher au premier ordre.

Comme les troupes de la colonie ne pourroient pas fournir à tout, je vous propose de détacher un piquet par bataillon pour en placer cinq à l'Île-aux-Noix avec cent cinquante soldats de la colonie, les employés et les ouvriers, et trois piquets à Saint-Jean avec cent hommes de la colonie; les Rapides auront trois cents hommes de nos troupes. Marquez-moi, je vous prie, si cet arrangement est de votre goût.

Le nord-est a empêché les goélettes de partir, sans quoi elles seroient déjà rendues à Québec. Il seroit fort à souhaiter que nous eussions les moyens nécessaires pour harceler l'ennemi pendant tout l'hiver; mais nous manquons de tout, et notre épuisement se manifeste chaque jour davantage. Je vois avec douleur que cela nous réduira à une défensive exacte; mais je ne découvre aucun moyen ni ressource pour faire mieux.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère attachement, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — J'ai reçu hier une lettre de M. de Bourlamaque qui me marque que nos bâtiments ont été attaqués dans le lac Champlain par un corsaire anglois de dix-huit pièces de canon. On ne sait point encore quel sort auront eu nos chebecs; mais la goélette fut poursuivie par ce bâtiment qui, heureusement, s'échoua; et la goélette se sauva dans la baie de Missiscoui. Je

vous envoie ci-joint sa lettre ; vous verrez ce qu'il me marque.

Je vous prie de renvoyer le nommé Louis Malo, de Sainte-Thérèse, à sa mère, pour lui faire ses foins et ses guérêts.

LXXXII

A Montréal, le 17 octobre 1759,
à dix heures et demie du matin.

Le sieur Denel, officier sur la frégate le *Machaut*, m'annonce son départ pour Batiscan. Je profite de son occasion pour avoir le plaisir de vous écrire, et je lui donne ordre d'aller jusqu'à votre camp pour avoir l'honneur de vous remettre ma lettre. Depuis celle que M. de Bourlamaque m'écrivit hier, je n'ai pas reçu de ses nouvelles ; mais on a entendu distinctement hier au soir et ce matin le bruit du canon. Mon frère, M. Dumas, M. Le Mercier et autres officiers sont partis ce matin avec les milices de la ville. J'espère que celles des campagnes ne tarderont pas à les joindre ; mais, comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer, cela se réduira à bien peu de chose. Ainsi, je compte, Monsieur, que vous me renverrez le gouvernement de Montréal. Vous jugez bien que je ne suis pas peu occupé à lever et faire marcher les milices. Je suis d'ailleurs obligé de veiller à nos Rapiques. Tout cela ne me permet pas de m'absenter de la ville. Comme vous connoissez parfaitement la partie de l'Île-aux-Noix, votre présence pourroit fort y

être nécessaire. C'est à vous, Monsieur, à en décider ; en ce cas, le plus promptement que vous pourriez partir ne seroit que mieux. Je ne pense pas qu'il y ait à craindre pour Jacques-Cartier ; les Anglois sont assez occupés de leur hivernement à Québec. Ainsi, nous n'aurions à craindre que quelque détachement. Vous remettrez le commandement de l'armée à tel officier que vous jugerez à propos, soit à M. de Longueuil ou au plus ancien officier des troupes de terre. La partie de l'Ile-aux-Noix est maintenant l'objet capital des Anglois. Le général Amherst fera sans doute les plus puissants efforts pour pénétrer jusqu'à Montréal. La prise de Québec ne peut qu'exciter son émulation. Si vous décidez votre départ, je serai charmé de vous renouveler de vive voix les sentiments que je vous ai voués et l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LXXXIII

A Montréal, le 19 octobre 1759.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 19 de ce mois avec celle que vous aviez bien voulu y joindre de M. Bernier.

J'ai lu les différents avis que vous avez eus du mouvement que les Anglois projetoient sur votre camp. Je vois bien qu'ils n'entreprendront pas de l'attaquer réellement ; mais ils pourroient bien en faire la démonstra-

tion, s'ils ont connoissance que le général Amherst ait marché avec son armée pour venir nous attaquer. J'ai déjà fait passer à M. de Bourlamaque le nombre d'hommes qu'il m'a demandés pour border les retranchements de l'Île-aux-Noix. M. de Saint-Luc a actuellement pris poste dans le bois en avant du fort de la Tortue, d'où il envoie à la découverte sur la rivière Chazy. Mon frère a établi son camp à la Prairie, d'où il fait faire des découvertes de tous côtés, surtout à Châteauguay, où les Iroquois en faisoient déjà avec des Canadiens ingambes que j'avois mis avec eux. Je joins ici les deux dernières lettres que j'ai reçues de M. de Bourlamaque, par l'une desquelles vous verrez qu'un officier et six Anglois partis de la Pointe il y a vingt jours se sont rendus à bord de notre goélette, ayant cru que c'étoit un bâtiment de la flotte du général Amherst. Il est naturel de penser que ce général tentera toutes les voies et fera les plus puissants efforts pour percer. La prise de Québec, les ordres de la cour d'Angleterre, dont il est particulièrement chargé, et son honneur exigent du moins qu'il fasse son possible. Je le crois fort en route actuellement et je suis très impatient qu'il soit découvert; j'en fais mon objet capital. M. de Bourlamaque ne néglige rien de son côté; j'espère que nous saurons dans peu à quoi nous en tenir, et je me flatte que, pour peu que le général Amherst soit retardé dans son opération, la saison avancée et les temps fâcheux que nous devons avoir seront des obstacles qu'il ne pourra surmonter.

J'ai déjà eu l'honneur de vous marquer que je mettois tout ce gouvernement et même celui des Trois-

Rivières en mouvement. La plus grande difficulté que je trouve consiste à l'approvisionnement de l'armée, ne pouvant suffire à faire battre les grains qui nous sont nécessaires.

Je ne puis que vous renouveler ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire par mes deux dernières lettres. Je m'en rapporte fort au parti que vous jugerez à propos de prendre. Je serois cependant bien charmé que les circonstances pussent vous permettre de venir ici. Nous devons mettre tout en œuvre pour faire échouer le général Amherst dans sa tentative. De là dépend essentiellement le salut de la colonie.

J'ai reçu des lettres de M. le chevalier de La Corne du 11; il n'y avoit rien de nouveau dans cette partie.

Les deux goélettes sont parties ce matin, comme j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer par la lettre que j'ai eu celui de vous écrire par le sieur Dussault.

Je suis entièrement consolé de la perte des meubles, hardes et provisions que j'avois dans les voûtes du château; je m'en occupois beaucoup moins que des équipages de Messieurs les officiers.

Vous aurez vu par une de mes lettres ce que j'écrivois au général Monckton au sujet de l'échange de nos prisonniers et que, conformément à sa propre façon de penser, j'allois terminer cet échange avec le général Amherst. Je ne désirerois pas moins que vous qu'il fût possible d'échanger M. de Bellecombe; mais je perdrois par là l'avantage de tout ce que j'ai écrit sur le cartel au sujet de nos messieurs qui, à cause de leurs blessures, se sont trouvés à l'hôpital.

M. Dumas est employé avec mon frère au camp de la Prairie. Dès que nous saurons à quoi nous en tenir sur la marche du général Amherst, je le renverrai à Jacques-Cartier. Je ne pourrai qu'alors régler la garnison de ce poste, M. de Rigauville pourra y hiverner.

Je prendrai un vrai intérêt à l'avancement de Messieurs les officiers que vous me faites l'honneur de me recommander.

Vous savez que rien n'égale l'attachement aussi vif que sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Ci-joint à cachet volant la lettre que j'écris à M. Bernier.

Je vous envoie, Monsieur, une lettre de M. de Bourlamaque à mon frère, par laquelle vous verrez que les ennemis sont en marche et qu'ils doivent être à présent ou à la Pointe-au-Fer ou dans la baie de Missisquoi. Je travaille de mon mieux à faire passer des forces à la Prairie et à Saint-Jean; mais je crains de la mauvaise volonté des Canadiens qu'ils n'arrivent trop tard.

LXXXIV

A Montréal, le 19 octobre 1759.

Les vents contraires ont retardé le départ des deux goélettes que j'avois déjà eu l'honneur de vous annoncer. J'ai déjà eu celui de vous marquer que je renvoyois

à l'amiral Saunders MM. Lemaître et Douglas, garde-marine. Sur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en dernier lieu, je me suis décidé à renvoyer aussi au commandant de Québec le troisième garde-marine. Je donne ordre à M. de la Grand-Rivière de le remettre au sieur Dussault. Je ne crois pas devoir demander l'échange de M. de Bellecombe; il n'est pas censé prisonnier, et nous perdrons tout l'avantage du cartel ou du moins de ce que nous avons écrit à ce sujet.

LXXXV

A Montréal, le 21 octobre 1759.

J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 18 et 19 de ce mois.

Les vivres qui ont été expédiés pour votre armée doivent actuellement y être arrivés.

Le rôle des habitants qui vous ont déserté a été omis dans votre première lettre.

J'apprends avec plaisir le départ du bataillon de milice de la ville de Montréal composé de cinq cents hommes. Je compte fort que le sieur Réaume fera diligence; mais l'ennemi se hâte beaucoup. Vous verrez, Monsieur, par la lettre que M. de Bourlamaque écrivit hier à midi et demi à mon frère, que ses découvreurs ont été repoussés par une avant-garde de quinze berges qui est venue reconnoître nos retranchements de l'Ile-aux-Noix jusqu'à la portée et demie de canon. Je mets

tout en œuvre pour faire passer des forces considérables dans cette partie ; mais la levée de nos miliciens se réduit à peu de chose. La majeure partie est exténuée ou hors d'état de marcher ; il y en a beaucoup de malades et d'estropiés. D'ailleurs il nous faut du monde dans toutes les paroisses pour battre les blés qui nous sont absolument nécessaires.

J'aurois bien souhaité, Monsieur, que vous eussiez fait partir aussi les six cents miliciens qui vous restent du gouvernement de Montréal. Nous n'avons pas maintenant d'objet plus capital que d'arrêter le général Amherst. Son armée est de dix à onze mille hommes dont sept régiments de troupes régulières, suivant la déposition de deux prisonniers qui se rendirent d'eux-mêmes à bord de notre goélette, croyant que c'étoit un bâtiment anglois. Ci-joint ces dépositions. Si, par les grands efforts que je suis bien convaincu que ce général fera, il parvenoit à se rendre maître de Montréal ou même de nous couper, tout seroit dit, tandis que les progrès que les Anglois pourroient faire ailleurs n'auroient rien de décisif. Vous connoissez mieux que personne notre position ; elle est critique et mérite certainement la plus grande attention. Ainsi, Monsieur, je me flatte que vous ferez votre possible pour faire passer par Sorel de nouvelles forces de votre armée.

Nous laisserons dans ce poste cinq piquets des bataillons qui y sont et nous compléterons le nombre des soldats qui devront y hiverner de ceux des troupes de la colonie.

Nous laisserons aussi les trois piquets de bataillon

qui sont à l'Île-aux-Noix ; nous compléterons le surplus en soldats de la marine.

Vous aurez vu par une lettre de M. de Bourlamaque que je vous ai ci-devant envoyée que notre goélette étoit rentrée.

Je vous ferai part de toutes les nouvelles qui seront intéressantes.

LXXXVI

A Montréal, le 21 octobre, à trois heures après-midi.

Je reçois dans le même moment une lettre de M. de Bourlamaque que vous trouverez aussi ci-jointe, par laquelle vous verrez que les quinze berges qui parurent à midi à la vue des retranchements, se retirèrent ensuite au haut de la rivière, d'où il étoit parti le soir du même jour un coup de canon de retraite, ce qui paroît effectivement annoncer que l'armée du général Amherst y est campée. Vous verrez aussi que nos milices avancent lentement ; cependant les officiers se hâtent de leur mieux pour les faire avancer. Ils me rapportent presque tous les mêmes raisons que je vous expose dans mon autre lettre. Nous n'avons ici ni sergents ni soldats des troupes, ce qui occasionne des raisonnements dans la ville, que je ne dois pas vous cacher. On crie de ce que je n'ai pas fait monter des troupes de Jacques-Cartier. On dit hautement que ce côté-ci pris, tout est dit ; il est vrai qu'il n'en seroit pas de même quand

Jacques-Cartier le seroit. Nous pouvons bien espérer d'empêcher le général Amherst de pénétrer; mais, si nos Rapides étoient forcés, nous n'aurions personne pour recevoir ici l'ennemi. D'ailleurs, si les habitants sentoient un bataillon de troupes ici, ils n'en seroient que plus ardents, et tout le monde agiroit avec plus de confiance. Pesez, je vous prie, Monsieur, toutes ces raisons; j'ai l'honneur de vous en faire part avec d'autant plus de confiance que je connois votre amour pour le salut de cette colonie. Je pense donc qu'eu égard aux circonstances, il conviendrait que, sitôt ma lettre reçue, vous fissiez monter ici un bataillon et même deux des troupes et les milices de ce gouvernement. Pour accélérer leur marche, il n'y auroit qu'à défaire le pont de Jacques-Cartier et vous servir de ces bateaux, si vous n'en aviez pas assez, n'étant pas possible de vous en envoyer d'ici. Il suffiroit d'en garder trois à quatre à Jacques-Cartier. Le passage est si étroit qu'on auroit bientôt passé la petite armée de M. de Bougainville. Supposé, Monsieur, que, comme je le désirerois, vous veniez me joindre, je ne suis pas en peine des mesures que vous prendrez pour la sûreté de Jacques-Cartier. Au reste, nous n'avons rien de plus précieux que de conserver Montréal.

J'ai l'honneur d'être avec l'attachement le plus vif et le plus sincère, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Ci-joint un précis de l'aventure de nos chebecs.

LXXXVII

A Montréal, le 22 octobre 1759.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 19 de ce mois.

Vous aurez vu par celle que je vous écrivis hier combien je désirois que vous vous décidassiez à venir ici, d'autant mieux que, suivant la lettre de M. de Bourlamaque que je vous envoyai, il est positif que le campement de l'ennemi est très près de l'Ile-aux-Noix ; mais vous m'observez que, sa marche fût-elle certaine, vous croyez être plus utile à Jacques-Cartier qu'ailleurs et qu'il vous seroit difficile de trouver un commandant tel qu'il le faudroit dans ce poste.

Je crois M. de Bourlamaque fort en état de défendre l'Ile-aux-Noix d'autant mieux que, dans le voyage que vous y avez fait, vous lui avez prescrit la conduite qu'il auroit à tenir dans tous les cas.

Quant aux courses que l'ennemi pourroit faire, je suis fort à même de faire marcher mon frère et M. Dumas pour s'y opposer. Je leur fais passer pour cet effet toutes les milices que j'ai ici propres à faire la guerre ; le nombre n'en est pas, à la vérité, considérable, par la quantité de malades qu'il y a dans les paroisses.

Vous m'observez aussi, Monsieur, que les Anglois ont déjà menacé de faire un mouvement en avant, que s'ils apprenoient que vous eussiez quitté l'armée, ils croiroient nos affaires dans une si fâcheuse situation qu'ils n'hésiteroient pas à marcher sur Jacques-Cartier, ce qui mettroit cette partie dans la plus grande confu-

sion, n'y ayant point de poste tenable de là à la rivière de Batiscan.

Je ne puis, Monsieur, me refuser à toutes ces observations ; cependant je croirois fort douteux que les Anglois se décidassent à aller à Jacques-Cartier. La saison est très avancée ; ils ont une besogne pressée pour leur hivernement dans la ville de Québec ; j'ajoute que suivant le dit-on, ils ont perdu nombre de leurs vaisseaux dans le dernier coup de vent que nous avons eu.

Si j'étois certain que les Anglois tenteront de pénétrer en même temps par nos Rapides, je n'hésiterois pas à avoir l'honneur de vous prier positivement de venir me joindre ; car peu nous importerait de conserver Jacques-Cartier si nous étions forcés à Montréal.

Il paroît des dépositions que je vous ai envoyées des prisonniers de notre goélette que le général Amherst compte beaucoup sur la jonction de l'armée de Chouaguen. Si elle perçoit, il ne seroit pas possible, avec les forces que j'ai, de défendre et l'Île-aux-Noix et la descente des Anglois au bout de l'île de Montréal.

Il est donc de la plus grande importance que vous m'envoyiez le restant des milices du gouvernement de Montréal, un bataillon des troupes de terre et même des forces plus considérables, si les circonstances peuvent vous le permettre. J'ai déjà eu l'honneur de vous marquer que je n'avois ici ni sergents, ni soldats ; les troupes que je vous demande inspireront de la confiance aux milices.

Je compte que vous aurez fait partir ce bataillon et ces milices sur la lettre que j'eus l'honneur de vous

écrire hier, vous aurez pu les faire marcher par terre, au défaut de bateaux, pour conserver le pont de Jacques-Cartier, qui pourroit devenir très nécessaire à M. de Bougainville si l'ennemi le serroit de près et le forçoit à se retirer.

Les troupes et milices que vous m'enverrez trouveront des vivres aux Trois-Rivières; le munitionnaire donne ses ordres en conséquence au commis qu'il a dans cette ville.

J'écris à M. Vauquelin de se conformer aux ordres que vous lui avez donnés.

LXXXVIII

A Montréal, le 23 octobre 1759.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la lettre que M. de Bourlamaque m'écrivit hier, par laquelle vous verrez que le général Amherst manœuvre de façon à faire déboucher son armée par le nord et par le sud. M. de Bourlamaque fait certainement tout ce qu'il peut pour avoir une exacte connoissance de la marche de l'ennemi; mais il est bien fâcheux que nous n'ayons pas de forces aussi considérables qu'il les faudroit pour aller de tous côtés à la rencontre de l'ennemi.

Les maladies augmentent chaque jour dans nos côtes de façon que je ne vois que certificats de chirurgiens. Vous pouvez juger de là, Monsieur, que je n'ai pu me dispenser de vous prier de m'envoyer les forces que j'ai

eu l'honneur de vous demander, et que ce sera même peu de chose, eu égard aux circonstances où nous nous trouvons. Elles seront bien plus critiques si, comme tous les prisonniers de M. de Laubara l'assurent, il est positif que l'armée de Chouaguen doit en même temps pénétrer par nos Rapides. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que la saison ne contrarie point l'ennemi. Vous voyez que M. de Bourlamaque me marque qu'il n'a pas eu un aussi beau temps de tout l'été.

Tout bien considéré, j'ai écrit à M. de Bourlamaque de ne laisser que le tiers de son armée à l'Ile-aux-Noix, lorsqu'il sera moralement sûr que l'objet de l'ennemi n'est point de s'y arrêter et qu'il l'aura dépassée, d'aller avec les deux autres tiers à sa poursuite, et de prescrire à mon frère la conduite qu'il aura à tenir avec le corps que je lui ai confié, soit pour l'aller joindre ou se porter ailleurs suivant l'exigence des cas.

Soyez bien persuadé qu'à mesure qu'il me viendra quelque nouvelle intéressante, je n'aurai rien de plus pressé que de vous en faire part. Je vous souhaite la plus parfaite santé.

Je me flatte que vous êtes convaincu de l'intérêt que j'y prends et de l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LXXXIX

A Montréal, le 25 octobre 1759.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint copie de la lettre que M. de Bourlamaque m'a écrite le 23 de ce mois, par laquelle vous verrez que les Anglois ont envoyé quatre ou cinq berges au même lieu où débarqua le détachement qui a été à Saint-François ; que les Anglois qui étoient dans ces berges mirent à terre, firent une découverte et retournèrent vers le lac. Il est bien fâcheux que les officiers qui observoient ces Anglois n'aient pu dire à M. de Bourlamaque s'ils étoient retournés par le sud de la Grande-Ile ou par le chenal du nord. Cette remarque lui auroit donné moyen de conjecturer la situation de l'armée ennemie. Il a une quarantaine de découvreurs dans la même partie auxquels il a donné ordre d'abandonner la tête du Portage aussitôt que l'ennemi débarqueroit de son côté, et de se replier dans la rivière du Sud, où il compte établir des postes par échelons sur des pointes qu'il a reconnues, pour chicaner l'ennemi dans cette rivière et tâcher de gagner quelques jours. Il a aussi deux découvertes sur la terre du nord pour aller voir où est l'armée angloise. Il a donné ordre à celles de la rivière du Sud d'aller observer du côté du moulin par la baie de Missiscoui. Je fais passer chaque jour du monde à M. de Bourlamaque et à mon frère. J'espère que l'ennemi donnera le temps d'arriver aux forces que je vous ai demandées ; du moins je le désire, car nous n'avons ici que malades,

et cependant il nous faut du monde pour battre, sans quoi nous manquerons totalement de vivres. Renvoyez-moi, je vous prie, les lettres de M. de Bourlamaque que je vous ai fait passer. Je n'ai aucune nouvelle de l'Île-aux-Galops; mais les prisonniers anglois soutiennent toujours que nous serons attaqués par nos Rapides.

Vous connoissez l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S.— Je reçois dans le moment, Monsieur, une lettre de M. le chevalier de La Corne, du 24 de ce mois; ci-joint celle qu'il vous écrit. Il vous marque sans doute, tout comme à moi, qu'il est certain qu'il n'y a plus que quatre à cinq cents hommes de garnison à Chouaguen, et qu'il y a longtemps que Johnson s'est retiré chez lui avec les troupes, milices et tous les sauvages; que les Anglois ne tentent plus rien dans cette partie pour cette année; que la chose paroît très vraie. M. le chevalier de La Corne et M. l'abbé Piquet tiennent ceci de quelques sauvages de confiance qu'ils avoient envoyés à Chouaguen et qui en sont revenus. Ils ont apporté des paroles de la part de Johnson et des Cinq-Nations, adressées aux gens de la Présentation et à nos domiciliés, pour les engager à rester neutres et leur annoncer un grand mouvement sur le lac Ontario pour le printemps prochain. Sans doute que M. le chevalier de La Corne vous envoie copie de ces paroles.

On m'écrit que tout le monde est persuadé à l'Île-aux-Noix que l'ennemi ne fait point de mouvement et que, s'il s'est mis en marche, le coup de nord-est lui a

fait abandonner l'entreprise. M. de Bourlamaque ne m'écrit point sur le même ton ; cependant, si nous sommes encore deux jours sans rien apprendre de positif, nous aurons lieu de croire que les Anglois n'en veulent pas dans ce moment à ce poste, qu'ils n'ont eu en vue que de détruire notre marine et de se rendre maîtres du lac Champlain. Saintonge a conservé sa goélette ; elle peut nous être d'une grande ressource.

D'après toutes ces nouvelles, Monsieur, si vous n'avez pas fait partir le bataillon et les milices de ce gouvernement, vous pourrez les garder. Comme je n'ai pas à craindre pour la partie de nos Rapides, je me soutiendrai avec ce que j'ai.

Au surplus, la saison est déjà avancée, et, sous peu de jours, je ferai entrer en quartiers d'hiver l'armée de M. de Bourlamaque, d'autant mieux que je serois fort embarrassé pour fournir à sa subsistance et aux autres vivres absolument nécessaires pour le service. Les habitants qui restent dans la campagne ne peuvent suffire pour battre les grains.

Sitôt que je pourrai rappeler M. Dumas, je l'enverrai à Jacques-Cartier. Je pense, Monsieur, qu'il sera bon de réduire alors ce poste à sa simple garnison et de faire aussi entrer votre armée en quartiers d'hiver ; la saison avancée et les vivres peuvent nous faire prendre ce parti. Il est d'ailleurs temps que vous veniez vous reposer.

Je reçois dans ce moment une lettre que mon frère m'écrit du camp de la Tortue le 25. Il me marque qu'une découverte qu'il a fait partir lui donnera des nouvelles certaines de l'ennemi ; qu'il l'attend le 27 ;

que, si elle ne lui donne aucune nouvelle de l'ennemi et que d'ici à ce temps M. de Bourlamaque n'en ait pas de plus positives, la saison sera trop avancée pour que les Anglois puissent faire aucune entreprise dans cette partie, qui devient chaque jour impraticable. J'aurai l'honneur de vous faire part de ce que cette découverte nous aura appris, et je me réglerai là-dessus pour rappeler la plus grande partie des forces de mon frère, sans cependant rien précipiter.

M. Dumas m'écrit du 26 à neuf heures du matin, qu'il lui arrive six Iroquois de l'Ile-aux-Noix qui disent que l'ennemi est retiré ; que celui qu'on nomme le Petit-Iroquois est du nombre ; que c'est lui qui a parlé ; qu'il n'a pas coutume de mentir ; que le silence de M. de Bourlamaque annonce d'ailleurs la retraite de l'ennemi. Si en effet il devoit opérer, nous ne serions pas à en avoir des nouvelles. J'espère que nous ne tarderons pas à avoir la confirmation de ce rapport par M. de Bourlamaque.

XC

A Montréal, le 27 octobre 1759.

Je reçus hier soir par M. le chevalier de Montreuil la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25. J'aurois bien souhaité que le courrier que je vous expédiai fût arrivé avant le départ des deux bataillons et des milices de ce gouvernement que vous m'avez

envoyés, parce que vous auriez pu les garder à Jacques-Cartier, si vous l'aviez jugé nécessaire, jusqu'à la fin de la campagne. J'ai été charmé que vous vous soyez décidé pour le départ de Royal-Roussillon par le zèle, l'expérience et la bonne volonté que j'ai toujours connus à M. de Poulariés. Vous trouverez ci-joint une lettre de M. de Bourlamaque et copie de celle que j'ai reçue de lui; vous verrez, Monsieur, qu'il me confirme tout ce que j'avois déjà eu l'honneur de vous marquer sur la retraite de l'ennemi. Je compte en avoir une plus grande certitude au retour des découvreurs que M. de Bourlamaque et mon frère ont envoyés qui doivent arriver incessamment. J'écris par ce même courrier à M. de Poulariés de faire entrer ses deux bataillons en quartiers d'hiver, savoir :

La Prairie,	}	un bataillon.
Longueuil,		
Boucherville,		

Varenes,	}	un bataillon.
Verchères,		
Contrecoeur,		
Sorel,		

Je lui laisse le choix de celui de ces deux quartiers qui lui conviendra le mieux.

J'envoie aussi ordre à M. de Charly de licencier les milices de ce gouvernement et de venir en cette ville avec les troupes de la marine qui peuvent être comprises dans son bataillon. Nos Canadiens sont très nécessaires chez eux pour battre les grains dont nous avons absolument besoin pour approvisionner nos postes.

La saison avancée doit nous rassurer pour tout mouvement de la part de l'ennemi sur Jacques-Cartier. D'ailleurs il suffira qu'il sache que vous y êtes toujours présent. Le bâtiment que les Anglois ont fait monter vers Saint-Augustin n'a vraisemblablement pour objet que nos navires.

Vous licencierez, Monsieur, votre armée, lorsque vous le jugerez à propos. Le bataillon de Languedoc reprenant son quartier aux Trois-Rivières, vous réglerez celui des cinq autres bataillons, comme bon vous semblera, dans les paroisses du gouvernement de Montréal. Nous aurons, par cet arrangement, presque toutes nos troupes à portée de nos frontières.

Au surplus, je me remets à ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous marquer. M. Dumas reviendra sitôt que je rappellerai nos milices, et je le ferai partir tout de suite pour Jacques-Cartier.

J'ai l'honneur d'être avec l'attachement le plus vif et le plus sincère, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — J'ai assigné les deux quartiers dont je fais mention dans ma lettre pour le bien commun des bataillons. Ceux de Royal-Roussillon et Guyenne se trouveront effectivement mieux dans leurs anciens quartiers. Ceux qui sont à l'Île-aux-Noix éviteront, par cet arrangement, la peine de se rendre dans la dure saison à la Prairie, et le courant les mènera de suite à leurs quartiers. J'ai fait pour le mieux et je pense que vous auriez pris vous-même ce parti.

M. Dumas arrive dans ce moment et me donne une plus grande certitude de la retraite de l'ennemi; il assure même qu'il n'y a pas eu plus de cinquante à soixante berges en avant. D'après cela, je vais rappeler nos Canadiens qui, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous l'observer, sont très nécessaires chez eux pour battre des grains; sans quoi, il ne seroit pas possible d'approvisionner nos postes. Je vous enverrai incessamment cet officier.

XCI

A Montréal, le 28 octobre [1759].

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23.

J'écris au général Amherst pour le prévenir que j'ai fait rassembler tous les prisonniers de sa nation, que je vais les faire avancer sur la frontière pour en faire l'échange et que je les lui ferai passer dès que, par sa réponse, je serai assuré qu'il me renverra aussitôt un pareil nombre de nos prisonniers de même grade.

Ci-joint à cachet volant la lettre que j'écris à M. Bernier, je vous prie de la lui faire passer et de lui donner les ordres que vous jugerez à propos sur son départ de Québec. Vous verrez, Monsieur, par ce que je marque à ce commissaire que je satisfais aux désirs des généraux anglois et que nous étions d'accord sur le renvoi des prisonniers au général Amherst.

Tout bien considéré, je me suis déterminé à ne point faire hiverner de Canadiens de ce gouvernement dans les postes, mais seulement ceux du bas du gouvernement de Québec. Je voudrois donc laisser cinq cents soldats de la colonie à Jacques-Cartier ; on prendroit la garnison de la Pointe-aux-Trembles sur les milices qui sont à sa proximité, même celles des Trois-Rivières. Dès qu'il n'y aura plus qu'un seul corps, l'union y règnera davantage.

A l'égard du poste que vous avez établi au Sud, il importe de le maintenir ; je m'en rapporte entièrement à ce que vous jugerez de plus convenable à cet égard.

Je laisse deux cents des mêmes soldats et cent Canadiens du bas du gouvernement de Québec au fort Lévis.

Nous n'avons en tout que douze cents hommes des troupes de la marine ; les cinq cents qui resteront sont mariés, infirmes, vieillards, estropiés ou malingres.

Il ne restera que l'Ile-aux-Noix et Saint-Jean à fournir. Je vous prie d'arranger les choses pour qu'il y ait cinq piquets à l'Ile-aux-Noix et trois à Saint-Jean. Je vous prie aussi de nommer un commandant pour ce dernier fort ; la colonie fournira le surplus.

Par cet arrangement, les troupes de terre qui sont au moins du double plus nombreuses que celles de la marine fourniront moitié moins.

A l'égard du quartier d'hiver de nos bataillons, je vous écrivis hier ceux que Royal-Roussillon et Guyenne occuperoient ; qu'il seroit moins pénible à ceux qui sont à l'Ile-aux-Noix de se rendre en droiture à ceux qui leur échoueroient, en descendant le fleuve ; que celui de Languedoc rentrant à son ancien quartier, vous

fixerez celui des cinq autres bataillons comme bon vous semblera. J'ai conféré avec M. de Malartic et je ne puis que vous confirmer tout ce qu'il a l'honneur de vous écrire à ce sujet.

Il est maintenant bien vérifié que le général Amherst s'est retiré du 26. Il n'y avoit non plus rien de nouveau à l'Île-aux-Galops.

Je vais faire revenir nos milices, et insensiblement nos bataillons entreront dans leurs quartiers d'hiver. Je pense que vous ferez très bien d'en user de même dans peu ; la saison est avancée et les Anglois sont assez occupés à s'arranger pour hiverner à Québec.

Notre situation par rapport aux vivres entre pour beaucoup dans mes arrangements, et il est à désirer que nous arrêtions bientôt les grandes consommations.

Ci-joint plusieurs lettres à votre adresse.

Je n'ai presque pas pu travailler à mes dépêches pour la cour. Je les ferai passer par les vaisseaux du munitionnaire vers le 10 du mois prochain. Vous pourrez, Monsieur, y faire embarquer les officiers dont vous me parlez.

M^{me} de Vaudreuil est très sensible à l'honneur de votre souvenir ; elle me charge de vous dire mille choses de sa part.

XCII

A Montréal, le 30 octobre 1759.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 de ce mois.

Je ne puis que vous réitérer tout ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous marquer sur la retraite de l'armée du général Amherst et de celle de Chouaguen. Nous saurons positivement où est la première armée au retour de l'officier que M. de Bourlamaque doit avoir expédié pour porter mes dépêches au général Amherst.

Je suis très sensible aux soins que vous vous êtes donnés pour m'envoyer de nouvelles forces de votre armée ; heureusement nous n'aurons plus lieu de les employer cette campagne.

Il n'est rien de mieux, Monsieur, que les justes mesures que vous avez prises à tous égards, particulièrement pour arrêter l'effet du recensement que le général anglois vouloit faire faire et pour faire enlever les bœufs dont nos ennemis auroient profité.

M. Dumas doit arriver incessamment, je vous l'enverrai tout de suite. Je m'en rapporte fort aux ordres et instructions que vous lui donnerez pour le commandement de Jacques-Cartier.

Je ferai dans peu commencer le déblai de M. de Bourlamaque et je le terminerai après le départ des prisonniers anglois. Je vais vous faire passer des bateaux pour le déblai de votre armée. J'ai déjà eu l'honneur de vous marquer que vous fixeriez les quartiers d'hiver de vos bataillons.

J'ai envoyé quatre goélettes ou bateaux à M. Vauquelin pour aider à monter ses frégates à Sorel.

Il me tarde bien, Monsieur, que vous soyez de retour en cette ville. Vous avez certainement besoin de vous reposer, et je serai charmé d'être à portée de vous renouveler de vive voix l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

XCIH

A Montréal, le 1^{er} novembre 1759.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 de ce mois. Vous aurez vu par mes précédentes que la campagne étoit finie. Je compte avoir incessamment des nouvelles du général Amherst en réponse à la lettre dont j'ai eu l'honneur de vous parler.

J'envoie mes ordres à M. Delaunay pour qu'il fasse entrer en quartiers d'hiver les grenadiers et le piquet que vous lui avez confiés. J'envoie aussi mes ordres à M. d'Alquier pour le même effet.

Je me flatte que cette lettre vous trouvera en route pour vous rendre en cette ville. Rien n'égalera le plaisir que j'aurai à vous renouveler la vivacité et l'étendue des sentiments que je vous ai voués. L'empressement que M^{me} de Vaudreuil en a ne cède point au mien ; elle vous prie d'agréer ici sa sensibilité à l'honneur de votre souvenir.

M. Dumas est sur son départ pour aller relever M. de Bougainville.

Je vous remercie de la lettre de M. Bernier ; il y a lieu d'espérer qu'il n'hivernera aucun vaisseau ennemi à Québec et que rien ne s'opposera au passage des nôtres.

XCIV

A Montréal, le 6 novembre 1759.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1^{er} de ce mois. Il paroît par ce que me marque M. de Bourlamaque que l'ennemi avoit dessein de venir à l'Île-aux-Noix, qu'il en a été détourné sitôt après avoir su Québec pris. Ils ont levé un de nos chebecs ; ils travaillent à relever les autres. Le général Amherst a accepté l'échange proposé, et je vais faire partir tout ce que j'ai d'Anglois ici ; afin de retirer le même nombre de nos troupes.

J'ai suivi, Monsieur, votre plan dans tout son entier tant pour les troupes à laisser à Jacques-Cartier que celles pour l'Île-aux-Noix et Saint-Jean. Je n'ai pu mettre au premier fort que trois cents hommes de garnison, M. de Bourlamaque m'ayant marqué qu'il n'y auroit de logement que pour ce nombre. Je lui ai marqué de commencer à déblayer sitôt ma lettre reçue, et de ne garder de Canadiens tant à l'Île-aux-Noix qu'à Saint-Jean que le nombre d'ouvriers purement nécessaire pour finir les ouvrages indispensables. M. de

Lusignan commande au premier fort et je lui laisse deux piquets de Berry avec deux cents hommes de troupes de la marine. J'ai prié M. de Bourlamaque de nommer un commandant à celui de Saint-Jean, qui aura un piquet de la Reine et un de chacun des deux bataillons que vous avez fait passer ici, auxquels je joindrai cinquante hommes de la marine.

M. Dumas part aujourd'hui pour se rendre à Jacques-Cartier.

Vous ne doutez point du plaisir que je me fais d'avance de vous voir, ainsi que celui que se promet M^{me} de Vaudreuil, qui me charge de vous faire ses compliments, et ne perdez pas un moment pour nous le donner à l'un et à l'autre.

J'ai l'honneur d'être, avec un parfait attachement, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Il est arrivé à l'Ile-aux-Noix depuis quatre jours cinq Anglois pris au fond de la baie de Missiscoui, qui y sont arrivés demi-morts de faim. Ils en annoncent encore dix dont deux sont mourants, qu'ils ont laissés dans la rivière de Missiscoui. C'est un débris du parti de Rogers, qui a pris route pour Connecticut avec les plus vigoureux de son détachement. Ils auront eu beaucoup à souffrir, car ils manquoient de vivres.

XCV

A Montréal, le 9 novembre 1759.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 de ce mois.

Il n'est rien de mieux que les arrangements que vous avez pris pour le déblai de votre armée. Il me suffit que vous ayez destiné les piquets de la Sarre et de Languedoc à hiverner à Jacques-Cartier. Je m'en rapporte entièrement aux instructions que vous aurez données à M. Dumas.

Je sais très bon gré aux habitants de Charlesbourg de vous avoir demandé des Hurons pour s'éviter de fournir des charrettes aux Anglois.

Le procédé du général Murray envers mon maître d'hôtel et le domestique de Monsieur l'intendant est très déplacé.

Je n'ai pas eu encore la traduction des gazettes et lettres angloises que les courriers de l'Acadie m'ont portées.

J'aurois bien souhaité, Monsieur, avoir l'honneur de vous voir avant de terminer mes dernières dépêches ; je m'en étois flatté, mais les circonstances ne l'ont pas permis. Les sentiments que vous m'avez toujours connus doivent bien vous persuader du plaisir que j'ai eu de parler de vous aux deux ministres. Je vous ai rendu la justice qui vous est due, et je me suis en cela satisfait.

Comme la saison presse, j'envoie M. le chevalier Le Mercier au-devant de vous pour prendre vos ordres

et vos dépêches ; je l'ai détaché pour porter mes paquets et instruire le ministre de la triste situation de la colonie. Son zèle et les connoissances qu'il a du pays ne me laissent aucun doute qu'il s'acquittera très bien de cette importante mission.

Il me tarde bien d'être à portée de vous renouveler de vive voix l'attachement vif et sincère que je vous ai voué et avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — M^{me} de Vaudreuil n'est pas moins empressée que moi du plaisir de vous voir. Elle vous prie d'agréer ici mille choses de sa part.

XCVI

A Montréal, le 13 novembre 1759.

Je vous adresse plusieurs lettres qui sont à votre adresse. Je ne pense pas qu'elles soient de conséquence. Il n'y a rien de nouveau. J'ai fait partir tous les Anglois pour se rendre à la Pointe en échange. Ils sont au nombre de deux cent cinquante officiers et autres. Je leur ai fait donner tout ce qui leur falloit au bas du rapide Saint-Jean et les ai fait partir de nuit, afin qu'ils ne prissent pas connoissance des forts Saint-Jean et l'Île-aux-Noix.

Les troupes de cette île déblaient pour entrer dans leurs quartiers d'hiver. Berry hivernera, comme j'ai

déjà eu l'honneur de vous le marquer, depuis Berthier jusqu'à l'Assomption, et la Reine à Chambly et dans la Rivière. Je compte que le courrier vous trouvera en route pour Montréal. Je suis impatient ainsi que M^{me} de Vaudreuil de votre arrivée et de vous prouver l'attachement sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Je vous marquois que je vous envoyois plusieurs lettres, mais elles sont parties d'hier soir.

XCVII

A Montréal, le 21 avril 1760.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint un paquet de M. de Bougainville à votre adresse; vous verrez qu'il n'y a rien d'intéressant dans sa partie.

Je ne vous entretiendrai pas de la lettre que M. Dumas m'a écrite le 18 de ce mois; il aura l'honneur de vous rendre compte que les cent trente vaches qu'il a fait lever à la place des quatre-vingts bœufs qui devoient rester en réserve pour la subsistance de l'armée à son arrivée à la Pointe-aux-Trembles, suffiront à peine pour nourrir sa troupe jusqu'à la fin de ce mois. Vous serez à même, Monsieur, de prendre tel arrangement que vous jugerez convenable à cet égard et le munitionnaire exécutera vos ordres.

J'ai l'honneur de vous envoyer aussi ci-joint extrait de la lettre que le R. P. Gounon m'a écrite le 17 de ce mois pour me faire part des avis qu'il a reçus de Québec. Je crois qu'on lui a exagéré la maladie et la foiblesse de la garnison angloise. Vous ne tarderez pas, Monsieur, de savoir positivement sa situation ; M. Dumas espéroit en avoir des nouvelles le 19.

M. de Longueuil aura sans doute eu l'honneur de vous instruire à votre passage aux Trois-Rivières de tout ce qui concerne le départ de ses milices, de ses sauvages et des boulets qu'il y a aux forges. Je suis bien persuadé de son exactitude à se conformer à tout ce que vous lui aurez prescrit.

J'ai une vraie peine du vent contraire que vous éprouvez aujourd'hui. Je me flatte qu'il vous sera plus favorable demain, que les glaces n'auront occasionné aucun accident à vos bateaux.

M^{me} de Vaudreuil est en prières ; vous y avez la première part. Elle vous prie d'agréer ici de nouvelles assurances des sentiments qu'elle vous a voués.

Vous savez qu'on ne sauroit rien ajouter à l'étendue, la vivacité et la sincérité de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S.— Dès demain matin, il partira, dans des bateaux bien couverts, environ quatre mille livres de bœuf et environ cent vingt quintaux de pain. Le tout sera adressé au munitionnaire.

XCVIII

A Montréal, le 22 avril 1760.

Je ne saurois me priver du plaisir de vous écrire par M. de Fournerie.

Je reçois dans ce moment une lettre de M. Vauquelin qui m'apprend que, pendant qu'il faisoit sa route sur le lac, il s'étoit aperçu que la *Pomone* débordoit ses perroquets, qu'il soupçonna que cette frégate avoit touché, mais que, ne faisant point le signal convenu en pareil cas, il crut que l'amarre de son canot ou de sa chaloupe avoit manqué et qu'elle vouloit les ravoir; qu'étant à distance de trois lieues de cette frégate, elle cargua toutes ses voiles qu'elle avoit conservées jusqu'alors, à l'exception de ses perroquets, ce qui ne lui permettoit pas de douter qu'elle eût échoué.

Cette lettre m'occupe, je vous assure, beaucoup. Peut-être le sieur Sauvage, plus prudent et plus exact que le sieur Vauquelin à suivre son ordre, se sera décidé à mouiller; peut-être aussi se sera-t-il échoué. Cette incertitude ne peut que m'inquiéter. Quoi qu'il en soit, je me flatte que le mal n'aura pas été sans remède, persuadé que vous y aurez pourvu en passant, de façon que nous n'aurons rien perdu.

Vous trouverez ci-joint une lettre à votre adresse.

Continuation des témoignages du souvenir de M^{me} de Vaudreuil et des vœux qu'elle fait pour votre santé.

XCIX

A Montréal, le 24 avril 1760.

Je reçois dans ce moment des lettres de M. Pouchot. Vous trouverez ci-joint celle qu'il m'a adressée pour vous. Je n'entre pas dans le détail de ce qu'il me marque parce que je suis bien convaincu qu'il a l'honneur de vous en faire part. Notre gazetier sauvage de Chouaguen ne nous apprend rien de bien intéressant ; ce n'est qu'une continuation des discours ordinaires des Anglois, car ils ont assuré qu'ils n'avoient pas eu de nouvelles d'Orange depuis l'automne. Il paroît que nos barques leur portent ombrage et qu'ils ont quelque appréhension d'être attaqués eux-mêmes. Au surplus le fort de Chouaguen est dans le même état que cet automne, et il n'a pas été construit plus de bateaux qu'il n'y en avoit dans ce temps-là.

Permettez, Monsieur, que M. de Bourlamaque trouve bien des assurances de mon souvenir et que je joigne ici une lettre à son adresse, ainsi qu'une troisième lettre pour M. Desandrouins.

Il me tarde de recevoir de vos nouvelles. Je ne suis pas en peine qu'elles ne soient bonnes, pourvu que votre santé ne soit point altérée. L'intérêt que M^{me} de Vaudreuil y prend ne cède en rien à la vivacité et à la sincérité de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — La compagnie de Robidou, de Vaudreuil, que M. Godefroy nous dit ici n'être pas partie, doit être rendue avec le bateau qui a amené des vivres ; celle de Sabourin n'a pu partir par rapport aux glaces qui les ont empêchés de se rendre ici, il doit cependant vous en être parvenu huit qui sont venus et que vous recevrez par le même bateau.

Les douze hommes de Vertu et Liesse que l'on disoit désertés, se sont embarqués avec le sieur Blin, leur officier, au bas du courant de Sainte-Marie. Les huit autres qui devoient être remplacés, j'ai été obligé de les occuper à mener des effets à Chambly. Il est resté encore quelques miliciens dans les côtes, à ce que j'ai été informé ; je vais travailler à les amasser et les ferai partir pour vous joindre. Les officiers de chaque bataillon n'auroient pas dû partir de leurs quartiers sans que le nombre des miliciens qu'ils devoient avoir fut complet, ou du moins en donner avis.

Un courrier qui arrive actuellement de Ristigouche et que j'ai questionné, m'a donné des nouvelles bien satisfaisantes de notre navire de Gaspé. Il m'assure qu'il y a plus de trois semaines qu'on avoit rendu le passage de la baie libre ; qu'on avoit travaillé avec tant de zèle que, non seulement on avoit cassé les glaces, mais que même on avoit scié celles qui étoient trop épaisses. D'après cela, ce courrier croit fermement que ce navire s'est mis en route assez tôt pour paroître présentement. Dieu le veuille ! nous y avons un grand intérêt.

Ce courrier m'a dit aussi qu'il avoit rencontré à Kamouraska le sieur Legris qui, comme vous savez, Monsieur, va s'établir en vigie au Bic.

Du reste il n'y a rien d'intéressant dans la partie de l'Acadie.

C

A Montréal, le 26 avril 1760.

M. Charest m'a demandé la permission d'aller faire un tour à la Pointe-de-Lévis pour voir les enfants qu'il y laissa l'automne dernier. Il m'a témoigné combien il seroit charmé de trouver quelques occasions pour se signaler. Comme il a l'honneur d'être connu de vous, Monsieur, je crois superflu d'avoir celui de vous le recommander. Si, comme je pense, vous formez une troupe de volontaires pris sur les milices de la côte du Sud, vous pourrez lui en donner le commandement. Je suis dans la confiance qu'il s'en acquittera bien; il a donné déjà des preuves de sa valeur et de son courage.

Nous n'avons rien de nouveau.

Je vous crois maintenant extrêmement occupé et peut-être vis-à-vis Québec. Je me flatte que vous êtes bien convaincu que rien n'égale l'intérêt que je prends à vos progrès; vous savez combien je désire qu'ils soient aussi heureux que rapides.

Vous connoissez l'étendue, la vivacité et la sincérité de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Agréez toujours, Monsieur, mille choses de la part de M^{me} de Vaudreuil.

CI

A Montréal, le 30 avril 1760.

J'ai l'honneur de joindre ici un paquet que M. de Bougainville m'a adressé pour vous. Il n'y a rien de nouveau dans sa partie.

Tous les sauvages qui sont partis d'ici ont été équipés. Ceux qui pourroient s'y joindre ne doivent point avoir d'équipement parce qu'il est censé qu'ils l'ont eu ou que ce sont de mauvais sujets.

Ceux de l'Acadie ont été aussi équipés. J'en suis très mécontent; ils n'ont point désoulé, et j'ai appris que, contre ma défense, ils avoient mené avec eux leurs femmes. Je vous prie, Monsieur, de ne point faire délivrer de vivres à ces femmes. Supposé que leurs maris servent utilement, vous pourrez les adresser à M. de Longueuil, aux Trois-Rivières, qui leur fera délivrer leur ration ainsi que je l'ai réglé. Vous serez par là débarrassé de leur importunité.

Kisensik m'a instamment demandé de vous aller joindre avec douze à treize Népissings ou Iroquois qui reviennent de leurs chasses; ils m'ont promis de faire grande diligence.

J'ai l'honneur d'être toujours avec l'attachement le plus vif et le plus sincère, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Kisensik et sa bande ont été bien équipés.

AUTOGRAPHE. — Ci-joint une lettre angloise, dont je sais le contenu, qui permet qu'on la fasse tenir quand il y aura occasion.

CII

A Montréal, le 30 avril 1760.

Kisensik, que j'ai eu l'honneur de vous annoncer, me prie au moment de son départ de vous écrire pour vous le recommander ainsi que les sauvages de sa bande. Je le fais avec plaisir parce que je sais qu'ils sont tous de bons sujets dont vous ne pourrez que vous louer, et parce que je suis bien persuadé que les services de ce chef vous sont connus depuis longtemps.

CIII

A Montréal, le 30 avril 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire samedi dernier, 26 de ce mois, par laquelle j'ai appris que les ennemis se fortifioient sur les hauteurs du Cap-Rouge et sur la côte du fleuve à la tête des Trois-Rampes, que vous avez pris le parti de marcher par terre, de remonter la rivière du Cap-Rouge pour déboucher par la Suète, et que vous espérez les attaquer dimanche à midi, supposé qu'ils nous attendent à Sainte-Foye.

Vous jugez bien, Monsieur, combien je suis impatient de savoir le dénouement d'une affaire aussi capitale. Si, comme je l'espère, le succès répond à vos efforts et à

mes vœux, dans cette même journée nous aurons su à quoi nous en tenir.

Je me flatte et je désire encore plus que vos premières lettres m'apprennent que vous jouissez de la plus parfaite santé, malgré vos fatigues et la dureté de la saison et particulièrement les risques que vous aurez courus.

J'étois bien convaincu de la bonne volonté de toute l'armée ; il me suffisoit que vous fussiez à sa tête ; et, pourvu que chacun vous imite, nos ennemis seront bientôt vaincus.

J'ai communiqué votre lettre à Monsieur l'intendant ; il lui tarde tout comme à moi de savoir ce qui se sera passé dimanche dernier.

Nous n'avons ici rien d'intéressant.

M^{me} de Vaudreuil est infiniment sensible à l'honneur de votre souvenir. Agréez ici mille choses de sa part. Elle est constamment en prières, et rien n'égalera ses inquiétudes jusqu'à ce que nous ayons de vos nouvelles. Je ne saurois vous exprimer combien vous l'occupez. Je ne lui cède certainement rien, l'attachement que je vous ai voué de tous les temps étant des plus vifs et des plus sincères, ainsi que les sentiments inviolables avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — M. de Longueuil m'écrit du 25 que le restant du bataillon de Languedoc, les milices et les nations sauvages de son gouvernement sont partis, et qu'il compte qu'ils arriveront tous le même jour à Jacques-Cartier ; ainsi ils auront pu vous joindre le lendemain.

Il m'a ajouté du 28 au soir que, dans le moment, il lui arrive un grand nombre de sauvages de différentes nations qui sortent des terres; il les fait partir dans l'instant pour vous aller joindre.

CIV

A Montréal, le 30 avril 1760.

J'ai l'honneur de vous faire part des représentations que Barbot, courrier, m'a faites au sujet de l'obligation où il a été de faire six lieues à pied, faute de chevaux, aux postes de la Pointe-aux-Trembles et des Ecureuils, lesquels ont été enlevés par MM. de Bourlamaque et de Montreuil ou pour les besoins de l'artillerie. Comme il est très essentiel de faire subsister ces deux postes, pour que les courriers puissent faire diligence, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien ou faire rendre les chevaux en question, ou donner vos ordres pour qu'ils soient remplacés par d'autres.

CV

A Montréal, le 2 mai 1760.

J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 27 et 29 de ce mois.

Je suis très sensible au détail exact et circonstancié

que vous avez bien voulu me faire de votre brillante affaire du 28 avec l'armée angloise. Il n'a fallu rien moins que votre expérience et votre coup d'œil militaire pour déterminer la victoire en notre faveur. Cette journée sera mémorable et entièrement votre ouvrage. Il me seroit bien difficile de vous exprimer la vive joie que j'en ressens ; l'attachement que je vous ai voué vous en est, je pense, un sûr garant.

Je regrette infiniment les braves officiers, soldats et Canadiens que nous avons perdus ; ils ne pouvoient que signaler leur valeur, combattant sous les yeux d'un général qu'ils aiment également et dont la bravoure doit être admirée. Je vous parle, Monsieur, de l'abondance de mon cœur ; ce n'est pas ici la seule occasion où je ne vous ai rendu que la justice que vous méritez à tous égards. Je renouvelle mes vœux pour votre conservation ; je vous prie d'être convaincu que personne n'y prend un plus vif intérêt que moi.

Du reste je n'ai aucune inquiétude. Je me repose entièrement sur vous, et je suis dans la ferme confiance que dans peu vous aurez recouvré au Roi la ville de Québec. Ce sera le comble aux services que vous aurez rendus à cette colonie, qui vous ont, de tous les temps, acquis des suffrages universels.

Je me joindrai avec grand plaisir à vous, Monsieur, pour procurer aux troupes de terre, à celles de la colonie et à nos miliciens les grâces dont ils se sont rendus dignes par leur ardeur et leur intrépidité.

Qu'il est dommage, Monsieur, que l'orage affreux que vous essayâtes du 26 au 27 ait mis des bornes à vos vœux ! Si vous eussiez, comme vous aviez lieu d'espé-

rer, surpris les ennemis, vous auriez, dans un seul jour, décidé par votre prévoyance du bonheur de la colonie.

La goélette que les Anglois expédièrent dimanche dernier, a eu sans doute pour objet d'informer le général Amherst de notre tentative. J'ai un parti de sauvages à Carillon et Saint-Frédéric ; je me flatte que sous peu de jours il nous donnera des nouvelles de l'ennemi. M. de Bougainville se tient sur ses gardes. Je ne perds pas de vue cette frontière, où je m'attends que les ennemis feront quelques mouvements, sans qu'ils puissent cependant être bien considérables, avant que vous soyez en possession de Québec.

Je n'aurai rien de plus pressé que de vous instruire des nouvelles que j'aurai.

Je suis très mécontent de nos sauvages ; il est bien fâcheux que le pillage leur ait fait négliger de poursuivre l'ennemi. Je vous prie de vouloir bien leur faire rendre les couvertes et tout ce qu'ils ont pris appartenant aux François ; ce seroit une perte que nous ne saurions remplacer.

Continuez, je vous prie, à me donner le plus souvent que vous pourrez des nouvelles de votre santé. Du reste j'ai l'honneur de vous réitérer que je ne suis pas en peine de vos progrès.

M^{me} de Vaudreuil est extrêmement sensible à l'honneur de votre souvenir ; elle a ressenti une joie si vive qu'elle n'a pas la force de vous la témoigner. Elle est actuellement chez Monsieur l'évêque pour unir ses prières à celles de ce prélat. Vous y avez certainement

la meilleure part. Elle me charge de vous faire agréer mille tendres choses de sa part.

VAUDREUIL.

P. S. — Si Messieurs de l'artillerie pouvoient se passer d'un charron, il seroit très nécessaire à M. Pouchot. Je pense qu'il seroit possible d'en trouver aux environs de Québec.

CVI

A Montréal, le 4 mai 1760.

J'ai l'honneur de vous recommander le sieur Cugnet, qui aura celui de vous remettre cette lettre. Il va près de Québec où il pourroit être nécessaire aux intérêts de son frère, de qui je vous ai parlé avant votre départ. Comme je m'intéresse beaucoup au premier et à sa famille, je vous serai très obligé de vouloir bien le favoriser et avoir égard aux représentations qu'il pourra être dans le cas de vous faire concernant son frère.

CVII

A Montréal, le 4 mai 1760.

Vous savez que nous manquons de matelots. Il en faudroit trente pour le lac Champlain et pareil nombre pour le lac Ontario. Comme tous ceux qui sont dans la

colonie sont répandus dans les côtes du Sud et que nous n'avons point d'autre ressource, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien faire passer vos ordres le plus promptement qu'il sera possible à tous les capitaines de ces côtes pour qu'ils vous envoient aussitôt tous ces matelots et qu'ils fassent d'exactes recherches pour ne pas en excepter un seul.

Je vous enverrai à votre première demande les quatre mille livres de poudre que j'ai fait venir du fort Lévis, elles sont en dépôt à Lachine ; mais je me flatte que vous n'en aurez pas besoin.

Agréez, Monsieur, que j'aie l'honneur de vous faire part d'une idée qui me vient. Supposé que vous soyez obligé de faire monter à l'assaut, vous connoissez parfaitement les endroits forts et foibles de la place. Il y en a qui ne sont qu'en pieux, qu'on pourra escalader ou abattre en y accrochant des cordages ; je veux dire la palissade qui ferme la partie qui prend de la batterie du Château au cap au Diamant, où il y a des sentiers très praticables. Vous pourriez vous servir de nos échelles, ne fût-ce même que pour inquiéter l'ennemi et lui faire craindre l'assaut. Je regarde ces observations comme superflues, étant bien persuadé qu'elles ne vous auront pas échappé et que votre pénétration vous fournira bien d'autres moyens pour accélérer votre expédition.

CVIII

A Montréal, le 5 mai 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1^{er} de ce mois.

Je suis bien convaincu que vos travaux ne vont point aussi vite que vous le désireriez. Je sais que le terrain que vous avez à parcourir est très ingrat ; mais je sais aussi que rien ne doit être à l'épreuve de votre armée par le bon ton et le bon exemple que vous lui donnez.

Nous nous attendions bien que les ennemis feroient un feu d'artillerie considérable. Je suis charmé que, dès le soir du 1^{er} de ce mois, vous ayez commencé à leur jeter des bombes. J'espère que vous n'aurez pas tardé à avoir du canon en batterie.

Si les ennemis se retranchent dans la ville, il n'y a pas le moindre lieu de douter qu'ils se préparent à une résistance opiniâtre. Il est de leur intérêt d'éluder autant qu'ils le pourront, et il est du nôtre de ne pas perdre un instant. C'est sur quoi je n'ai, je vous assure, Monsieur, aucune inquiétude, me reposant entièrement sur les connoissances que vous avez de la situation et des tristes circonstances de la colonie.

Je me flatte que le capitaine Canon rencontrera la frégate que les Anglois ont expédiée, et qu'il la prendra.

Vous voudrez bien faire avertir nos vigies que vous avez fait mouiller dans le bassin la frégate de M. Vauquelin.

Je regarderois, Monsieur, la prise de Québec fort incertaine si tout autre que vous en faisoit le siège ; mais je suis fort tranquille sur l'événement d'une opération aussi capitale par la confiance que j'ai entièrement en vous et qui est due à tous égards à votre zèle et à votre expérience.

J'aurois bien souhaité apprendre le rétablissement de M. de Bourlamaque, et par l'intérêt que j'y prends et parce que je vous vois avec peine accablé de tous les détails de votre armée. Permettez que je vous exhorte à vous ménager. Rien ne me touche de plus près, et je regarderai toujours comme une victoire votre retour en parfaite santé.

Je sais très bon gré à La Gorgendière de son empressement à offrir à M. de Bourlamaque et aux messieurs qui ont resté chez lui tout ce qu'il avoit en son pouvoir de propre à leur usage.

J'ai communiqué votre lettre à Monsieur l'intendant ; il vous écrit sur tout ce qui concerne sa partie, et il fera partir incessamment tout ce qui est nécessaire pour vos hôpitaux, du moins relativement à nos moyens.

Supposé qu'il vous déserte quelques Canadiens de ce gouvernement, je vous prie de vouloir bien m'en envoyer le rôle ; je les ferai punir. Je me persuade qu'il ne vous en échappera pas par les justes mesures que je suis bien assuré que vous aurez prises.

Je ne doute point que ceux du gouvernement de Québec ne se rassemblent journellement et que leur nombre n'augmente d'instant en instant ; ils sont particulièrement intéressés à la prise de Québec et ils y feront de leur mieux.

Vous avez omis, Monsieur, de joindre à votre lettre celles que vous avez écrites au reçu de M. Murray ; je compte les recevoir par le prochain courrier.

M^{me} de Vaudreuil est très sensible à l'honneur de votre souvenir ; elle me charge toujours de vous dire mille tendres choses pour elle.

Vous connoissez l'étendue, la vivacité et la sincérité de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Vous trouverez ci-joint, Monsieur, deux lettres de M. de Bougainville à votre adresse, de l'Île-aux-Noix. Il n'y a rien de nouveau dans ce poste.

CIX

A Montréal, le 6 mai 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 3 de ce mois.

Je vois avec plaisir que, malgré l'ingratitude du terrain, vous commenciez à être à couvert dans la tranchée. Ainsi j'espère que vous n'aurez plus un aussi grand nombre de blessés. Il a effectivement bien augmenté depuis le 28 ; mais cela ne pouvoit guère être autrement, eu égard au grand feu de l'ennemi.

Il me tardera d'apprendre le progrès de vos deux batteries à canon et de votre batterie à mortier. Le parti que vous prenez de les faire tirer ensemble est

le meilleur pour faire diversion aux quatre feux de l'ennemi et éviter qu'ils ne démontent nos batteries. Votre armée n'aura pas eu peu à faire à se remettre en état de tirer aujourd'hui ; il n'a fallu rien moins que son zèle et son ardeur pour aller si vite en besogne ; mais que ne doit-on pas en attendre sous votre commandement !

Il ne sera pas possible de loger dans la ville des Trois-Rivières les vingt officiers que vous y avez envoyés, d'autant mieux qu'il n'y a personne pour les garder. Comme Monsieur l'intendant avoit prévu à arranger leur logement, je donne ordre par ce courrier à M. de Longueuil de faire monter ici douze de ces officiers à commencer par le colonel Young, de laisser les huit autres aux Trois-Rivières suivant la nomination que M. Young en feroit. Je lui commande d'ailleurs de prendre les plus justes mesures et les plus grandes précautions pour qu'aucun soldat ne puisse lui échapper ; il ne pourra pas en contenir beaucoup dans les prisons des Trois-Rivières, qui sont petites.

Je me flatte que vous aurez dans peu toutes les milices de la côte du Sud et que MM. de Montesson et Dufils-Charest, que vous avez chargés de les lever, s'en acquitteront bien.

Il vente aujourd'hui bon nord-est ; il est bien à désirer qu'il nous mène des vaisseaux ; il ne se peut que nous n'en n'ayons en rivière.

Il auroit été bien à souhaiter que la frégate de M. Vauquelin eût pu mouiller plus tôt dans le bassin, la frégate que les Anglois ont expédiée n'auroit point

passé ; mais c'est encore beaucoup qu'elle ait été prête le 5 de ce mois.

Le procédé des ennemis est bien violent par l'incendie du quartier Saint-Roch et de la Potasse ; c'est bien un dessein marqué de ruiner totalement les faubourgs et la ville. Mais que peut-il leur en résulter ? Le palais n'a sans doute échappé à cet incendie que parce qu'il est couvert d'ardoises.

Je m'attends que les soixante blessés que vous avez fait embarquer seront menés ici de ce nord-est ; cela vaudra beaucoup mieux, parce que l'hôpital des Trois-Rivières auroit été bientôt engorgé et qu'il convient de ménager le peu de logement qu'il y a pour un besoin bien pressant.

Monsieur l'intendant met tout en usage pour pourvoir à vos besoins. Vous connoissez notre insuffisance sur toutes choses ; aussi a-t-il fallu avoir recours aux ressources des particuliers, qui ont fourni de grand cœur draps, couvertes, etc.

J'apprends toujours avec une nouvelle peine la perte de nos messieurs qui meurent de leurs blessures. Je les regrette infiniment, particulièrement MM. de Palmarolle et de Trécesson.

Nous n'avons aucune nouvelle intéressante. J'attends incessamment le retour du parti de M. de Langy ; je n'aurai rien de plus pressé que de vous faire part du rapport des prisonniers qu'il m'aura menés.

J'aurois bien souhaité, Monsieur, recevoir les lettres que vous avez écrites à M. Murray et celles que vous avez reçues de lui, que vous m'avez annoncées par

le précédent courrier. J'espère qu'elles me parviendront par le prochain.

M^{me} de Vaudreuil est toujours très sensible à l'honneur de votre souvenir, et elle vous prie d'agréer ici mille et mille choses pour elle. Permettez que j'y joigne aussi mille choses pour M. de Bourlamaque.

CX

A Montréal, le 9 mai 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 de ce mois.

Je vous ai rendu, Monsieur, dans ma lettre du 2 de ce mois, la justice qui vous est due à tous égards, et je suis charmé que vous l'ayez reçue comme un témoignage de la sincérité et de la solidité des sentiments que je vous ai voués. Je serois infiniment flatté de vous en donner des preuves parfaites.

J'ai bien pensé que la perte de l'ennemi auroit au moins égalé la nôtre. Je vois par les rapports qui vous ont été faits qu'elle est plus considérable et que, malgré cela, ils sont encore aussi nombreux qu'on les supposoit avant l'affaire.

Je suis bien peiné que l'ingratitude du terrain se déclare de plus en plus. Il ne faut rien moins, Monsieur, que le bon ton, la bonne volonté et l'ardeur que vous inspirez pour faire franchir toutes ces difficultés à votre armée.

Je vois avec peine que vos batteries ne seront en état de tirer que du 10 au 11. C'est encore beaucoup, eu égard à la mauvaise qualité du terrain. J'espère que les ennemis ne perdront rien à attendre.

Il est heureux que les Anglois aient modéré le feu de leur artillerie. Je ne manque pas de répandre que Québec ne tardera pas longtemps à se rendre. Je m'en flatte, fondé sur la confiance que j'ai en vous. Il est bien à souhaiter que cela soit, avant qu'il paroisse aucun vaisseau anglois dans le fleuve, supposé que nous ayons le malheur qu'il en vienne.

M. Vauquelin m'écrit du 4 qu'il comptoit passer la nuit du même jour sous la ville. Cependant je vois par votre lettre qu'il ne l'avoit pas encore fait. Il auroit été bien à souhaiter que cette frégate eût, dès son arrivée, été en état d'aller mouiller dans le bassin de l'Île-d'Orléans ; elle se seroit opposée au passage de la frégate angloise.

Vous aurez vu, Monsieur, par la lettre du sieur Legris qu'une goélette angloise est en observation au Bic. Il seroit très important de la faire enlever. Je crois que M. Vauquelin s'acquitteroit bien de cette mission, à moins que vous n'ayez d'autres vues sur sa frégate ; sur quoi je ne puis que m'en rapporter entièrement à vous.

Vous trouverez ci-joint, Monsieur, une lettre que M. de Bougainville m'a envoyée à cachet volant à votre adresse. Je ne vous la fais passer que pour qu'il ne perde pas vis-à-vis de vous le fruit de sa bonne volonté, du désir qu'il auroit de vous joindre et de finir la campagne de Québec ; car je ne trouve point de possibilité à ce qu'il a l'honneur de vous demander, eu égard

surtout au temps qui s'écouleroit avant qu'il eût reçu votre réponse et qu'il vous eût joint. D'ailleurs la frontière où il commande peut, d'instant en instant, devenir très-sérieuse, et peut-être apprendrons-nous par les prisonniers que M. de Langy pourra nous mener que les Anglois se meuvent de ce côté-là. D'après ces raisons, je réponds à M. de Bougainville que, selon moi, tout s'oppose à sa demande.

Voudrez-vous bien, Monsieur, me marquer dans toutes vos lettres à combien de toises vous en êtes de la ville.

Le courrier que vous m'avez expédié m'a remis toutes mes lettres en très mauvais état, ainsi qu'à Monsieur l'intendant. Je vous prie de recommander qu'on fasse un paquet séparé de ces lettres et qu'on ne les mêle pas avec celles du public.

M^{me} de Vaudreuil est toujours très sensible à l'honneur de votre souvenir ; elle ne vous perd pas de vue dans les prières qu'elle offre chaque jour à Dieu.

CXI

A Montréal, le 9 mai 1760, à huit heures du soir.

Plus je réfléchis, plus je trouve que la frégate et la goélette que les Anglois ont au Bic en croisière nous sont nuisibles, particulièrement par rapport à nos vigies. Il est par conséquent essentiel que nous nous en emparions le plus tôt qu'il sera possible, et je désire, Monsieur,

qu'avant que cette lettre vous parvienne vous ayez fait partir M. Vauquelin et M. de Grand-Rivière pour cette mission. En tout cas, je vous prie de ne pas éluder leur départ, à moins que vous n'ayez des motifs plus pressants et plus intéressants que les miens. J'ai eu l'honneur de vous remettre les signaux que les frégates doivent faire pour se faire connoître au navire de Gaspé; cependant, crainte d'oubli, j'en joins ici une nouvelle expédition. Je ne puis que m'en rapporter aux ordres que vous donnerez à ces messieurs pour se faire connoître des bâtimens que nous attendons de France dont vous avez les signaux et de celui de Gaspé (*sic*). Il sera à propos que cette frégate et cette goélette reviennent sitôt qu'elles auront rempli leur objet et assuré nos vigies.

CXII

A Montréal, le 11 mai 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 8 de ce mois.

Je suis convaincu que vous ne perdrez pas un instant. C'est de là d'où dépend effectivement votre réussite; elle deviendrait bien douteuse si une flotte angloise primoit la nôtre. L'unique crainte que j'aie, Monsieur, est que vous ne succombiez aux peines que vous vous donnez. Ménagez-vous, je vous prie, un peu plus, votre santé m'occupe, je vous assure, essentiellement.

J'entre bien dans la joie que les milices de Québec ne peuvent qu'avoir de se réunir sous vos ordres. Je pressens que leurs semences donnent matière à une foule de représentations, et je suis bien persuadé que, sans rien déranger de votre objet capital, vous surveillerez à celui-là.

Il me tardera d'apprendre les progrès de vos batteries. Je me flatte qu'elles feront dans peu brèche, si toutefois elles ne sont rasées par la supériorité de celles des ennemis.

Je n'ai, je vous assure, nulle inquiétude sur le dénouement du siège. Il me suffit que vous soyez chargé d'une opération si importante pour cette colonie.

J'espère que M. Vauquelin aura enfin passé sous Québec. Du reste, je me remets à ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire à son égard.

Il est indispensable que, sans tarder un instant, vous fassiez le procès du sieur Cugnet, militaire. Si, par les preuves, il est convaincu d'avoir trahi, donné à l'ennemi des avis ou éveils contraires aux intérêts de la patrie, je vous prie, Monsieur, de lui faire casser la tête sur-le-champ. Si, au contraire, il étoit prouvé que le sieur Cugnet s'étoit restreint et n'avoit pas mésusé de l'ordre que le général Murray lui donna en le chargeant de la police des François, il ne pourroit être puni, parce que la création et l'établissement de cet emploi étoient nécessaires et fondés sur le droit du vainqueur. Mais, en ce cas, vous voudrez bien le faire garder toujours à bord d'une des frégates, parce qu'après votre expédition Monsieur l'intendant fera de plus amples informations, cette matière étant de la plus grande conséquence.

Je vous suis très obligé des copies que vous m'avez envoyées de votre correspondance du 29 du mois dernier avec M. Murray. Je suis bien peiné du sort de nos prisonniers qui ont eu le malheur de sauter l'hiver dernier par l'effet de la poudre qu'il y avoit dans la maison où ils avoient été mis. Il faut bien croire, comme le dit M. Murray, que ça été un pur accident ; mais, dans le fond, il n'étoit pas prudent à lui de laisser des poudres dans cette maison, tandis qu'il y mettoit nos prisonniers. Je sens combien M. de Bourlamaque vous fait faute ; c'est un nouveau motif au vrai intérêt que je prends à son rétablissement.

Agréez la continuation des vœux de M^{me} de Vaudreuil. Elle est constamment en prières et ne pense, je vous assure, qu'à vous. Vous jugez bien, Monsieur, que j'en suis charmé.

CXIII

A Montréal, le 13 mai 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 10 de ce mois.

Il est bien à souhaiter, Monsieur, que la supériorité du feu de l'ennemi ne dérange point vos batteries et qu'elles fassent tous les progrès que nous avons lieu d'espérer de leur grande proximité de la place. Du reste, je n'ai nulle inquiétude, persuadé que vous ferez l'impossible.

L'arrivée d'une frégate angloise à Québec paroît d'assez mauvais augure à la vérité pour nous. Si les circonstances eussent pu permettre à nos frégates de passer dans le principe sous la ville et de mouiller dans le bassin, elles auroient vraisemblablement enlevé la frégate que les Anglois ont expédiée, et peut-être auroient-elles pris à l'abordage celle qui leur est arrivée.

Quelques prisonniers ou déserteurs vous arriveroient fort à propos ; il seroit fort à désirer que nous sussions au vrai les nouvelles que cette frégate a portées, quoique je pense comme vous qu'elle ne vient point d'Europe.

Nous sommes effectivement, Monsieur, dans le moment le plus critique, et l'incertitude si les vaisseaux que le gros vent du nord-est aura fait paroître sont anglois ou françois, ne laisse pas que de me faire faire de justes et sérieuses réflexions sur l'état de la colonie. Je ne crois pas néanmoins, en supposant que les vaisseaux anglois arrivent avant les nôtres, qu'il y ait des troupes de débarquement. En ce cas, les secours que la garnison de Québec recevroit, ne devroient pas être bien considérables. Mais s'ils l'étoient, je ne puis que m'en rapporter au parti que vous jugeriez le plus convenable de prendre. Il seroit bien fâcheux que nous fussions réduits à la nécessité de lever le siège, mais ce seroit encore plus prudent que de courir le risque de perdre entièrement la colonie. C'est ce que je soumets à votre prudence, quoique dans la confiance que vos pénibles travaux seront couronnés par la reddition de Québec. Mon objet essentiel est que vous vous ménagiez et que vous ne succombiez pas dans toutes vos fatigues.

J'ai communiqué votre lettre à Monsieur l'intendant ; il ne vous enverra point de fascines. Vous n'avez sans doute pas eu peu à faire à vous en procurer la quantité nécessaire.

Vous trouverez ci-joint, Monsieur, deux lettres à votre adresse, l'une de M. de Bougainville et l'autre de M. Pouchot. Je n'aurai pas l'honneur de vous entretenir de ce qu'ils me marquent, ne doutant pas qu'ils vous en instruisent avec la même exactitude. Il paroît que les ennemis commencent à se mouvoir dans ces deux parties. Je voudrois bien que M. de Langy me menât des prisonniers ; mais, d'après ce que M. de Bougainville m'écrit, il ne paroît pas qu'il en ait fait. J'ai disposé toutes choses pour faire passer à propos des secours dans ces deux parties ; notre disette ne nous permet pas de les prématurer d'un instant.

Vos premières lettres, Monsieur, seront infiniment intéressantes ; elles seront toujours très satisfaisantes pour moi, dès que j'apprendrai que vous jouissez d'une parfaite santé. M^{me} de Vaudreuil n'en est pas moins occupée que moi ; elle est très sensible à l'honneur de votre souvenir et me charge d'avoir l'honneur de vous dire mille choses pour elle.

Le colonel Young, huit officiers, quarante et quelques soldats anglois arrivèrent hier au soir.

CXIV

A Montréal, le 15 mai 1760.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la lettre en original que j'ai reçue de M. de Bougainville, avec le rapport des deux prisonniers que M. de Langy a faits, tel qu'il me l'a envoyé.

Vous verrez, Monsieur, que le général Amherst surseoit tout mouvement sur nos frontières jusqu'à l'arrivée des dépêches de la cour de Londres. C'est tout ce que nous pouvons désirer de mieux, eu égard aux circonstances présentes, et je m'applaudis de n'avoir point augmenté encore les forces de M. de Bougainville et celles de M. Pouchot. Je ne saurois assez prévoir à éviter une consommation des vivres que je conserve précieusement pour secourir à propos ces frontières.

Ce que ces prisonniers ont dit de la paix doit nous la faire regarder comme prochaine, surtout s'il est vrai que les préliminaires ont déjà été insérés dans les gazettes, et qu'on y ait annoncé que Louisbourg devoit être rasé et devenir un port neutre et servir uniquement à faire la pêche.

Je n'ajoute pas beaucoup de foi à l'avantage que les Anglois prétendent avoir eu sur mer, du moins qu'il ait été aussi complet que M. de Bougainville le pense, parce qu'ils sont ingénieux à se donner les violons.

J'ai fait partir environ quarante Abénaquis de bonne volonté qui m'ont promis de me mener des prisonniers. Le paquebot que les Anglois attendoient sera vraisemblablement arrivé et ces prisonniers pourront

conséquemment nous donner quelques nouvelles plus positives.

Si la garnison de Québec n'a d'autres secours que ceux annoncés par ces déserteurs, ils leur deviendront inutiles, parce qu'à peine peuvent-ils actuellement être déterminés à Halifax ou à Louisbourg.

Ce pressentiment de paix fait un bruit étonnant dans la ville. Comme on pourroit la regarder certaine à votre armée et que cela pourroit produire quelque ralentissement à l'ardeur qu'elle a constamment marquée, il seroit peut-être à propos que vous ne rendissiez point cette nouvelle publique; c'est sur quoi je ne puis que m'en rapporter à vous. Je prends néanmoins la précaution d'arrêter jusqu'au prochain courrier toutes les lettres du public, en sorte qu'il n'arrivera que celles de Monsieur l'intendant et les miennes.

M. de Bougainville a toujours le même désir de vous joindre; je lui réitère qu'il ne sauroit se rendre auprès de vous avant que vous n'eussiez terminé votre opération; qu'au surplus je m'en rapporte fort aux ordres que vous pourrez lui donner.

CXV

A Montréal, le 15 mai 1760, à deux heures après-midi.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 12 de ce mois.

J'ai été charmé d'apprendre que vos batteries avoient tiré le 11 et qu'elles se scutoient malgré la vivacité

de l'ennemi. Je souhaite fort qu'il ne leur fasse pas de plus grand dommage que celui que vous avez fait réparer. Je sais, Monsieur, que rien n'est à l'épreuve de votre ardeur et de vos ressources ; aussi je suis toujours dans la ferme confiance que la garnison de Québec succombera à vos efforts.

Je fais passer à la Pointe-aux-Trembles les quatre milliers de poudre que j'avois à Lachine. Ils seront déposés dans l'église de ce lieu. Je désire que vous ne soyez pas dans la nécessité de les employer.

La batterie que vous établissez de l'autre côté de la rivière Saint-Charles et qui prendra de revers le rempart, ne pourra effectivement que bien faire.

Si l'opiniâtreté de l'ennemi vous met dans la nécessité de donner l'assaut, il n'y aura rien de mieux que vos différentes attaques pour faciliter la réelle. Je ne suis pas en peine, Monsieur, que vous n'employiez tous les moyens et les ruses imaginables pour terminer votre expédition aussi glorieusement que vous l'avez commencée.

S'il est réellement question de paix en Europe, il n'en viendra vraisemblablement pas en prime des vaisseaux ; mais, si, par un effet du malheur attaché à cette colonie, il arrivoit aux Anglois une flotte avant que vous fussiez en possession de Québec et que les circonstances fissent alors évanouir toutes nos espérances, bien loin d'avoir aucun reproche à nous faire, nous aurions par devers nous la satisfaction d'avoir l'un et l'autre fait même au delà du possible pour conserver encore la colonie au Roi ; cependant je me flatte toujours, je me fonde essentiellement sur la confiance que je vous ai vouée et

que vous méritez à tous égards. J'ai seulement l'honneur de vous réitérer, Monsieur, que vous m'occupez infiniment et que ma plus grande peine est que votre santé ne soit enfin altérée par l'accablement de vos occupations, que vous ne sauriez partager avec qui que ce soit.

Les matelots que vous voudrez bien m'envoyer sitôt qu'ils seront arrivés, seront bien vite employés sur nos frontières.

Il n'est rien de mieux que votre réponse à M. Murray. Je suis très sensible à l'attention que vous avez bien voulu avoir de m'en faire part, ainsi que de sa lettre et de l'extrait des gazettes angloises qu'il vous a communiquées.

Je pense bien comme vous, Monsieur, qu'il ne vous a point envoyé les nouvelles qui auroient pu nous flatter. Quoi qu'il en soit, tout ce qui résulte de ces gazettes paroît de très bon augure, d'autant mieux qu'il y a de l'uniformité avec les avis que nous avons eus l'automne dernier et pendant l'hiver. J'ajoute à cela le rapport de nos deux prisonniers qui disent avoir vu dans une gazette un préliminaire, et qu'on attribuoit le retardement des paquebots à une paix qu'on regardoit comme prochaine.

Je réfléchis, Monsieur, que l'interception des lettres que l'on écrit d'ici à l'armée ne pourroit produire qu'un mauvais effet par l'inquiétude ou la méfiance qu'un chacun auroit, n'ayant aucune nouvelle ; ainsi je leur laisse suivre leur cours.

J'apprends toujours avec une nouvelle peine que nous avons de nos messieurs blessés, et je suis de plus

en plus porté à me joindre à vous pour leur procurer des grâces du Roi.

J'ai communiqué votre lettre à Monsieur l'intendant ; il est très sensible à l'honneur de votre souvenir. M^{me} de Vaudreuil ne l'est pas moins ; elle a les plus vives inquiétudes pour vous ; elle redouble ses vœux et vous prie d'être bien convaincu de leur étendue et de leur sincérité.

Les lettres que je recevrai de vous au commencement de la semaine prochaine seront bien intéressantes. Personne ne désire plus que moi qu'elles soient décisives pour nous.

VAUDREUIL.

P. S. — M. de Bailleul est parti avant-hier sur sa barque chargée de vivres. Je fus surpris que cet officier eût resté sur sa terre tandis que j'avois fait commander tous les officiers de la colonie. Il m'a dit qu'il l'avoit ignoré et que de plus il avoit été malade.

Je reçois dans le moment des nouvelles de M. Pouchot ; je ne vous en entretiendrai pas, parce qu'il vous fait sans doute le même détail qu'à moi dans la lettre que vous trouverez ci-jointe. Il n'y avoit rien d'intéressant dans cette partie, et, tout bien considéré, il paroît que les Anglois veulent y rester tranquilles, comme du côté du lac Champlain, jusqu'à l'arrivée des ordres de la cour d'Angleterre.

Je joins aussi ici quelques lettres pour Messieurs les officiers des troupes de terre ou de l'artillerie.

CXVI

A Montréal, le 16 mai 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 de ce mois.

Il me seroit difficile de vous bien exprimer la peine que j'ai d'apprendre que plusieurs de vos pièces d'artillerie sont hors de service, et qu'avec ce qu'il vous reste, vous êtes hors d'état de faire brèche.

Je vois que vous êtes à deux cents toises de la place ; je vous croyois plus près. Il est fâcheux que nos poudres soient éventées ; j'aurai de la peine à le croire.

Je regrette M. Le Mercier ; s'il étoit près de vous, il aplaniroit, je pense, toutes ces difficultés.

Il est vrai, Monsieur, que dans ces circonstances, vous ne pouvez mieux faire que de temporiser, de chercher à gagner du temps et à vous tenir en mesure pour recevoir les secours qui pourront nous arriver. Il faut espérer qu'enfin il nous en parviendra.

Il seroit effectivement dangereux de tenter une escalade ; il vaut beaucoup mieux vous en tenir, ne pouvant faire mieux, à soutenir toujours nos batteries en état avec du canon de 12 et quelques bombes. Vous avez en cela, Monsieur, pris le parti le plus sage et le plus avantageux. Vous devez être bien convaincu que je m'en rapporte entièrement à vous et que rien n'égale la confiance que je vous ai vouée.

Nous ne devons lever le siège qu'à la dernière extrémité, c'est-à-dire lorsque nous aurons la certitude de

l'arrivée de puissants secours ennemis et qu'il ne nous restera plus aucune espérance pour en avoir.

Il seroit à tous égards dangereux de prendre un parti aussi violent, hors ces cas, parce que d'un instant à l'autre, notre situation peut changer en bien. Nous serons toujours à temps d'en venir à l'extrémité de lever votre camp, lorsque nous ne verrons plus aucune ressource. Nous aurons fait alors tout ce qui aura dépendu de nous et, la colonie succombât-elle entièrement, la cour ne pourroit que nous approuver et nous sauroit même très bon gré de tout ce que nous avons fait.

A l'égard du départ de M. Vauquelin, j'ai toujours soumis ce que je vous en ai écrit au parti que vous croirez le plus convenable. Le chargement des frégates angloises et leur renvoi feroient croire qu'ils augurent mal de leur résistance ; il n'est rien de mieux que votre décision à faire suivre ces frégates par les nôtres.

Vous avez eu une très bonne précaution en envoyant la goélette de M. Cadet au-devant de nos navires, pour qu'ils s'arrangent de façon à passer pendant la nuit.

Vous verrez, Monsieur, par une lettre détachée, que je vous laisse la liberté de faire tout ce que vous jugerez à propos sur la demande de M. Murray au sujet du renvoi de ses soldats convalescents qui sont à l'Hôpital-Général.

Je travaille continuellement avec Monsieur l'intendant pour retirer des vivres de ce gouvernement ; mais nous sommes certains que la quantité n'excèdera pas l'approvisionnement de nos frontières. Les officiers anglois ne font pas mystère de dire qu'il y en a dans

Québec jusqu'à la fin de septembre, en donnant même dix-sept livres de matière par semaine à chaque soldat.

J'ai communiqué à Monsieur l'intendant votre lettre ; il n'est pas moins peiné que moi de nos malheurs. Ce qui m'occupe le plus est votre santé, et je crains toujours qu'elle ne succombe. Ménagez-vous, je vous prie, et soyez bien convaincu que personne n'y prend plus d'intérêt que moi.

Je flatte toujours M^{me} de Vaudreuil ; si elle savoit ce que vous me marquez, elle seroit inconsolable. Elle ne pense ni ne parle que de vous ; agréez ici mille et mille tendres choses de sa part.

J'apprends toujours avec une nouvelle peine les blessures de nos messieurs.

J'écrirai à M. de Bougainville, conformément à ce que vous me marquez, qu'il est bien où il est.

Je reçois dans le moment un courrier du D^{étroit} ; il n'y a rien de nouveau dans cette partie et les nations se maintiennent toujours dans nos intérêts.

VAUDREUIL.

P. S. — Seroit-il possible, Monsieur, de vous approcher plus près de la place ? Je crois que le canon de 12 ne doit pas faire grand effet. Au surplus, je ne puis que m'en rapporter à vous à cet égard.

CXVII

A Montréal, le 16 mai 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 de ce mois, accompagnée de celle de M. Murray et de la réponse que vous lui avez faite.

Je vous laisse, Monsieur, une entière liberté d'avoir tel égard que vous croirez juste à la demande que ce général vous fait pour le rappel des soldats de sa garnison convalescents à l'Hôpital-Général. Je vous assure que je m'en rapporte fort à tout ce que vous ferez à cette occasion.

CXVIII

A Montréal, le 17 mai 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15. Il est heureux que les ennemis, à votre exemple, aient modéré leur feu ; mais il est aussi fâcheux qu'ils conservent toujours la supériorité. C'est à quoi je m'attendois, leur artillerie étant beaucoup plus forte que la nôtre.

J'espère que les batteries que vous avez fait établir de l'autre côté de la rivière Saint-Charles les incommoderont beaucoup, en les prenant à revers. Je suis convaincu, Monsieur, que vous faites même au delà de tout ce qui est moralement possible, et c'est toujours

avec une nouvelle peine que je pense que, si plusieurs de nos canons n'eussent crevé, nous aurions pu faire brèche. Je ne dois pas cacher à vous seul, Monsieur, que nombre de lettres écrites de l'armée blâment infiniment M. de Pontleroy. On lui attribue beaucoup de caprice, d'entêtement ; enfin on ne fait pas mystère de dire que M. Desandrouins vaut incomparablement mieux ; qu'il a même combattu les obstacles qu'il faisoit naitre et qu'il s'est offert de les aplanir ; que, sans M. de Pontleroy, on auroit placé plus près des murs nos batteries ; que cet ingénieur sourdement cherche à avoir des partisans de son opinion et du ridicule qu'il donne à notre entreprise ; en un mot, on assure que vous ignorez tout cela et que vous êtes trompé. Je connois trop, Monsieur, votre amour pour le service, pour le salut de la colonie, et je vous suis trop attaché pour vous laisser ignorer des propos aussi intéressants et dont les suites seroient très dangereuses. Au surplus, je ne les admetts pas entièrement. Vous êtes à la tête de l'armée, à même de savoir à quoi vous en tenir et de prendre les mesures que vous jugerez les plus convenables au bien de la chose.

Je suis toujours dans la confiance qu'il nous viendra des secours de France avant que le nord-est et les grandes mers finissent. Mais ne nous vinssent-ils pas dans ce temps-là, nous sommes dans des circonstances à tout espérer de la patience et de votre persévérance. Il seroit fort dangereux pour nous de prématurer la levée du siège ; nous serons toujours assez à temps d'en venir à cette extrémité, lorsque nous n'aurons plus l'espoir de

soutenir l'entreprise. Cette démarche entraîneroit avec elle un découragement, livreroit les habitants du gouvernement de Québec peut-être à de sévères, quoique injustes, corrections de la part de l'ennemi, qui ne seroit que plus audacieux.

Je vous marque, Monsieur, naturellement tout ce que je pense ; du reste je m'en rapporte toujours à vous ; nous sommes l'un et l'autre animés du même zèle pour sauver cette colonie au Roi.

J'ai oublié de vous marquer dans une de mes précédentes que M. de Bougainville, m'ayant écrit le 12 que vous l'aviez prévenu que vous envoyiez aux Trois-Rivières le canon pris sur les Anglois, et de le faire venir à l'Île-aux-Noix, s'il les y croyoit utiles, me pria de donner mes ordres pour faire monter à Saint-Jean les pièces de fonte (*sic*). Comme je supposai que vous aviez gardé celles que vous jugiez pouvoir vous devenir nécessaires, j'écrivis à M. de Longueuil, qui a dans l'instant fait partir les pièces demandées par M. de Bougainville.

Je suis charmé que La Gorgendière mérite tout le bien que vous voulez bien m'en dire ; je lui tiendrai bon compte de ses soins auprès de nos blessés ; mais je souhaiterois fort qu'au lieu de les augmenter, il fût dans le cas de les ralentir.

M^{me} de Vaudreuil est dans les plus vives inquiétudes ; vous seul l'occupez entièrement ; elle est très sensible à l'honneur de votre souvenir et me charge de vous dire mille et mille tendres choses pour elle.

CXIX

A Montréal, le 19 mai 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du Cap-Rouge le 17 de ce mois.

Vous n'avez certainement pu mieux faire dans la circonstance où vous vous êtes vu par l'arrivée du vaisseau et des deux frégates ennemis.

Le courrier m'a dit qu'il avoit vu la frégate de M. Vauquelin en feu. Il est fâcheux que la *Pomone*, les gabares du Roi et les deux navires du munitionnaire aient été forcés de s'échouer. Je désire que vous ayez eu le temps de prendre les arrangements nécessaires pour faire décharger et sauver tout ce qui étoit à bord de ces bâtiments.

Je suis bien fâché que partie de vos miliciens vous aient abandonné, ceux du gouvernement de Québec sont excusables, ayant tout à craindre de la part de l'ennemi. Ils sont bien à plaindre.

Je ne suis pas en peine, Monsieur, que vos dispositions ne soient bonnes ; aussi je me repose sur le parti que votre prudence et votre prévoyance vous auront engagé à prendre. C'est sur quoi, comme sur toutes autres choses, je vous réitère toujours, avec la même confiance que je vous ai vouée, que je m'en rapporte fort à vous.

Je dois seulement avoir l'honneur de vous observer qu'il importe que vous proportionniez les forces que vous laisserez sur la frontière à notre situation par rapport aux vivres ; vous la connoissez parfaitement.

J'ai déjà fait passer, conjointement avec Monsieur l'intendant, des ordres dans les côtes du Nord et du Sud de ce gouvernement pour des nouvelles levées de blé ; mais je ne vois pas d'apparence qu'elles puissent être considérables, surtout parce qu'il est de nécessité absolue que ces mêmes habitants conservent des vivres pour la subsistance des soldats qu'ils ont eus et que je vous prie de leur renvoyer en suivant le même ordre des quartiers d'hiver ; car nous n'avons pas d'autres ressources pour les faire vivre. Il sera fort à propos que vous renvoyiez les bataillons et les milices chacun dans leur paroisse, le plus tôt qu'il vous sera possible. Je vous laisse le choix de l'officier que vous jugerez le plus propre à commander dans la frontière, soit des troupes de terre ou de la colonie.

Je ne doute pas que vous n'ayez pris les plus justes mesures pour conserver vos vigies ; car, sans cela, nous ignorerions ce qui se passe à l'entrée du fleuve, et il est essentiel que nous en soyons instruits.

Je suis bien persuadé que M. de Malartic s'acquittera au mieux du commandement de la garde de police que vous avez laissée à l'Hôpital-Général, et qu'il conciliera toutes choses avec le général Murray par rapport à nos blessés.

J'ai communiqué votre lettre à Monsieur l'intendant ; il n'y est pas moins sensible que moi. M^{me} de Vaudreuil en est inconsolable et vous prie d'agréer ici mille choses pour elle.

Le premier avis que j'ai eu de l'arrivée du vaisseau et des deux frégates anglaises est par M. de Longueuil, qui en fut informé par le sieur Bonneveu, enseigne de

la *Pomone*. Je donnai dans l'instant ordre à ce gouverneur d'arrêter aux Trois-Rivières les vivres et la poudre que je vous ai expédiés. L'une et l'autre y seront à votre disposition. J'ai donné aussi ordre à Chambly de ne pas faire faire le portage aux pièces de fonte que vous avez prises aux Anglois le 28. Si elles vous sont nécessaires en total ou en partie, je vous les ferai passer sitôt votre première demande.

Nous sommes effectivement mal, Monsieur ; mais il n'y a pas de notre faute. Nous aurons en tout temps la consolation de dire, et tout l'univers en conviendra, que nous avons fait même au delà de ce qui étoit possible aux hommes. Notre situation n'a point été ignorée de la cour ; elle a été à même de se décider sur les secours qui nous sont indispensablement nécessaires. Il n'y avoit ni à hésiter, ni à différer la tentative que nous avons faite ; elle n'a rien que de glorieux pour nous, puisque des événements auxquels nous ne pouvions obvier s'y sont invinciblement opposés.

Au surplus nous ne sommes point de pire condition. Les secours que les Anglois ont eus ne sont point l'ouvrage de la cour d'Angleterre ; ils sont les mêmes que les derniers prisonniers faits par M. de Langy nous avoient assuré devoir partir d'Halifax ou de Louisbourg. Du reste, les Anglois n'ont pas jusqu'à présent plus de nouvelles que nous d'Europe, et je persévère à croire que nous aurons dans peu la nouvelle de la paix ou de puissants secours ; car il n'est pas vraisemblable que le Roi ait abandonné la colonie.

Il ne me reste, Monsieur, qu'à vous recommander de vous ménager un peu plus que vous n'avez fait. Tout

m'engage à désirer votre retour ici en parfaite santé, particulièrement les sentiments de l'attachement le plus vif et le plus sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Je joins ici, Monsieur, une lettre à votre adresse de M. de Bougainville et une autre lettre qu'il m'a aussi envoyée par M. de Villars.

CXX

A Montréal, le 22 mai 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 19 de ce mois.

Il est bien fâcheux qu'un coup de vent ait jeté à la côte plusieurs des bateaux sur lesquels vous aviez fait charger les vivres que vous aviez sauvés des bâtiments échoués dans la rivière du Cap-Rouge. Il est bien à souhaiter, Monsieur, que vous puissiez sauver ces vivres ; car, quelque soin que Monsieur l'intendant et moi nous donnions, nous sommes comme certains que la nouvelle levée que nous en faisons faire ne nous produira presque rien. Les habitants en général ont à peine leur médiocre nécessaire et plusieurs ne l'ont même pas.

Je regrette beaucoup notre pauvre marine ; la belle défense de M. Vauquelin lui fait honneur.

La perte d'une des deux frégates angloises mouillées vis-à-vis la Pointe-aux-Trembles ne laissera pas que de les rebuter. Je suis toujours dans la confiance que les sept vaisseaux de guerre qui sont arrivés le 18 viennent directement d'Halifax ou de Louisbourg. Je me flatte même qu'il n'y a point de troupes. L'arrivée de ces vaisseaux est conforme à ce qui nous avoit été annoncé par les prisonniers faits en dernier lieu par M. de Langy.

Trois autres Anglois, pris le 12 de ce mois aux environs de Chouaguen par un parti de Mississagués expédiés par M. Pouchot, rapportent qu'ils ont ouï dire qu'il y avoit une armée française à Louisbourg (*sic*). Un de ces prisonniers dit qu'il y a un mois qu'ils ont eu la nouvelle de la descente faite par les François dans laquelle les Anglois avoient perdu tous leurs grenadiers, mais que le paquebot qu'on attendoit d'Europe n'étoit point encore arrivé ; qu'on avoit vu dans deux gazettes que l'Espagne avoit déclaré la guerre à l'Angleterre, et que le dernier courrier qui leur est arrivé leur annonce la paix ; enfin qu'il n'y a ni vivres ni augmentation de troupes à Chouaguen. De tout cela je conclus, Monsieur, que nous aurons dans peu la nouvelle de la paix ou de puissants secours ; car je ne puis penser que le Roi ait totalement abandonné la colonie.

J'ai un parti de bons sauvages en route depuis le 19 de ce mois, qui, j'espère, nous mènera des prisonniers de Carillon ou de Saint-Frédéric, par lesquels nous aurons des nouvelles plus récentes d'Europe.

Quoi qu'il en soit, j'en reviens toujours à dire que nous avons fait au delà du possible, et que nous devons en avoir également le mérite, quels que puissent être

les événements. Quant à moi, je ne vois rien de désespéré ; nous persévérons l'un et l'autre à faire de notre mieux ; il faut espérer que la divine Providence bénira enfin nos travaux.

Je vous réitère, Monsieur, que je m'en rapporte toujours entièrement à vos dispositions. Il convient effectivement de nous assurer de la pointe du cap Lauzon sans perdre de temps, d'autant mieux que, les ennemis ayant une marine, ils pourroient nous prévenir.

Je fais travailler sans relâche à la deuxième galère, et je compte vous la faire passer sous peu de jours ; elles ne pourront que bien faire avec du canon de 12. Je vous laisse le choix des marins que vous croirez le plus en état d'en tirer parti.

Je ne puis assez avoir l'honneur de vous observer qu'il importe que vous proportionniez les forces que vous laisserez sur la frontière aux vivres que vous aurez.

Les quatre milliers de poudre que je vous avois expédiés sont sans doute arrêtés aux Trois-Rivières, ainsi que la goélette chargée de vivres. Je vous prie d'écrire à M. de Longueuil de vous faire passer tout ce qui vous sera nécessaire, parce que je lui donne ordre de renvoyer ici tout l'excédent sitôt qu'il aura reçu votre réponse.

Le plus tôt que vous pourrez renvoyer nos bataillons dans leurs quartiers sera le meilleur, par rapport aux consommations ; ils vivront comme ils pourront chez les habitants et se tiendront prêts à marcher au premier ordre. Ceux qui approchent le plus nos frontières des lacs Champlain et Ontario doivent être les premiers.

Comme le malheur de notre marine nous met dans l'aisance par rapport aux matelots, je vous prie, Monsieur, de nous renvoyer ici ceux dont vous pourrez vous passer.

J'ai communiqué votre lettre à Monsieur l'intendant.

M^{me} de Vaudreuil est constamment en prières et vous prie d'agréer mille choses de sa part.

Il me tarde que vous ayez terminé vos dispositions et mis tout en règle, après quoi je vous exhorte fort à venir vous reposer en cette ville, où j'aurai une satisfaction parfaite à vous renouveler de vive voix la vivacité et la sincérité de l'attachement que je vous ai voué et avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

CXXI

A Montréal, le 24 mai 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 21 de ce mois.

Je ne puis qu'approuver les mesures que vous avez prises pour la sûreté de notre frontière ; il n'est rien de mieux. Je dois cependant avoir l'honneur de vous observer :

1^o Que je trouve le nombre de quinze cents hommes bien considérable, eu égard à la disette où nous sommes des vivres, étant certain que nous ne saurions suffire à leur subsistance.

2^o Qu'il est indispensable que vous renvoyiez la moitié des cinq cents Canadiens que vous aviez projeté

de laisser sur la frontière, que vous fassiez rester les garçons de préférence aux gens mariés, et que vous les fassiez prendre de toutes les paroisses, afin qu'elles ne soient pas plus foulées les unes que les autres. Vous voudrez bien laisser, à la place de ces deux cents cinquante Canadiens, des troupes ; leurs services doivent être continuels, au lieu que les Canadiens sont absolument nécessaires chez eux pour les travaux des terres ; d'ailleurs, ils sont toujours prêts et de bonne volonté à servir et nous les trouverons dans le besoin.

Je doute fort que M. Cadet puisse trouver des ressources pour faire donner un quarteron de viande à ce détachement.

Je suis bien persuadé que M. Dumas fera son possible pour répondre aux marques que vous lui avez données de votre confiance en lui remettant le commandement de la frontière et pour exécuter tout ce que vous lui prescrirez dans ses instructions.

Il sera bien difficile de réparer la perte de nos bateaux ; elle est d'autant plus fâcheuse que nos bataillons seront obligés de remonter par terre, et que de là s'en suivra infailliblement bien du dégât sur les habitations qui sont sur leur route. Nous n'avons presque plus de charpentiers ; ils sont dispersés soit à l'Île-aux-Noix ou au fort Lévis. Monsieur l'intendant va néanmoins faire travailler à en construire d'autres, et on ne perdra pas un instant à un ouvrage aussi essentiel dans les circonstances où nous nous trouvons.

Vous n'avez, Monsieur, rien laissé à dire à M. Murray dans la lettre que vous lui avez écrite au sujet de nos blessés qui ont resté à l'Hôpital-Général.

Si les Anglois n'avoient pas eu d'autres nouvelles d'Europe que celles qu'ils ont fait transpirer, il seroit bien difficile de donner une interprétation juste au fond de leur tristesse. Je suis toujours porté à croire qu'elle prend source de quelque événement très considérable et fort heureux pour nous. Les rapports des prisonniers que nous avons eus successivement depuis l'automne ne laissent aucun doute à cela. J'espère toujours la paix ou de puissants secours.

Je ne sais que penser de la réunion de la garnison de Louisbourg à celle de Québec. J'en reviens toujours à dire que nous saurons dans peu à quoi nous en tenir par les prisonniers que nous aurons de Carillon ou de Saint-Frédéric. Nous en aurons ensuite de Chouaguen par un parti que M. Pouchot a expédié en même temps. Vous trouverez ci-joint une de ses lettres ; il n'y avoit encore rien de bien intéressant dans cette partie.

La dernière felouque ou galère sera en état de partir la semaine prochaine, si Provençal qui doit la conduire arrive. Il me suffit que vous ayez choisi M. de Grand-Rivière pour que je sois bien persuadé qu'il s'acquittera bien du commandement de la première. Vous voudrez bien, Monsieur, pourvoir au commandement de la seconde. Je joins en conséquence ici deux ordres en blanc que je vous prie de leur faire remettre.

J'ai communiqué votre lettre à Monsieur l'intendant ; je pense qu'il vous écrit par ce courrier.

M^{me} de Vaudreuil est très impatiente de votre retour ; elle ne pense qu'à vous. Elle se propose de vous bien engager à vous donner le temps de vous rétablir des fatigues que vous avez eues. Je n'y prends certaine-

ment pas moins d'intérêt qu'elle, et vous savez qu'on ne peut rien ajouter à l'attachement vif et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Vous trouverez ci-joint un paquet de lettres écrites par plusieurs officiers anglois au général Murray ; je les ai toutes lues ; je vous prie, Monsieur, de les lui faire passer.

CXXII

A Montréal, le 2 juillet 1760.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint deux lettres qui me sont parvenues à votre adresse. Il y en a une de M. Pouchot qui vous instruit de tout ce qui se passe dans sa partie. Vous y verrez, Monsieur, que les prisonniers l'ont assuré que le général Amherst étoit en pleine marche pour se rendre à Chouaguen avec une armée de quinze mille hommes. Il est fort à désirer que nos sauvages nous mènent dans peu des prisonniers de Saint-Frédéric ; car il est temps que nous sachions enfin positivement à quoi nous en tenir.

M. de Bougainville vous fera sans doute ses observations sur tout ce qui concerne sa partie. Je prendrai à votre retour les arrangements les plus convenables par rapport à l'artillerie qu'il demande. Je vais toujours lui faire passer des canots d'écorce.

J'ai reçu des lettres de Deschambault du 30 juin qui m'apprennent que la paroisse de Saint-Antoine a été brûlée, que les habitants se sont dispersés dans les bois et qu'ils s'y occupent à mettre leurs familles à couvert.

On prétend que la prétendue arrivée des courriers de Saint-Frédéric à Saint-Nicolas ne gît que dans le plaisir que le général Murray a eu d'enfanter cette nouvelle, quoiqu'il n'y ait rien de vrai.

VAUDREUIL.

P. S. — Vous voudrez bien agréer ici, Monsieur, mille compliments de la part de M^{me} de Vaudreuil.

M. Dumas a voulu dire que la paroisse de Saint-Antoine avoit été brûlée l'année passée, et que cela étoit cause que les habitants étoient dispersés dans les bois, par conséquent difficiles à rassembler et à assujettir à entretenir une garde, ainsi ce n'est pas une nouvelle.

CXXIII

A Montréal, le 16 août [1760], au matin.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je suis charmé que vous ayez trouvé le détachement de M. Dumas en très bon ordre et que vous soyez content de la bonne intelligence qui règne entre M. de Privat et cet officier.

Il y a lieu de croire que toute la flotte de M. Murray ne tardera pas à être réunie. Je compte effectivement

qu'elle peut avoir trois mille hommes de débarquement ; mais il seroit grandement à souhaiter que M. de Bourlamaque pût se soutenir dans sa position à Sorel. C'est, selon moi, un des meilleurs partis que nous ayons à prendre, s'il est possible, comme je croirois devoir l'espérer, attendu les forces que ce brigadier a à ses ordres. Vous en déciderez néanmoins comme il vous plaira ; je ne puis que m'en référer entièrement à tout ce que vous jugerez à propos de faire à cet égard ; je vous fais seulement part de ma façon de penser sans entendre gêner la vôtre, d'autant mieux que vous êtes sur les lieux, à portée de combiner toutes choses et d'ordonner conséquemment.

J'aurois déjà envoyé des sauvages à Sorel, si nos domiciliés, qui, comme vous savez, ne forment plus qu'un corps, avoient voulu se démembler ; car je ne saurois, suivant leur désir de marcher en total, les envoyer tous à M. de Bourlamaque, parce que, d'un instant à l'autre, ils pourroient devenir extrêmement nécessaires à l'Ile-aux-Noix. Ainsi je fais mon possible pour que ceux des pays d'En-Haut qui sont en cette ville partent tout de suite.

Je vais incessamment prendre des arrangements pour faire arrêter les miliciens et les cavaliers déserteurs et les faire rejoindre.

Je sens bien toute la nécessité d'un exemple sévère au sujet de ces déserteurs et ne puis désapprouver l'ordre que vous avez donné à M. de Bourlamaque de publier à cet égard un ban sous peine de la vie ; mais je crains, vu les circonstances, que cela n'ait de fâcheuses suites,

surtout si M. de Bourlamaque se trouve dans le cas de faire casser la tête à quelque Canadien.

Il est bien fâcheux que l'on n'ait pas exécuté mes ordres pour l'évacuation des animaux qui sont dans les îles ; vous ferez très bien d'y suppléer, s'il est possible, et de les faire passer à la Grande-Côte.

Il me tardera d'avoir le plaisir de vous voir et de vous réitérer de vive voix le sincère et vif attachement avec lequel je serai toujours, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Il n'y a rien de nouveau.

CXXIV

Montréal, 17 août 1760.

J'ai reçu la lettre que vous me fîtes hier l'honneur de m'écrire après-midi.

Je sens bien qu'il ne nous est guère possible de défendre les îles, et qu'il est par conséquent très à propos de prendre au plus tôt des arrangements pour faire évacuer celles au-dessus de Berthier ; c'est aussi à quoi je vais travailler incessamment.

Il est fâcheux que le capitaine de l'Ile-du-Pas se soit laissé intimider par les menaces de M. Murray, jusqu'au point de lui aller rendre les armes avec partie de ses habitants. Effectivement il mérite d'être châtié, quoi-

que, dans le fond, cet homme s'est cru abandonné, voyant qu'on ne lui donnoit aucun secours. On auroit dû du moins l'envoyer chercher avec une garde, lui et ses habitants, dès qu'on ne vouloit pas lui donner des secours. Il est certain que nous n'avons rien de mieux à faire qu'à éviter qu'il arrive davantage de ces redditions d'armes.

Je ne perds pas un instant pour faire accélérer les travaux ; j'en sens toute la conséquence. Je verrai aujourd'hui les ingénieurs, les officiers d'artillerie et donnerai mes ordres à M. de Malartic conformément à ce que vous me faites l'honneur de me marquer.

Je vois que M. de Bourlamaque est fort tranquille ; je lui envoie aujourd'hui les sauvages des pays d'En-Haut avec le sieur de Langlade.

Il n'y a rien de nouveau du côté de l'Ile-aux-Noix ni d'ailleurs. Je souhaite que les circonstances vous permettent d'être bientôt de retour en cette ville ; j'aurai le même plaisir à vous y voir que j'aurai à vous renouveler la sincérité et la solidité de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VAUDREUIL.

P. S. — Je reçois dans le moment, Monsieur, une lettre de M. de Bougainville que je vous envoie. Vous verrez que, pour cette fois, il n'y a guère à douter que l'armée ennemie ne soit en marche.

CXXV

Montréal, le 31 août 1760.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie d'une lettre que je viens de recevoir de M. de Bourlamaque, par laquelle vous verrez que les ennemis sont débarqués en forces à Varennes. Je marque à ce brigadier qu'après avoir ordonné la manœuvre que vous croirez nécessaire à M. de Roquemaure, vous irez le voir et pourrez déterminer la sienne. Comme j'ignore les arrangements que vous aurez pris avec le premier de ces messieurs, et les mouvements des ennemis pouvant varier d'un moment à l'autre, je n'ai pu rien prescrire de positif au second. Ce sera à vous, Monsieur, lorsque vous aurez joint ce brigadier à décider avec lui le parti que vous jugerez le plus convenable relativement aux circonstances. Je vous assure d'avance que j'approuverai tout ce que vous aurez fait.

CXXVI

Montréal, le 2 septembre 1760.

Je vous envoie les deux lettres que je viens de recevoir de M. le chevalier de La Corne, par lesquelles vous verrez que l'ennemi approche dans cette partie et ne tardera pas à être bientôt à portée de cette île. En conséquence je vous prie de mander à M. le chevalier

de La Corne ce qu'il doit faire ; il ne faut pas compter qu'il puisse jouir longtemps de son détachement, étant composé des habitants de cette frontière *.

.....

.....

L'escadre est à la voile et paroît vis-à-vis la Longue-Pointe.

On n'enverra pas les vivres demandés à la Prairie, à moins que vous ne les demandiez ; ils sont ici tout prêts.

J'ai l'honneur d'être avec l'attachement le plus vif et le plus sincère, etc.

VAUDREUIL.

* Le bas de cette lettre ayant été déchiré, il manque ici tout un paragraphe.

ERRATUM

Page 110, ligne 20, au lieu de 1769, lisez 1759.

TABLE DES MATIÈRES

Lettres du marquis de Vaudreuil au chevalier de Lévis

	PAGES
I. — A Montréal, le 27 mai 1756.....	7
II. — “ 4 juin 1756.....	8
III. — Ordre.....	9
IV. — A Montréal, le 10 juillet 1756.....	10
V. — Ordre.....	11
VI. — A Montréal, le 26 juillet 1756.....	12
VII. — “ 26 juillet 1756.....	15
VIII. — “ 7 août 1756.....	17
IX. — “ 10 août 1756.....	21
X. — “ 14 août 1756.....	24
XI. — “ 18 août 1756.....	27
XII. — “ 22 août 1756.....	31
XIII. — “ 30 août 1756.....	33
XIV. — “ 6 septembre 1756.....	35
XV. — “ 13 septembre 1756.....	36
XVI. — “ 16 septembre 1756.....	39
XVII. — “ 16 octobre 1756.....	40
XVIII. — “ 10 juillet 1757.....	41
XIX. — “ 19 juillet 1757.....	42
XX. — “ 31 juillet 1757.....	43
XXI. — “ 31 août 1757.....	44

	PAGES
XXII. — A Québec, le 16 octobre 1757.....	45
XXIII. — “ 19 octobre 1757.....	47
XXIV. — A Montréal, le 11 juillet 1758.....	48
XXV. — “ 12 juillet 1758.....	50
XXVI. — “ 22 juillet 1758.....	51
XXVII. — “ 8 août 1758.....	53
XXVIII. — “ 12 septembre 1758.....	55
XXIX. — “ 18 septembre 1758.....	56
XXX. — La marquise de Vaudreuil au chevalier de Lévis, à Montréal, le 22 septembre 1758.	58
XXXI. — A Montréal, le 22 septembre 1758.....	58
XXXII. — “ 27 septembre 1758.....	60
XXXIII. — A Québec, le 25 mai 1759.....	61
XXXIV. — Au camp, le 1 ^{er} juillet au matin.....	62
XXXV. — “ 2 juillet 1759.....	63
XXXVI. — A Québec, le 5 juillet 1759.....	64
XXXVII. — Au camp, le 11 juillet 1759.....	65
XXXVIII. — M. de Vaudreuil à M. de Montcalm, au camp, ce 19 juillet 1759, à onze heures et demie.....	65
XXXIX. — 20 juillet, à 9 heures du matin.....	66
XL. — M. de Vaudreuil à M. de Montcalm, au quartier général, à Beauport, le 22 juillet 1759.....	67
XLI. — 25 juillet 1759.....	69
XLII. — Ce 27 juillet 1759.....	69
XLIII. — Ce 27 juillet 1759.....	70
XLIV. — Au quartier général, le 28 juillet 1759.....	71
XLV. — Ce 29 juillet 1759.....	72
XLVI. — Ce 31 juillet 1759.....	72
XLVII. — 1 ^{er} août 1759.....	73
XLVIII. — Au quartier général, 1 ^{er} août 1759.....	74

	PAGES
XLIX. — 2 août 1759	75
L. — 4 août 1759	75
LI. — 5 août 1759	77
LII. — 6 août 1759	78
LIII. — Au quartier général, le 10 août 1759.	79
LIV. — Du " 11 août 1759.	81
LV. — Au " 12 août 1759.	82
LVI. — " 13 août 1759.	83
LVII. — " 18 août 1759.	85
LVIII. — " 21 août 1759.	87
LIX. — " 26 août 1759.	89
LX. — Ce 26 août 1759, au soir.....	92
LXI. — Du quartier général, le 28 août 1759.	93
LXII. — M. de Vaudreuil au chevalier de La Corne, au quartier général, le 1 ^{er} septembre 1759.....	96
LXIII. — Au quartier général, le 4 septembre 1759.	97
LXIV. — " 7 septembre 1759.	100
LXV. — " 9 septembre 1759.	102
LXVI. — " 12 septembre 1759.	105
LXVII. — " 13 septembre 1759, à 4½ heures du soir.....	106
LXVIII. — De la Pointe-aux-Trembles de Québec, ce 14 septembre 1759, à 8 heures du soir..	108
LXIX. — De Jacques-Cartier, le 16 septembre 1759.	110
LXX. — A Montréal, ce 3 octobre 1759.....	111
LXXI. — " 3 octobre 1759.....	114
LXXII. — " 5 octobre 1759.....	115
LXXIII. — " 5 octobre 1759.....	117
LXXIV. — Ce 6 octobre 1759.....	117
LXXV. — A Montréal, le 7 octobre 1759.....	118
LXXVI. — " 10 octobre 1759.....	120

	PAGES
LXXVII. — A Montréal, le 11 octobre 1759.....	122
LXXVIII. — “ 12 octobre 1759.....	123
LXXIX. — “ 13 octobre 1759.....	124
LXXX. — “ 16 octobre 1759.....	125
LXXXI. — “ 16 octobre 1759.....	126
LXXXII. — “ 17 octobre 1759, à dix heures et demie du matin.....	129
LXXXIII. — A Montréal, le 19 octobre 1759.....	130
LXXXIV. — “ 19 octobre 1759.....	133
LXXXV. — “ 21 octobre 1759.....	134
LXXXVI. — “ 21 octobre 1759, à trois heures après-midi.....	136
LXXXVII. — A Montréal, le 22 octobre 1759.....	138
LXXXVIII. — “ 23 octobre 1759.....	140
LXXXIX. — “ 25 octobre 1759.....	142
CX. — “ 27 octobre 1759.....	145
XCI. — “ 28 octobre [1759].....	148
XCII. — “ 30 octobre 1759.....	151
XCIII. — “ 1 ^{er} novembre 1759.....	152
XCIV. — “ 6 novembre 1759.....	153
XCV. — “ 9 novembre 1759.....	155
XCVI. — “ 13 novembre 1759.....	156
XCVII. — “ 21 avril 1760.....	157
XCVIII. — “ 22 avril 1760.....	159
XCIX. — “ 24 avril 1760.....	160
C. — “ 26 avril 1760.....	162
CI. — “ 30 avril 1760.....	163
CII. — “ 30 avril 1760.....	164
CIII. — “ 30 avril 1760.....	164
CIV. — “ 30 avril 1760.....	166
CV. — “ 2 mai 1760.....	166

	PAGES
CVI. — A Montréal, le 4 mai 1760.....	169
CVII. — “ 4 mai 1760.....	169
CVIII. — “ 5 mai 1760.....	171
CIX. — “ 6 mai 1760.....	173
CX. — “ 9 mai 1760.....	176
CXI. — “ 9 mai 1760, à huit heures du soir.....	178
CXII. — A Montréal, le 11 mai 1760.....	179
CXIII. — “ 13 mai 1760.....	181
CXIV. — “ 15 mai 1760.....	184
CXV. — “ 15 mai 1760, à deux heures après-midi.....	185
CXVI. — A Montréal, le 16 mai 1760.....	189
CXVII. — “ 16 mai 1760.....	192
CXVIII. — “ 17 mai 1760.....	192
CXIX. — “ 19 mai 1760.....	195
CXX. — “ 22 mai 1760.....	198
CXXI. — “ 24 mai 1760.....	201
CXXII. — “ 2 juillet 1760.....	204
CXXIII. — “ 16 août [1760].....	205
CXXIV. — “ 17 août 1760.....	207
CXXV. — “ 31 août 1760.....	209
CXXVI. — “ 2 septembre 1760.....	209

COLLECTION DES MANUSCRITS

DU

MARÉCHAL DE LÉVIS

Volumes déjà publiés :

- 1^o JOURNAL DU CHEVALIER DE LÉVIS.
- 2^o LETTRES DU CHEVALIER DE LÉVIS.
- 3^o LETTRES DE LA COUR DE VERSAILLES.
- 4^o PIÈCES MILITAIRES.
- 5^o LETTRES DE M. DE BOURLAMAQUE.
- 6^o LETTRES DU MARQUIS DE MONTCALM.
- 7^o JOURNAL DU MARQUIS DE MONTCALM.